

سوناطراك



Rapport  
Annuel

2024





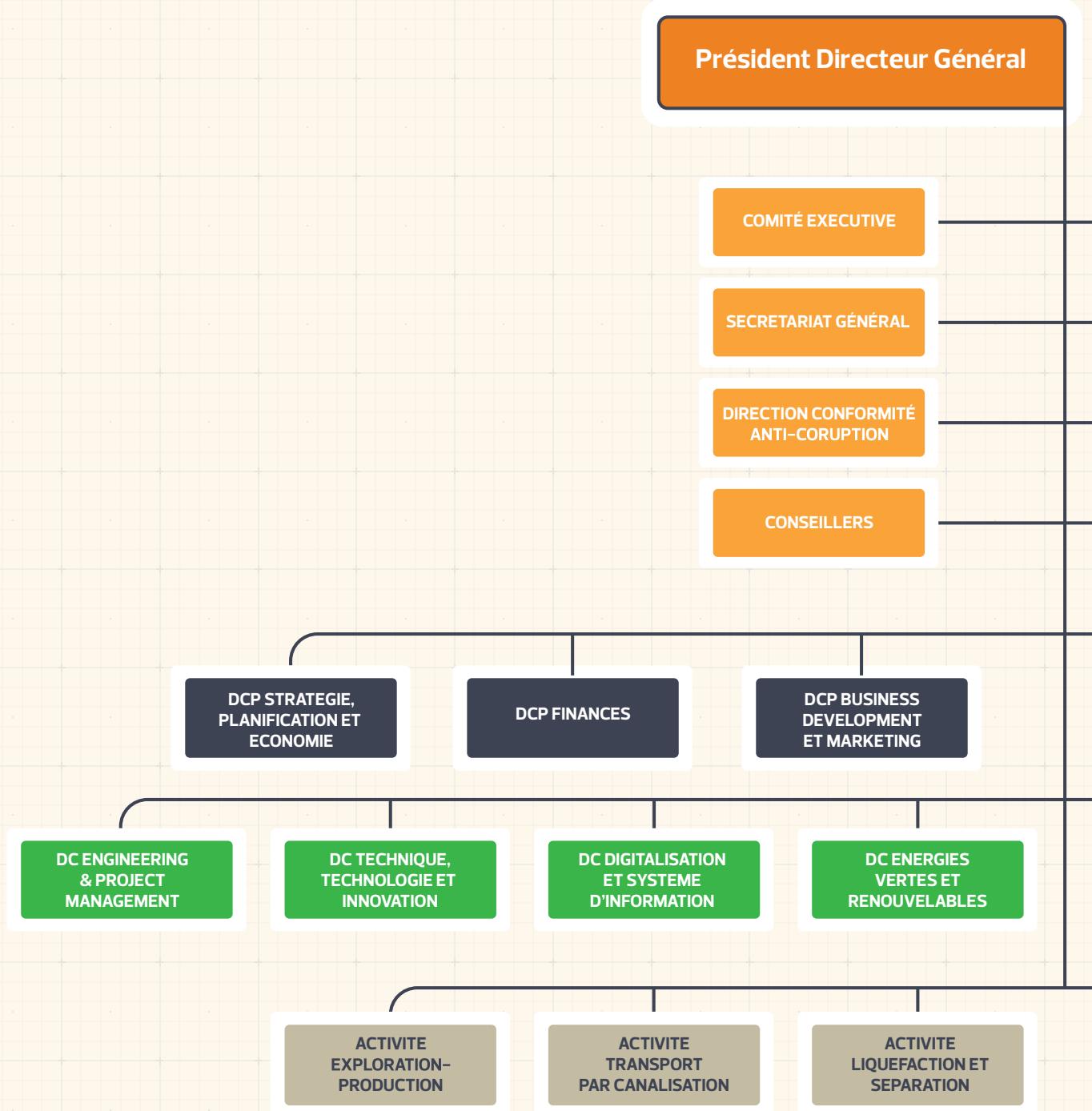
# Sommaire

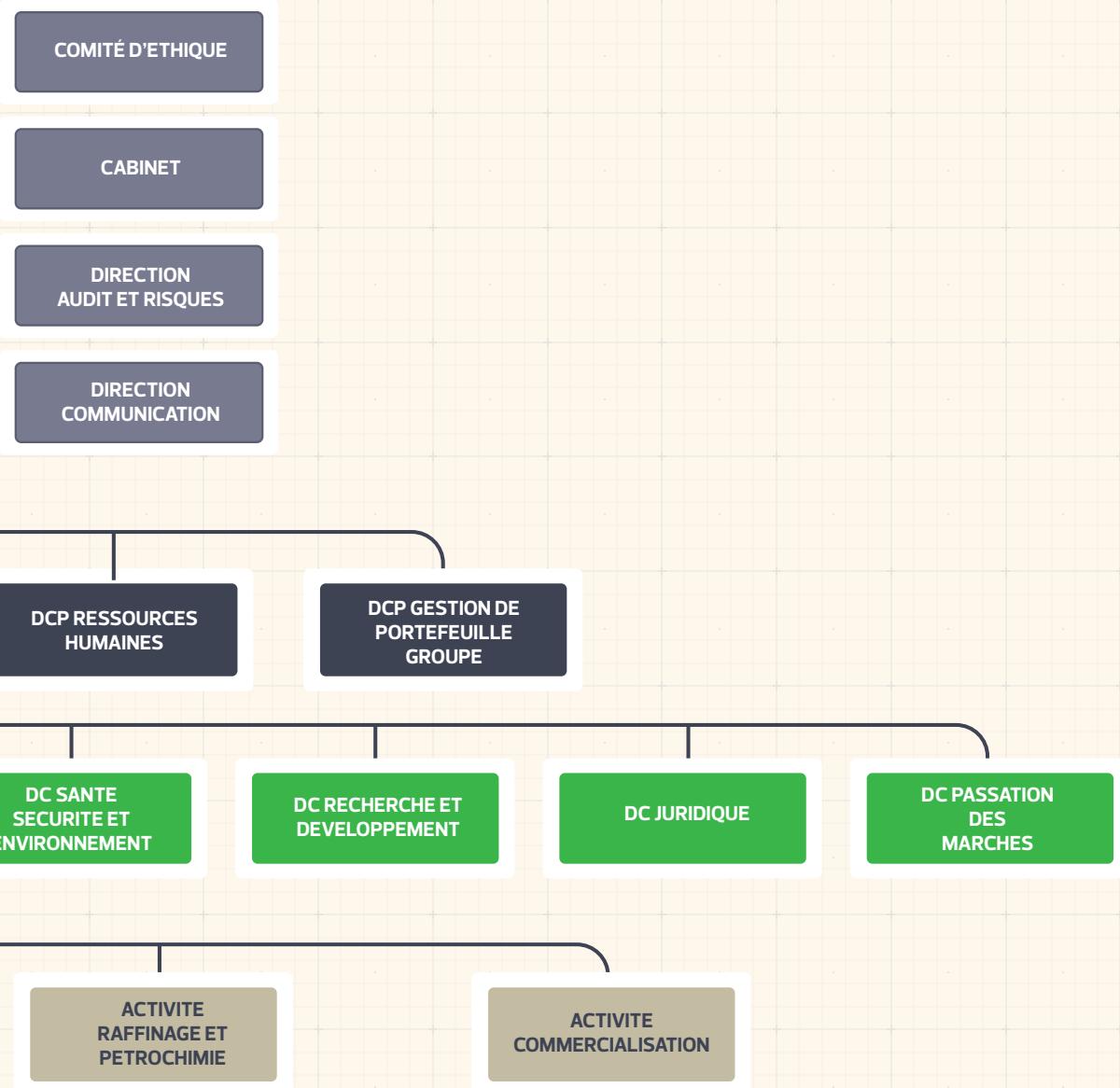
---

<b>Réalisations de l'Entreprise</b>	<b>8</b>
Indicateurs Clés	8
Réalisations par Activité	12
Exploration - Production	14
Transport par Canalisation	18
Liquéfaction - Séparartion	20
Raffinage - Pétrochimie	22
Commercialisation	24
 <b>Evolution du Marché Oil &amp; Gas</b>	 <b>28</b>
 <b>Invesstissements</b>	 <b>32</b>
Réalisations par Activité	34
 <b>Ressources Humaines</b>	 <b>38</b>

<b>HSE</b>	<b>42</b>
<b>Contenu Local et Intégration Nationale</b>	<b>48</b>
<b>Energies vertes et Renouvelables</b>	<b>52</b>
<b>Affaires Sociales</b>	<b>56</b>
<b>Sponsoring, Mécénat &amp; Investissement Social</b>	<b>60</b>
<b>Recherche &amp; Développement</b>	<b>64</b>
<b>Performances Financières</b>	<b>68</b>
Comptes Consolidés	70
Comptes Sociaux	112

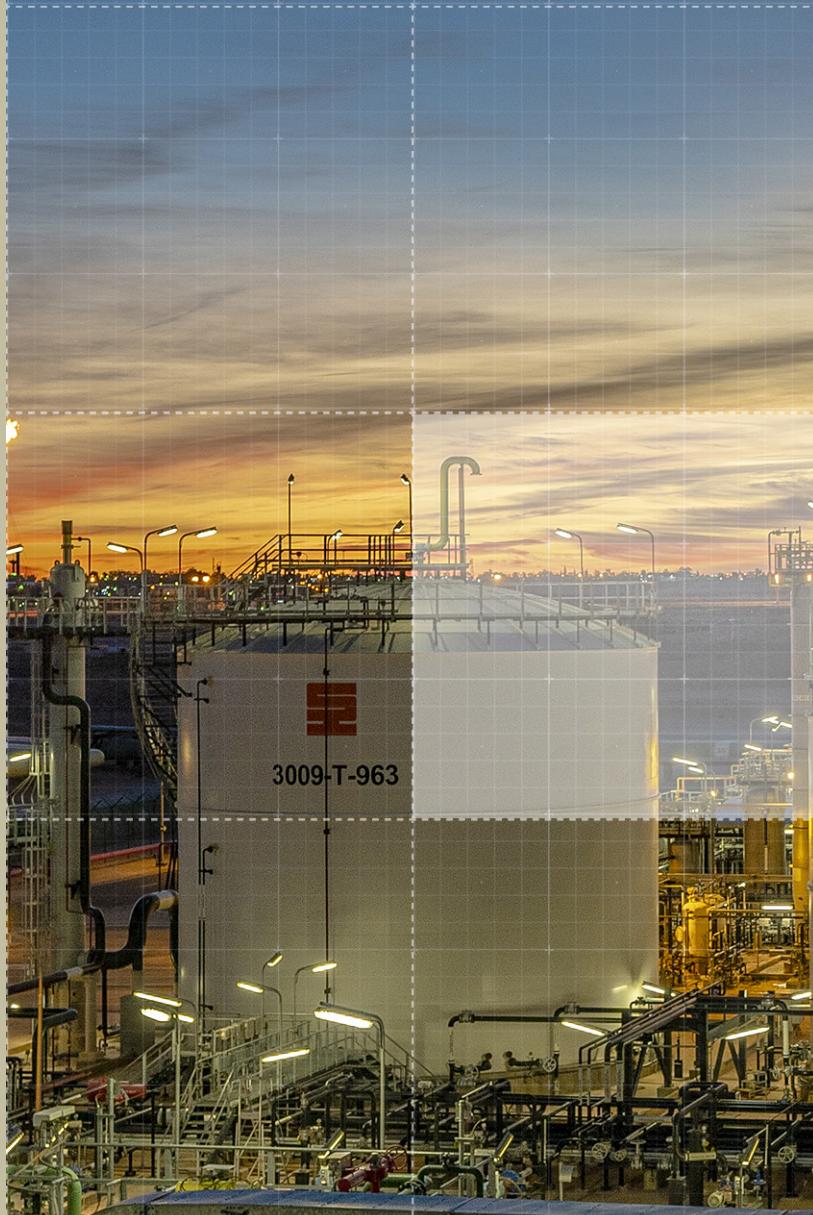
# Organigramme





# Réalisations de l'Entreprise

## Les indicateurs clés de l'exercice 2024





Dans un contexte international marqué par les incertitudes géopolitiques, l'exacerbation des conflits et un ralentissement de l'économie mondiale, les marchés pétroliers et gaziers ont affiché une tendance générale à la baisse en 2024. Comme l'ensemble du secteur énergétique mondial, SONATRACH a opéré dans un environnement caractérisé par une diminution des prix du pétrole et du gaz.

Fait notable, face à cette crise, l'Entreprise a fait preuve d'une grande résilience et adaptabilité, poursuivant avec détermination la réalisation des investissements définis dans son plan de développement.

En 2024, La production primaire d'hydrocarbures est demeurée stable, par rapport à l'exercice 2023, atteignant un volume de 193,7 millions de TEP.

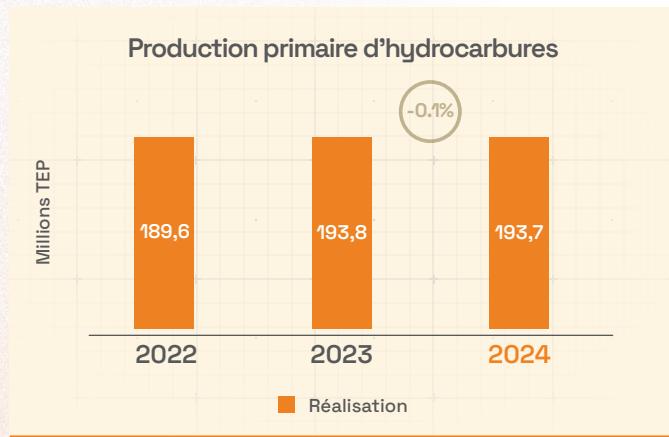
En dépit des aléas de la conjoncture, SONATRACH a enregistré de nombreuses performances, notamment à travers une production record des carburants terre :

- 10,8 millions de tonnes de gasoil produit.
- 3,7 millions de tonnes d'essence produit.
- Le Chiffre d'Affaires à l'exportation est 6 019 milliards de DA (équivalent à 45 milliards USD).
- Le Chiffre d'Affaires global est de 6523 milliards de dinars algériens.
- La Fiscalité Pétrolière versée est de 3872 milliards de dinars algériens.
- SONATRACH a réalisé un résultat net de 812 milliards de dinars algériens.



## Exploration-Production

Le développement de l'Activité Exploration-Production, est demeuré au sommet des priorités de l'Entreprise au cours de l'exercice 2024. La production primaire d'hydrocarbures s'est établie, en 2024, à 193,7 Millions TEP, en baisse de 0,1% par rapport à 2023.



## Transformation des hydrocarbures

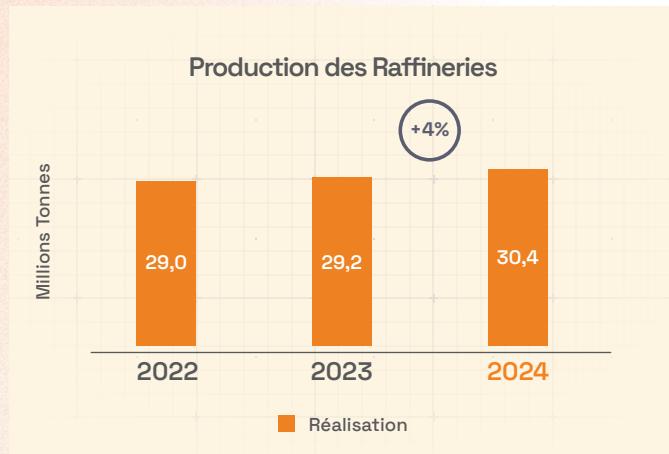
### Liquéfaction et Séparation des GPL

La production de GNL en 2024 a atteint 25,1 Millions m<sup>3</sup> de GNL en baisse de 14% par rapport à 2023.

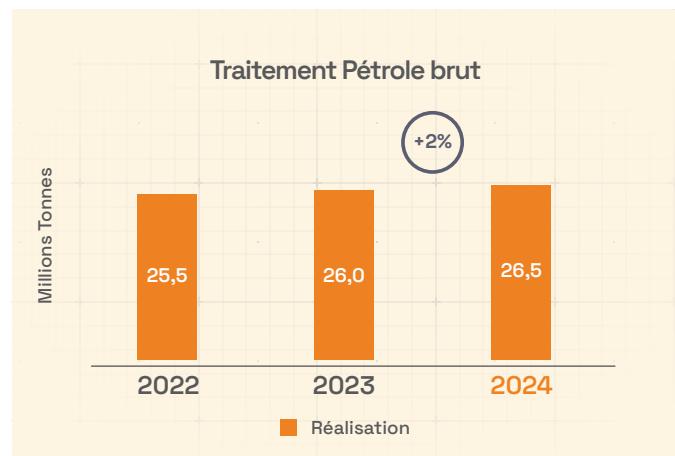


## Raffinage

La production des raffineries, a poursuivi sa progression en 2024 en hausse de 4% par rapport à 2023.



Le volume de pétrole brut traité a atteint 26,5 Millions Tonnes, en hausse de 2% par rapport à 2023.



## Pétrochimie

Les complexes pétrochimiques ont affiché des performances appréciables au cours de l'exercice 2024. Le complexe CP2K de Skikda a enregistré une production de 34 198 Tonnes de PEHD en hausse de 101% par rapport à l'année 2023.



## Commercialisation

- Le volume total des ventes d'hydrocarbures en 2024 s'est élevé à 162,9 Millions TEP, en légère baisse (1%) par rapport à l'exercice précédent.



- Les ventes des hydrocarbures sur le marché national ont atteint 71,5 Millions TEP, en hausse de 3% par rapport à 2023.



## Exportations

- Les exportations d'hydrocarbures de SONATRACH et ses associés, se sont établies à 91,4 Millions TEP, en baisse de 4% par rapport à 2023. Ces volumes comprennent les ventes de gaz pour les comptes des partenaires, dont les contrats sont régis par les lois 05-07 et 09-13 (participation).



- Les exportations des produits raffinés ont atteint 14,3 Millions de Tonnes en 2024 en hausse de 4% par rapport à 2023.

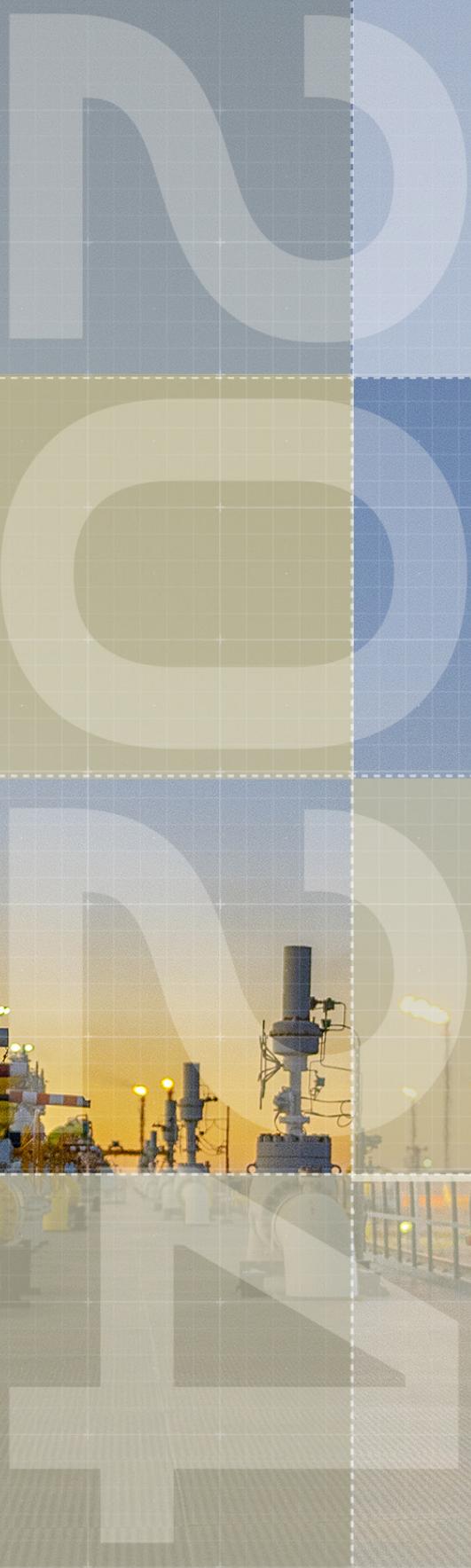


## Imports

Un volume de 209 mille tonnes a été importé en 2024, contre 142 mille tonnes en 2023, soit une augmentation de 47%. Cette hausse s'explique principalement par l'importation de 40 mille tonnes de BRI, ainsi que par la progression des importations de MTBE (+19%), d'éthylène (+42%) et d'hexène (+83%).



# Réalisations par Activité





Présente sur toute la chaîne de valeur des hydrocarbures, SONATRACH concentre ses efforts sur le développement de l'amont pétrolier, inscrit parmi ses priorités stratégiques, afin d'assurer le renouvellement des réserves et de renforcer la sécurité énergétique du pays à moyen et long termes.

Le plan de développement à moyen terme de SONATRACH prévoit d'accélérer le développement de l'aval en consacrant d'importants investissements pour l'essor de l'industrie du raffinage, la pétrochimie et la liquéfaction de gaz naturel.

Les investissements consacrés au développement et à la réhabilitation de l'outil de raffinage ont d'ores et déjà porté leurs fruits à travers la maximisation de la production nationale et l'arrêt total des importations de carburants.

Le développement d'une industrie pétrochimique forte figure également au rang des objectifs stratégiques de l'Entreprise. Le but poursuivi est de valoriser les matières premières disponibles sur tous les segments de la chaîne d'hydrocarbures, de réduire la facture d'importation et de se positionner sur le marché international des produits pétrochimiques.



## Exploration-Production

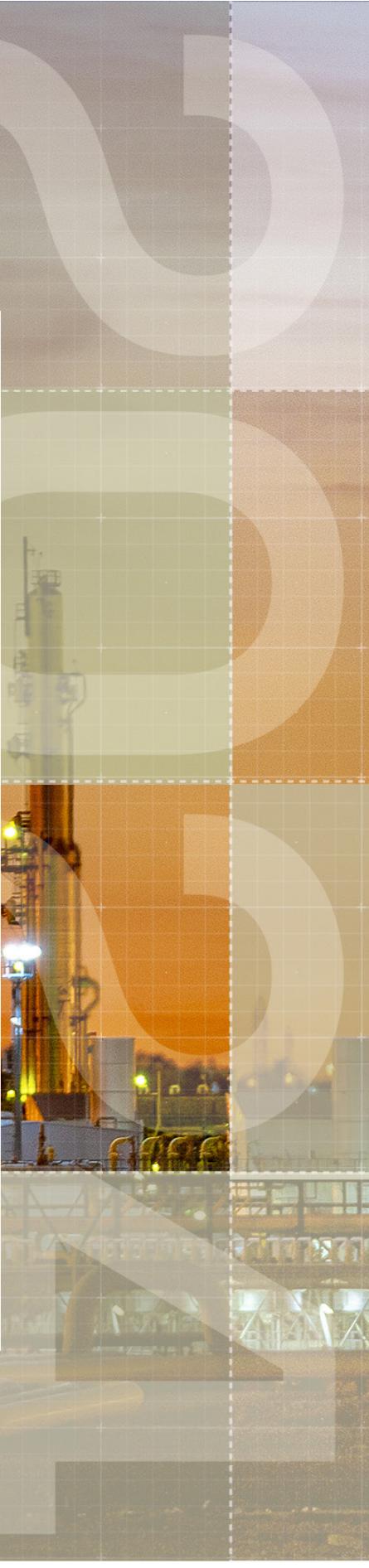


S'étendant sur 1,5 million de km<sup>2</sup>, le domaine minier algérien demeure largement inexploré et présente un potentiel de ressources important, aussi bien conventionnelles que non conventionnelles.

Dans ce contexte, l'Activité Exploration et Production occupe une place centrale dans les métiers de base de SONATRACH, cette Activité couvre l'ensemble des opérations allant de la prospection et de la recherche jusqu'au développement et à l'exploitation des gisements pétroliers et gaziers.

Fidèle à cette orientation, SONATRACH consacre chaque année plus de 70 % de son budget au développement de l'amont pétrolier, avec pour objectif le renouvellement et l'élargissement de son portefeuille de réserves. Cet engagement se traduit par l'intensification des travaux dans les bassins faiblement explorés et les zones complexes, ainsi que par l'amélioration continue des taux de récupération des gisements en exploitation.

Pour accélérer le développement de son amont pétrolier, SONATRACH s'appuie, sur l'option partenariat ; un choix stratégique qui permet de partager l'effort d'investissement et les risques liés à l'Activité Exploration/Production. Dans cette perspective, la loi 19-13 relatives aux hydrocarbures offre aux investisseurs étrangers, un environnement favorable grâce à un cadre réglementaire clair et des avantages fiscaux attractifs.



## Principales réalisations

- **Découvertes d'hydrocarbures : 18 découvertes toutes en effort propre.**
- **Production primaire d'hydrocarbures : 193,7 Millions TEP.**
- **Pétrole brut : 46,9 Millions TEP.**
- **Gaz naturel : 127,9 Milliards TEP.**
- **Condensat : 9,1 Millions TEP.**
- **GPL aux champs : 9,7 Millions TEP.**

## Faits marquants

### Signature de contrats

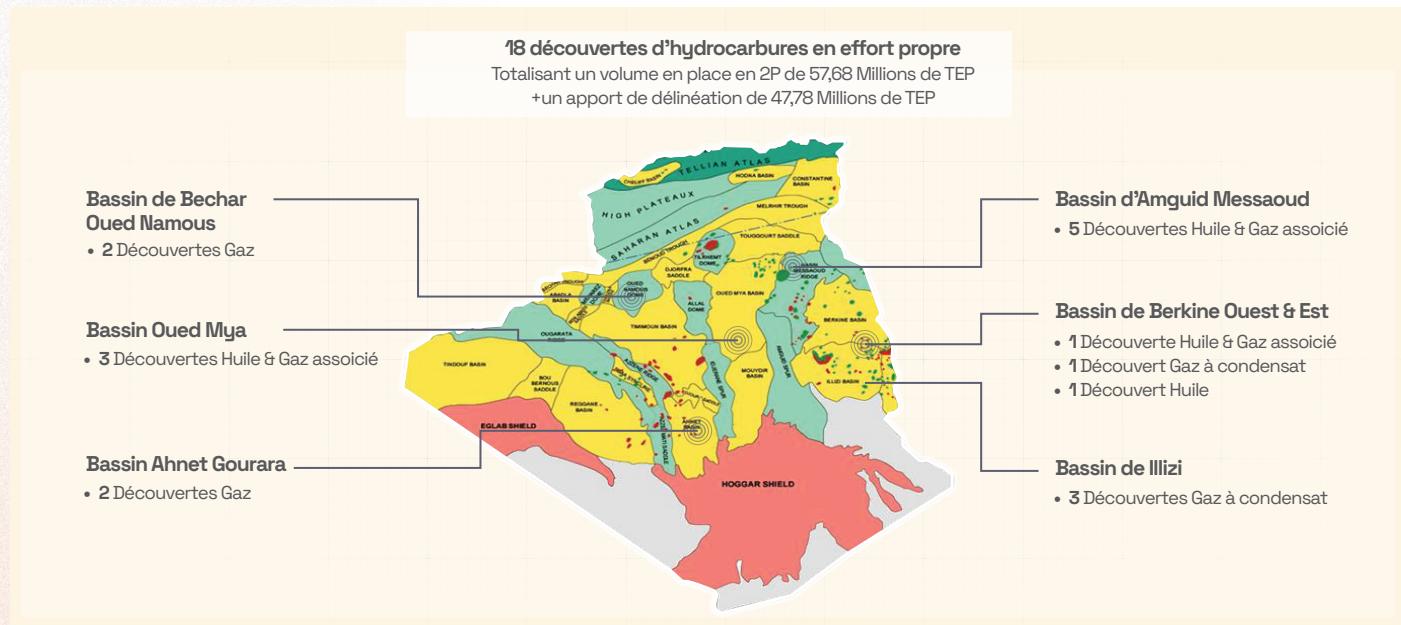
- SONATRACH avec le Consortium Baker Hughes / Nuovo Pignone International Srl & Tecnimont S.p.A relatif à la réalisation des installations de Boosting, Phase III – Etape 2, du Gisement gazier de Hassi R'Mel.
- SONATRACH avec la société China Petroleum Engineering and Construction Corporation (CPECC) concernant la réalisation du projet Boosting du champs gazier d'Alrar Phase III.

## Signature de Protocoles d'Accord et d'Entente

- SONATRACH avec SINOPEC, dans la perspective de conclure un contrat d'hydrocarbures sur le périmètre en exploration Hassi Berkane Nord.
- SONATRACH avec Eni et Equinor, pour la relance des activités d'exploration et de développement du potentiel des régions de In Salah et de In Amenas.
- SONATRACH avec TotalEnergies, afin d'apprécier et de développer les ressources d'hydrocarbures de la région Nord-Est de Timimoun en synergie avec les installations de traitement existantes dans la région.
- SONATRACH avec ExxonMobil, pour étudier les opportunités de développement des ressources en hydrocarbures du bassin de l'Ahnet et Gourara.
- SONATRACH avec Eni, dédié aux travaux de recherche et d'exploitation des périmètres de Zemoul El Kbar, Rourde El Louh-Sif Fatima et Rhourde Messaoud Nord.
- SONATRACH avec Chevron FEA International Ventures Ltd., pour le développement des ressources en hydrocarbures des bassins de l'Ahnet et de Berkine.

## Exploration et nouvelles découvertes d'hydrocarbures

SONATRACH a réalisé en effort propre durant l'année 2024 dix-huit (18) nouvelles découvertes d'hydrocarbures. Ces découvertes, réparties entre huile (51%) et gaz (49%), ont permis la mise en évidence d'un volume d'hydrocarbures en place prouvé et probable de 57,68 Millions TEP et un apport de délinéation de 45,78 Millions TEP.

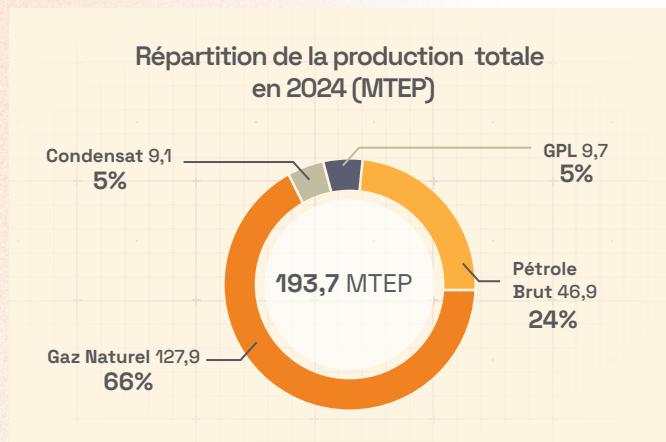


## Production primaire d'hydrocarbures

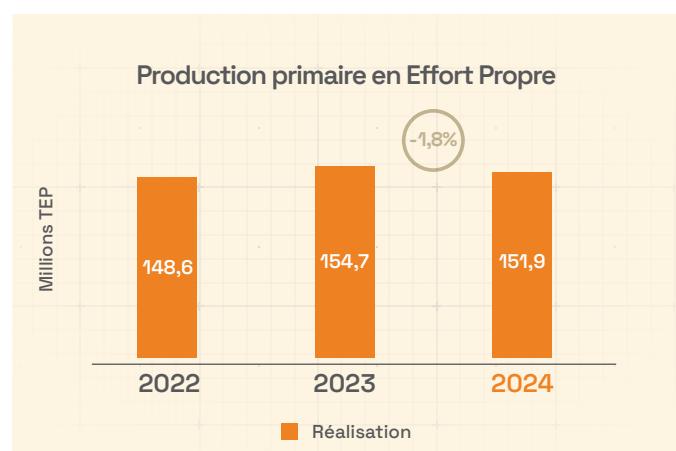
La production primaire d'hydrocarbures s'est établie, en 2024, à 193,7 Millions TEP.



Cette production primaire est composée à 66% de gaz naturel, 24% de pétrole brut, 5% de condensat et 5% de GPL.



La production primaire en effort propre a atteint 151,9 Millions TEP.



La production des gisements opérés en association s'est élevée à 41,8 Millions TEP et en hausse de 6,8% par rapport à 2023.





## Transport par canalisation



Le réseau de transport par canalisation joue un rôle important dans la régulation des flux d'hydrocarbures liquides et gazeux en fonction de la fluctuation de la demande du marché national et international.

Ce réseau, long de 21 190 Km, confère aujourd'hui à SONATRACH la qualité de fournisseur sûr et fiable auprès de ses clients nationaux et étrangers.

Le réseau de transport de TRC est subdivisé en deux parties complémentaires :

- **Le Réseau Sud qui prend son départ des gisements et transporte les effluents vers le Centre Dispatching Hydrocarbures Liquides de Haoud El Hamra (CDHL) pour le pétrole brut et le condensat et vers le Centre National de Dispatching Gaz situé à Hassi R'Mel (CNDG) pour le gaz naturel, quant au GPL il est transporté directement des gisements vers les Complexes de Séparation à Arzew.**
- **Le Réseau Nord qui assure le transport :**
  - Du pétrole brut à partir du CDHL vers les raffineries et les ports d'exportation.
  - Du condensat à partir du CDHL et du gisement de Hassi R'mel vers la raffinerie de Skikda et les ports d'exportation.
  - Du gaz naturel à partir du CNDG vers le réseau marché national, les gazoducs destinés à l'exportation et les complexes de liquéfaction.
  - Du GPL à partir des gisements vers les complexes de séparation à Arzew.

## Principales réalisations

- Quantités évacuées par le réseau Nord : 157,8 Millions TEP.
- Quantités évacuées par le réseau Sud : 85,7 Millions TEP.

## Faits marquants

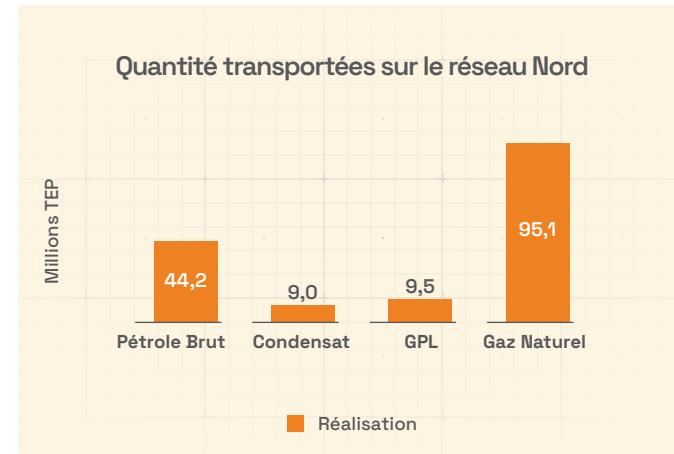
- Signature de contrats de réalisation de trois projets :**
  - Remplacement de l'Oléoduc l'OH1SP1In Amenas – PK 66 : avec GCB.
  - Réhabilitation Oléoduc OB1 24"/22" (SP1 Bis Djemaa - SP3 Msila), avec ENAC Spa.
  - Remplacement de l'OD1 en Ø16" - Tronçon (PC01-TA / Mesdar) avec le Groupement ENAC/GCB.

## Quantités transportées sur le réseau Nord

Les quantités d'hydrocarbures évacuées en 2024 par le réseau Nord s'élèvent à 157,8 Millions TEP, en légère baisse (1%) par rapport à l'exercice 2023.



Les quantités évacuées vers le Nord, par produit :



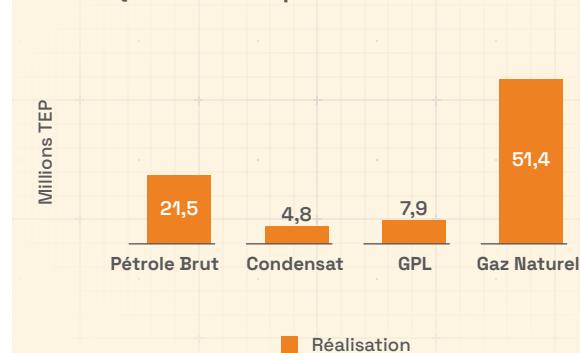
## Les quantités transportées sur le réseau Sud

Les quantités transportées sur le réseau de transport Sud se sont établies à 85,7 Millions TEP en hausse de 1% par rapport à 2023.

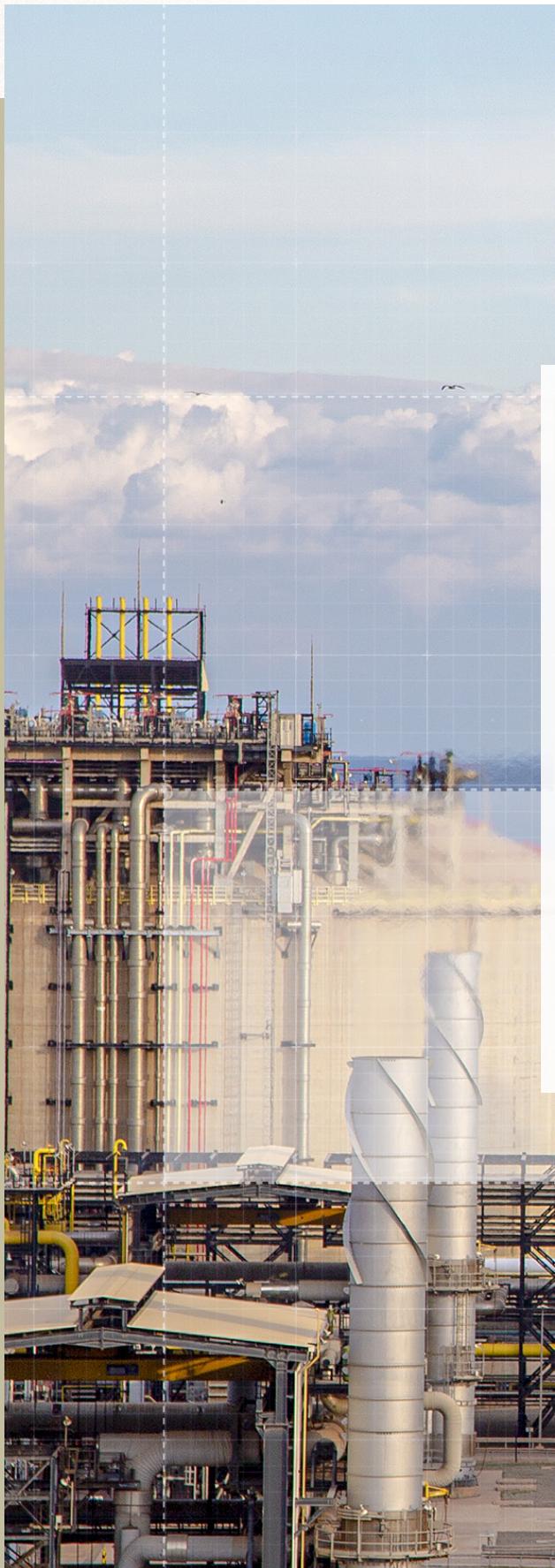
Détail par produit des quantités évacuées via le réseau Sud :



## Quantité transportées sur le réseau Sud



## Liquéfaction-Séparation



Pionnière dans l'industrie du GNL, SONATRACH s'est hissée parmi les tous premiers acteurs mondiaux dans la production et la commercialisation du Gaz Naturel Liquéfié et des sous-produits tels que l'Ethane le Propane Butane et la Gazoline.

SONATRACH dispose, aujourd'hui d'une importante capacité de production de GNL évaluée à 56 millions de mètres cubes/an, ce qui lui permet d'approvisionner ses clients dans le bassin méditerranéen, en Europe occidentale et septentrionale, en Asie et partout où les conditions commerciales et opérationnelles le permettent.

Réaffirmant sa volonté d'accélérer le développement de ses capacités de production en GNL et le renforcement de sa présence sur le marché international du gaz, SONATRACH a lancé plusieurs projets d'investissement dans les zones industrielles de Skikda et d'Arzew, en vue de renforcer la fiabilité des complexes de liquéfaction, augmenter la capacité de stockage du GNL et moderniser les installations de chargement.

## Les principales réalisations

- **Production GNL : 25,1 Millions m<sup>3</sup> GNL.**
- **Production propane : 4,58 Millions Tonnes.**
- **Production butane : 3,50 Millions Tonnes.**

### Production de GNL

Le volume de GNL produit en 2024 a atteint 25,1 Millions m<sup>3</sup> GNL.



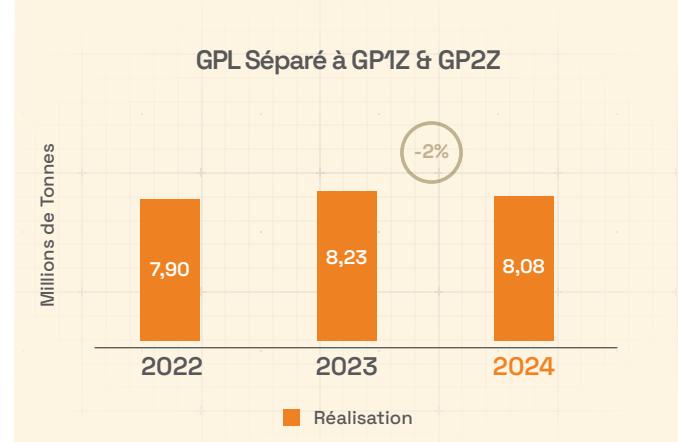
### Volume de gaz livré aux complexes GNL

Le volume de gaz à l'entrée des complexes GNL a atteint 19,5 Milliards Cm<sup>3</sup>.



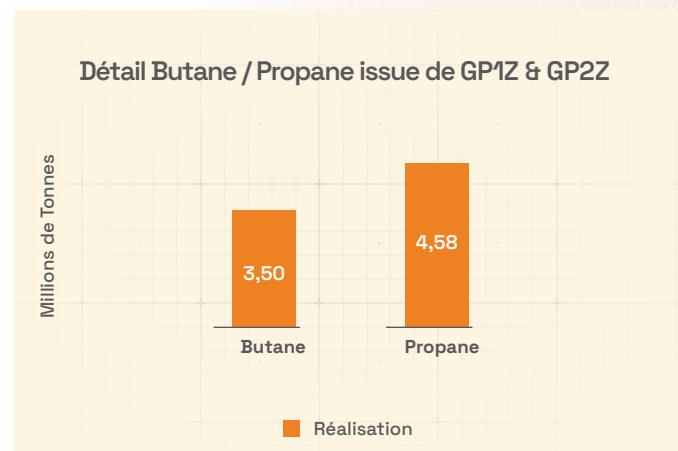
### Volumes de GPL séparé produit par les complexes GP1Z - GP2Z

Le volume de propane et de butane produit par les complexes GP1Z -GP2Z s'est établi à 8,1 Millions Tonnes.



### Répartition de la production des complexes GP1Z- GP2Z

La quantité de propane produite s'est élevée à 4,58 Millions Tonnes contre 3,50 Millions Tonnes de butane.



## Raffinage et Pétrochimie



**SONATRACH compte aujourd’hui six raffineries en activité sur le territoire national, dont une réservée au condensat et une raffinerie à l’international. Elle détient également, en propre, deux complexes pétrochimiques.**

Dans une optique de valorisation de ses matières premières, SONATRACH, à travers son programme d’investissement dans le raffinage et la pétrochimie, ambitionne d’être un acteur majeur de l’industrialisation de l’Algérie.

## Les principales réalisations

- Production globale des raffineries : 30,4 Millions de tonnes.
- Production des complexes pétrochimiques CP1Z/CP2K : 148 900 de tonnes.

## Les faits marquants

- Signature de contrats de réalisation de deux grands projets :

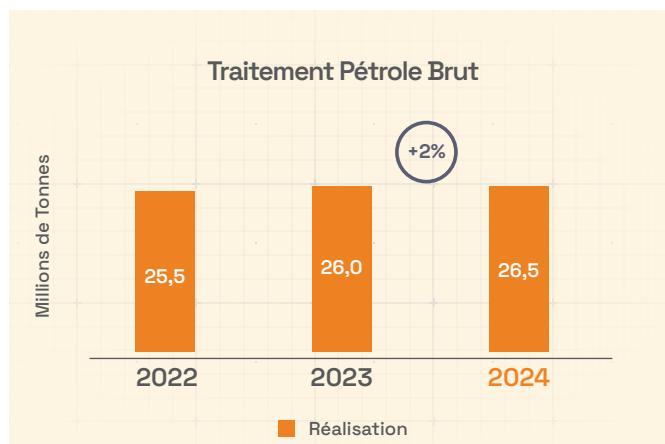
  - Le complexe pétrochimique pour la production de Linéaire Alkyl Benzène (LAB) avec Tecnímont SPA.
  - La nouvelle raffinerie de HMD, avec le groupement TecnicasReunidas& SINOPEC (GPEC).

- Maximisation de la production des carburants terre pour répondre à la demande du marché national : 10,8 millions de tonnes de gasoil et 3,7 millions de tonnes d'essence.

## Raffinage

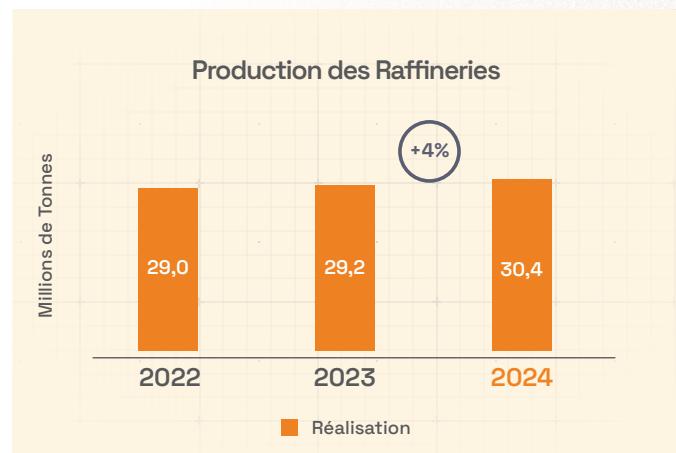
### Volume de pétrole brut traité par les raffineries

Le volume de pétrole brut traité par les raffineries en Algérie a atteint 26,5 Millions Tonnes, en hausse de 2% par rapport à 2023.

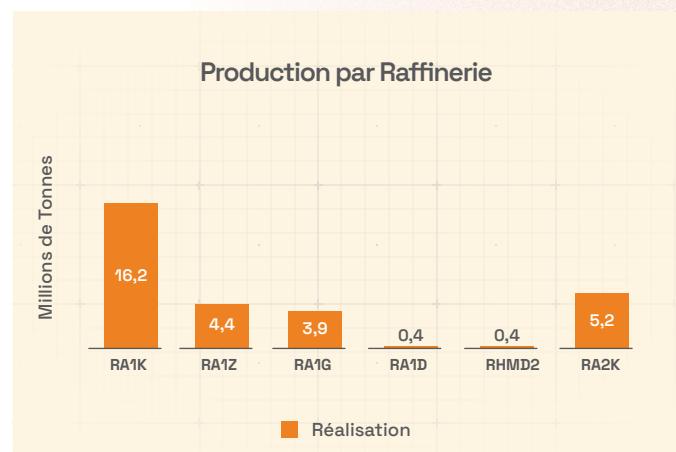


## Production globale des raffineries en produits pétroliers

La production globale des raffineries s'est élevée à 30,4 Millions Tonnes, en hausse de 4% par rapport à 2023.



## Répartition de la Production par Raffinerie



## Pétrochimie

### Production des complexes pétrochimiques CP1Z/CP2K

- La production du complexe CP1Z d'Arzew a atteint un volume de production de 114 702 Tonnes. Les ventes de CP1Z ont atteint 13 294 Tonnes sur le marché national et 80 920 Tonnes à l'export.
- Le complexe pétrochimique de Skikda CP2K a enregistré une production de 34 198 Tonnes de PEHD. Les ventes sur le marché national se sont établies à 40 858 Tonnes.

## Commercialisation



A travers l'Activité Commercialisation SONATRACH veille, d'une part, à garantir la sécurité de l'approvisionnement énergétique du marché national et d'autre part, à optimiser la valorisation des hydrocarbures destinés à l'exportation.

A l'international, SONATRACH dispose de réels atouts qui lui permettent de s'imposer en tant qu'acteur majeur sur le marché mondial du gaz, à travers, notamment :

- **Sa présence sur tous les segments de l'industrie gazière.**
- **La flexibilité de ses infrastructures de transport (GNL et Gazoducs intercontinentaux).**
- **La proximité géographique avec l'Europe.**
- **Une capacité avérée d'adaptation aux évolutions et conditions du marché.**
- **Sa réputation de fournisseur fiable d'énergie.**

SONATRACH a su ces dernières années, adapter ses instruments commerciaux à l'évolution des marchés gaziers à travers entre autres la conclusion de contrats à moyen et court termes.

Aujourd'hui, SONATRACH est :

- **1<sup>er</sup> fournisseur de l'Italie en Gaz naturel.**
- **2<sup>e</sup> fournisseur de l'Espagne en Gaz naturel.**
- **2<sup>e</sup> fournisseur de la Turquie en GNL.**
- **2<sup>e</sup> fournisseur de la Grèce en GNL.**

## Les principales réalisations

- Production commercialisée : 162,9 Millions TEP.**
- Exportation : 91,4 Millions TEP.**
- Volume des ventes sur le Marché national : 71,5 Millions TEP.**
- Chiffre d'affaires à l'exportation : 6019 Milliards DA, soit 45 Milliards USD.**

## Principaux faits marquants

- Signature d'accords commerciaux pour l'exportation du gaz**
  - Avec Grain LNG (UK), d'une durée de 10 ans à partir de janvier 2029, pour une capacité de regazéification de 3 millions Tonnes par an de GNL.
  - Avec la compagnie Allemande VNG, pour une durée de deux ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.
  - Exportation de la 1<sup>re</sup> cargaison de GNL à destination de la Croatie, à partir de GL3Z.
  - Accord-cadre avec la société slovène GEOPLIN portant accroissement des quantités de gaz naturel acheminées vers la Slovénie via le gazoduc reliant l'Algérie à l'Italie.
  - Conclusion d'un contrat de vente de gaz naturel avec la compagnie tchèque CEZ, pour une durée d'une année à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024. La livraison s'effectue via le gazoduc Transmed.
  - Conclusions d'accords de ventes spot avec le client Gunvor pour la livraison de volumes GN vers le marché italien.

## Volume global des ventes

Le volume total des ventes d'hydrocarbures en 2024 s'est élevé à 162,9 Millions TEP en légère baisse de 1% par rapport à 2023.



## Volume des exportations d'hydrocarbures

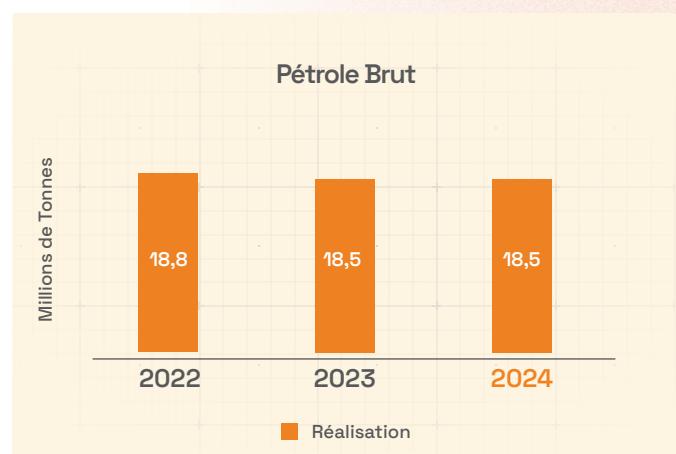
Le volume des exportations d'hydrocarbures de SONATRACH et ses associés, s'est établi à 91,4 Millions TEP. Ces volumes comprennent les ventes de gaz pour les comptes des partenaires, dont les contrats sont régis par les lois 05-07 et 09-13 (participation).



## Répartition des exportations par produit

### Pétrole brut

Les exportations de pétrole brut 2024 ont atteint un volume de 18,5 Millions Tonnes.



### Condensat

Les exportations de condensat ont atteint 2,7 Millions Tonnes en 2024.



- **GPL**

Les exportations de GPL ont atteint 6,1 Millions Tonnes en 2024.



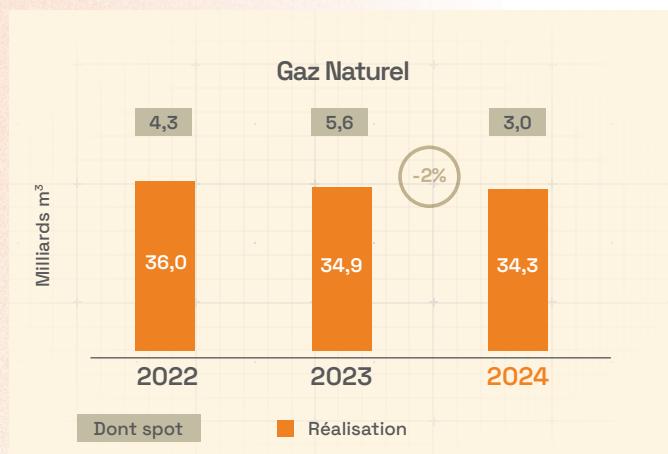
- **Produits raffinés**

Les exportations des produits raffinés ont atteint 14,3 Millions Tonnes en 2024, en hausse de 4% par rapport à 2023.



- **Gaz naturel**

Les exportations de gaz naturel ont atteint un volume de 34,3 Milliards m<sup>3</sup> en 2024.



- **Gaz Naturel Liquéfié**

Les exportations de GNL ont atteint un volume de 25,0 Millions m<sup>3</sup> GNL en 2024.



## Ventes d'hydrocarbures sur le marché national

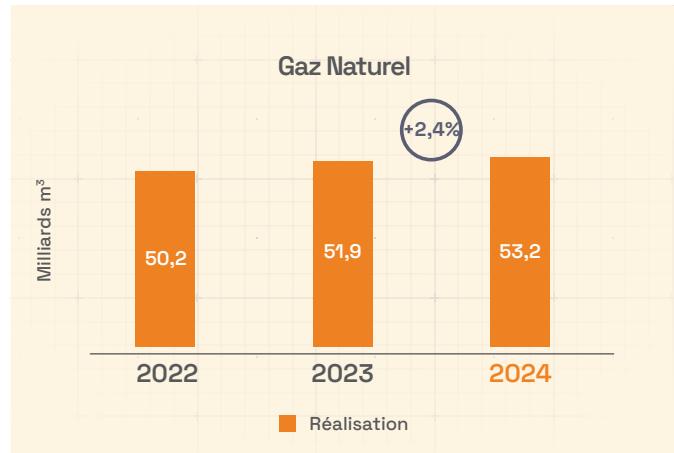
Les ventes des hydrocarbures 2024 sur le marché national ont atteint 71,5 Millions TEP, en hausse de 3% par rapport à 2023.



## Répartition des ventes sur le marché national par produit

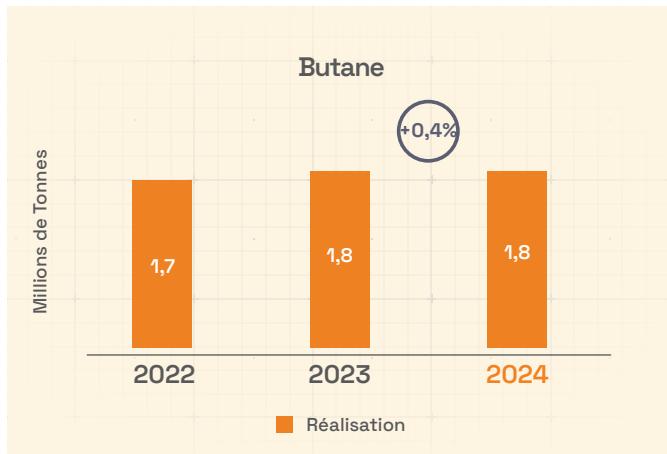
- **Gaz naturel**

Les ventes de gaz naturel sur le marché national ont atteint 53,2 Milliards de m<sup>3</sup> soit une hausse de 2,4% par rapport à 2023.



## • Propane et Butane

Les ventes de Propane et Butane sur le marché national en 2024 ont atteint 3,1 Millions tonnes (1,4 Millions tonnes pour le Propane et 1,8 Millions tonnes pour le Butane en hausse respectivement de 6 % et 0,4 % par rapport à 2023.



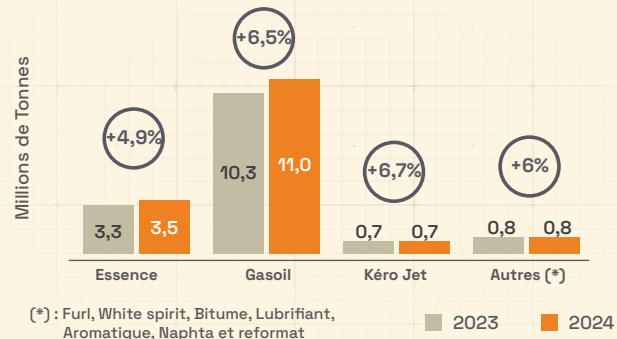
## • Produits raffinés

Les ventes de produits raffinés sur le marché national ont atteint 16 millions de tonnes en 2024, soit une hausse de 6% par rapport à 2023.



En détail, la progression des ventes de produits raffinés sur le marché national est imputable principalement à la hausse de la consommation du gasoil (+6,5%, + 675 milles tonnes) et de l'essence (4,9%, + 162 milles tonnes).

### Détails produits raffinés sur le marché national



## Importation de produits pétroliers

Les importations de produits pétroliers ont atteint 209 Mille Tonnes soit une hausse de 47%.



# Evolution du Marché Oil & Gas

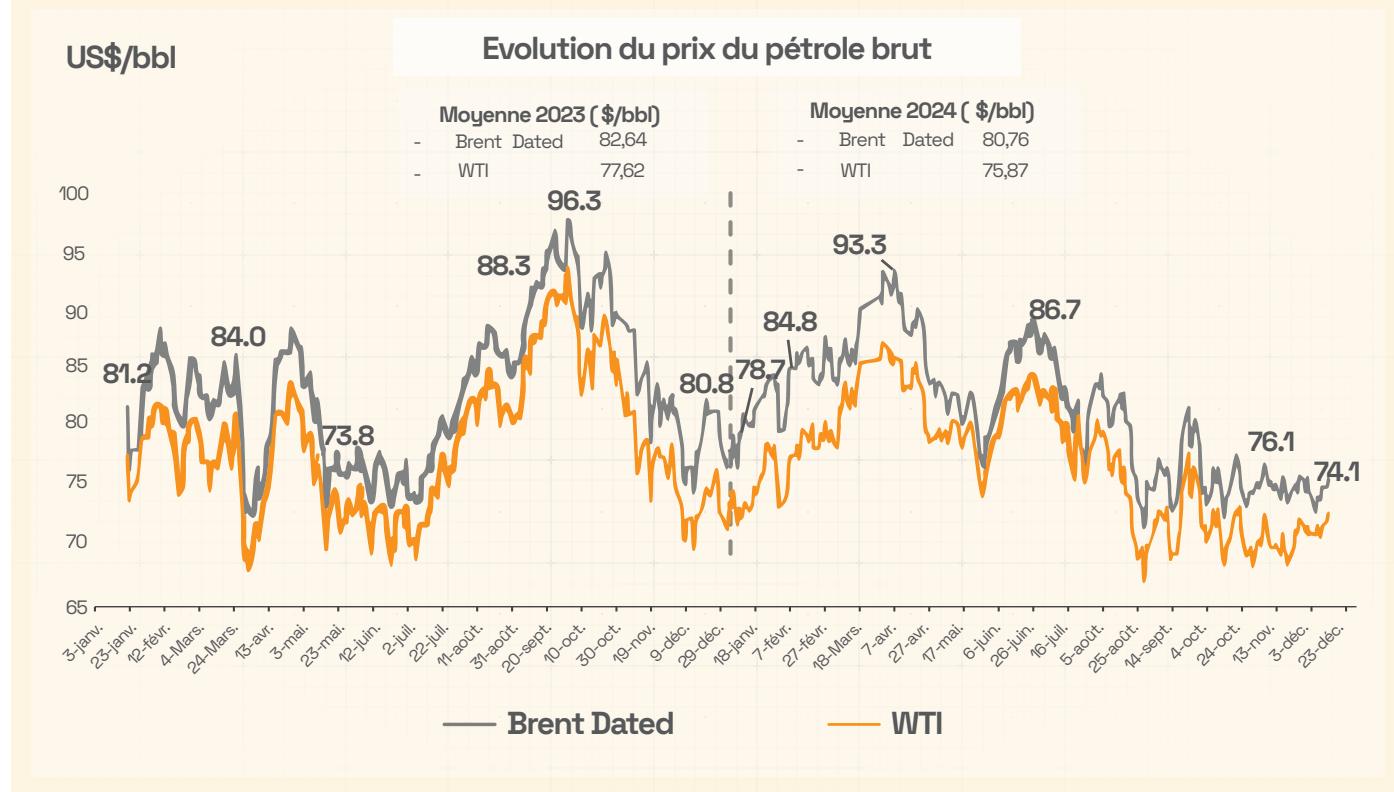


L'évolution du marché pétrolier durant l'année 2024 a été impactée par une combinaison de facteurs, notamment la hausse de la production mondiale de pétrole brut, le ralentissement de la demande et les tensions géopolitiques.

Dans cette même conjoncture, le marché gazier a connu une volatilité au niveau des prix.

## Contexte des marchés pétroliers et gaziers

- Le Brent en baisse de 2,27%



Le prix du Brent DTD a enregistré en 2024 une baisse de 2,27% pour s'établir à 80,76 US\$/bbl contre 82,64 US\$/bbl en 2023.

Le WTI a, pour sa part, affiché en 2024 un recul de 2,25% avec une moyenne annuelle de 75,87 US\$/bbl contre 77,62 US\$/bbl en 2023.

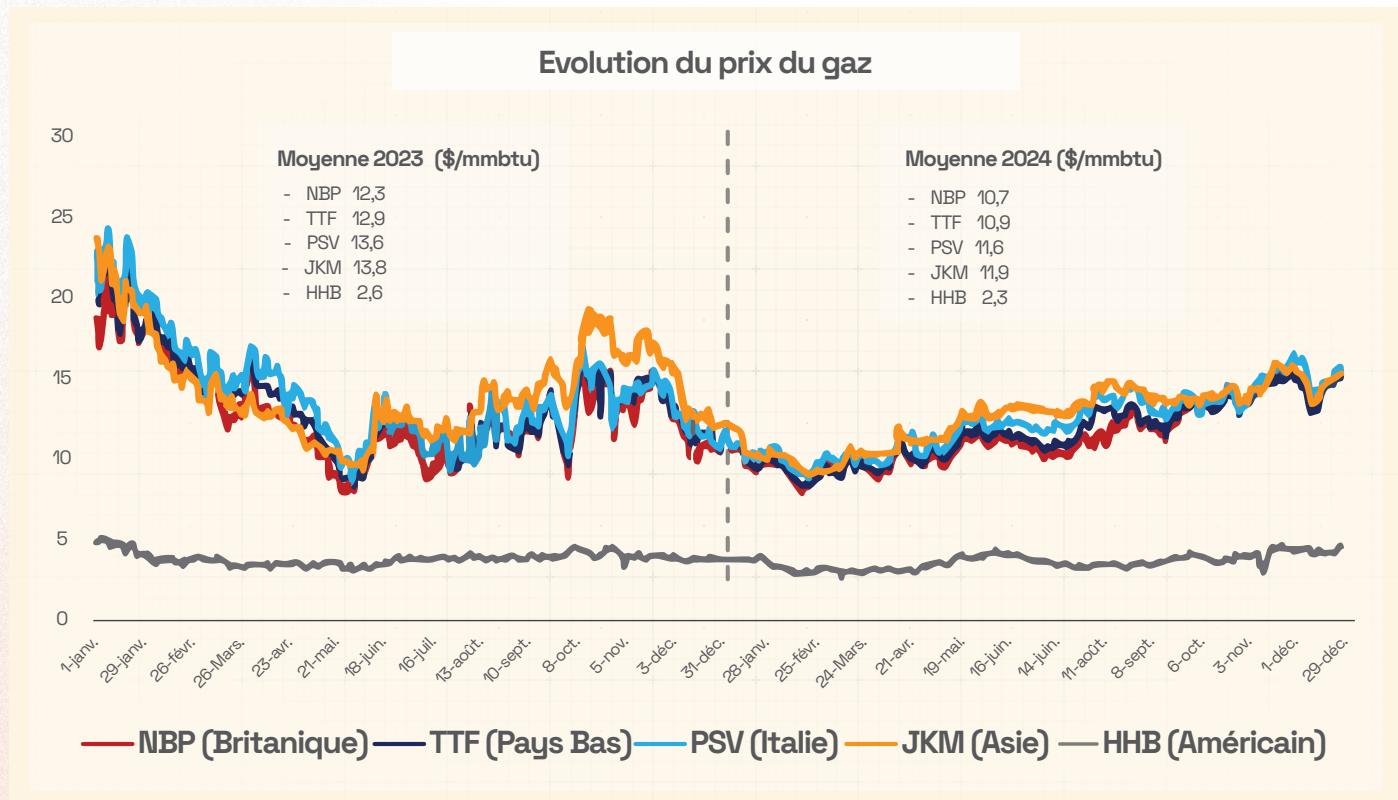
Le marché a été caractérisé par :

- La hausse des cours au premier trimestre 2024 entraînés par un hiver très froid aux Etats-Unis, l'exacerbation des tensions géopolitiques au Moyen-Orient et le conflit russe-ukrainien.
- Le Brent a atteint son summum annuel au mois d'avril à plus de 90 US\$/bbl boosté par les évolutions de la crise au Moyen-Orient, aggravant les inquiétudes liées à l'approvisionnement du marché en pétrole brut. Dès le mois de mai, les prix refluent cependant, sous la barre des 85 US\$/bbl impactés par les dissensions au sein de l'OPEP+ et les mauvaises perspectives économiques mondiales.

La courbe du marché pétrolier a répondu à une conjonction de facteurs, notamment :

- Le ralentissement de la demande au niveau mondial et des niveaux de stocks élevés.
- Une croissance de 0,7%, dans la zone Euro, en deçà des prévisions, et ce, en raison d'une faible consommation et d'investissements limités.
- La dégradation des performances du secteur manufacturier aux USA, en Europe et en Asie.
- La hausse des stocks de pétrole brut aux Etats-Unis.
- La forte augmentation des stocks dans le hub d'Amsterdam-Rotterdam-Anvers (ARA) des produits pétroliers : hausse des stocks de gasoil (+18 %) et de l'essence (+4 %) au mois de novembre.
- Le prolongement de l'accord de réduction de l'OPEP+ de 3,66 millions bbl/j jusqu'à fin 2024 et la décision d'une réduction volontaire par huit membres de l'OPEP+ de 2,2 millions bbl/j de septembre 2024 à mars 2025.

- Les prix du gaz sur une tendance baissière



L'année 2024 a été marquée par le maintien de la volatilité des prix sur le marché du gaz naturel.

La moyenne des prix en 2024 a enregistré une baisse de 13% pour le Henry Hub, 15% pour le TTF et 14 % pour le JKM par rapport à 2023.

Les principaux facteurs à l'origine de la volatilité des prix sur le marché gazier sont :

- Des niveaux de stocks élevés, remplis à plus de 90%, notamment en Europe et ce dès la fin du premier trimestre 2024.
- La douceur du climat durant l'hiver 2023/2024 et la baisse en conséquence de la demande du gaz naturel pour le chauffage.
- La hausse de la demande en Europe en fin d'année 2024 suite à un hiver 2024/2025 froid.
- La sécurisation des stocks en fin d'année par les pays de l'Union Européenne.
- L'augmentation importante de la production d'énergie renouvelable en Europe évaluée sur la période 2021-2023 à +36%.
- La persistance du conflit russe-ukrainien et ses incidences sur la sécurité de l'approvisionnement de l'Europe.
- L'arrivée à terme de l'accord du transit du gaz Russe vers l'Europe via l'Ukraine à la fin d'année 2024.
- Des importations européennes de GNL, à partir des USA et du Qatar, toujours importantes, environ 70% du total des importations de GNL de l'UE.



# Investissements

- En 2024, les réalisations des investissements en Algérie ont atteint 835 Milliards de DA (6,0 Milliards US\$ équivalent), en hausse de 11% par rapport à 2023.
- La part « dinars » des réalisations a atteint 73% du total des investissements.
- La majeure partie de ces investissements (79%) a été consacrée au développement de l'Activité Exploration/Production.





## Exploration - Production

Les investissements dédiés à l'Activité Exploration-Production ont représenté l'essentiel des réalisations (soit 79% du total) avec un niveau de 662 Milliards DA (4,7 Milliards US\$ équivalent), répartis comme suit :

- SONATRACH en effort propre : 483 Milliards de DA (3,5 Milliards US\$ équivalent).
- SONATRACH en association : 179 Milliards de DA (1,3 Milliard US\$ équivalent).

Les investissements réalisés en association ont représenté 27% du total de l'Activité Exploration-Production en 2024 contre 26% en 2023.

En Milliards DA	Réalisation 2023	Réalisation 2024	Taux d'Evolution 2024/2023
<b>Exploration</b>	<b>83</b>	<b>99</b>	<b>20%</b>
Sonatrach en Effort Propre	78	96	22%
Sonatrach en Partenariat	5	4	-15%
<b>Développement et Exploitation de Gisements</b>	<b>537</b>	<b>562</b>	<b>5%</b>
Sonatrach en Effort Propre	382	387	1%
Sonatrach en Association	156	175	12%
<b>Total Activité E&amp;P</b>	<b>621</b>	<b>662</b>	<b>7%</b>
Total en Milliards US\$ Equivalent	4.1	4.7	14%

## Exploration

En 2024, les investissements consacrés à l'exploration ont atteint 100 Milliards de DA (711 Millions US\$ équivalent), enregistrant une hausse de 20% par rapport à 2023. Ces investissements ont porté, principalement, sur l'acquisition de 7 757 km de profils sismiques 2D, 16 387 km<sup>2</sup> de profils sismiques 3D et le forage de 59 puits dont 39 ont été livrés.

	Réalisation 2023	Réalisation 2024	Taux d'Evolution 2024/2023
<b>Sonatrach en Effort Propre</b>			
Sismique 2D (Km)	5 991	7 757	29%
Sismique 3D (Km <sup>2</sup> )	13 579	16 387	21%
Nombre de Puits Forés	<b>45</b>	<b>57</b>	<b>27%</b>
Nombre de Puits Terminés	<b>30</b>	<b>38</b>	<b>27%</b>
<b>Sonatrach en Partenariat</b>			
Sismique 2D (Km)			
Sismique 3D (Km <sup>2</sup> )			
Nombre de Puits Forés	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0%</b>
Nombre de Puits Terminés	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>-50%</b>
<b>Effort Global</b>			
<b>Sismique 2D (Km)</b>	<b>5 991</b>	<b>7 757</b>	<b>29%</b>
<b>Sismique 3D (Km<sup>2</sup>)</b>	<b>13 579</b>	<b>16 387</b>	<b>21%</b>
<b>Nombre de Puits Forés</b>	<b>47</b>	<b>59</b>	<b>26%</b>
<b>Nombre de Puits Terminés</b>	<b>32</b>	<b>39</b>	<b>22%</b>

## Développement et exploitation des gisements

Le montant des investissements dédiés au développement et à l'exploitation des gisements a atteint, en 2024, 562 Milliards de DA (4,0 Milliards US\$ équivalent), dont 69% réalisés en effort propre.

Ces investissements ont principalement été affectés à la réalisation :

- Des grands projets de développement des gisements tels que : Isarène, Touat, Touggourt, Tinhert, RhourdeChegga, l'usine GPL Rhourde El Baguel, TFT, ainsi qu'à des projets de maintien de production comme le Boosting Hassi R'Mel phase III Step II et le Boosting Alrar Phase III, et d'autres projets de raccordements au niveau de Hamra, Ohanet et in Salah.
- Du programme de forage de développement, dont l'effort physique s'est établi à 171 puits achevés, dont 114 puits en effort propre.

	Réalisation 2023	Réalisation 2024	Taux d'Evolution 2024/2023
<b>Sonatrach en Effort Propre</b>			
Volume d'Activité (Mètre Forés)	267 098	345 946	30%
Nombre de Puits Terminés	87	114	31%
<b>Sonatrach en Association</b>			
Volume d'Activité (Mètre Forés)	<b>124 267</b>	<b>154 937</b>	<b>25%</b>
Nombre de Puits Terminés	<b>36</b>	<b>57</b>	<b>58%</b>
<b>Effort Global</b>			
<b>Volume d'Activité (Mètre Forés)</b>	<b>391 365</b>	<b>500 883</b>	<b>28%</b>
<b>Nombre de Puits Terminés</b>	<b>123</b>	<b>171</b>	<b>39%</b>



## Transport par Canalisations

Les réalisations d'investissements en 2024 ont atteint près de 64 Milliards de DA (454 Millions US\$ équivalent), en hausse de 13% par rapport à 2023. Cette Activité représente 8% du total des investissements de SONATRACH.

Plus de 50% des réalisations ont porté sur des projets de développement et de réhabilitation d'ouvrages et infrastructures, principalement la réhabilitation des canalisations GZ2, OB1, OD1 et OH1 ainsi que le CNDG et CDHL, le remplacement de la station départ SP1 HEH de l'OK1, la mise en conformité des systèmes de détection/extinction et des réseaux anti-incendie, le remplacement des oléoducs OD1 et OH1, la réalisation des refroidisseurs de gaz des stations de GZ1/2/3 et la mise à niveau et extension du TA GZ4.

En Milliards DA	Réalisation 2023	Réalisation 2024	Taux d'Evolution 2024/2023
<b>Développement</b>	<b>1.3</b>	<b>1</b>	<b>-22%</b>
<b>Réhabilitation</b>	28	31	12%
<b>Infrastructures</b>	11	12	13%
<b>Exploitation</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>9%</b>
<b>Maintenace/Télécommunication/Siège</b>	4	6	46%
<b>Total Activité TRC</b>	<b>56</b>	<b>64</b>	<b>13%</b>
Total en Millions US\$ Équivalent	374	454	21%

## Liquéfaction et Séparation

Les investissements réalisés dans l'Activité Liquéfaction et Séparation s'élèvent à 44 Milliards de DA (312 Millions US\$ équivalent), soit 5% du total des investissements.

L'essentiel des réalisations a porté sur les projets de réalisation d'une nouvelle jetée au niveau du port de Skikda, la réalisation d'un nouveau bac de stockage GNL au complexe GL1K, la fourniture et le montage de (04) échangeurs principaux au niveau des complexes GL1Z et GL2Z ainsi que les investissements de maintien, de fiabilité et de sécurité des installations.

En Milliards DA	Réalisation 2023	Réalisation 2024	Taux d'Evolution 2024/2023
<b>Développement</b>	<b>18.4</b>	<b>17.7</b>	<b>-4%</b>
<b>Infrastructures</b>	1.7	5.6	227%
<b>Maintien, Fiabilité et sécurité</b>	8.9	14.6	65%
<b>RIZ</b>	<b>1.9</b>	<b>4.6</b>	<b>139%</b>
<b>RIK</b>	<b>1</b>	<b>0.7</b>	<b>-28%</b>
<b>Dircetion Gestion Siège LQS-GTS</b>	0.5	0.5	-3%
<b>Total Activité LQS</b>	<b>32</b>	<b>44</b>	<b>35%</b>
Total en Millions US\$ Équivalent	216	312	44%

## Raffinage et Pétrochimie

Les investissements réalisés dans l'Activité Raffinage et Pétrochimie s'élèvent à près de 51 Milliards de DA (361 Millions US\$ équivalent), soit 6% du total des investissements.

En Milliards DA	Réalisation 2023	Réalisation 2024	Taux d'Evolution 2024/2023
<b>Développement</b>	<b>25</b>	<b>39</b>	<b>57%</b>
<b>Raffinage</b>	1	3	299%
<b>Pétrochimie</b>	24	36	50%
<b>Mintien, Fiabilité et sécurité</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>65%</b>
<b>Siège RPC</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>116%</b>
<b>Total Activité RPC</b>	<b>32</b>	<b>51</b>	<b>59%</b>
Total en Millions US\$ Equivalent	212	361	71%



# Ressources Humaines

**L'Excellence opérationnelle et managériale, la Responsabilité, l'Equité et la Transparence sont les axes clés sur lesquels repose la politique des Ressources Humaines de SONATRACH.**

L'Entreprise œuvre à optimiser de manière pérenne la gestion de carrière de ses collaborateurs, en favorisant l'émergence de la compétence et des talents et en suscitant l'adhésion des collectifs au succès et à l'essor de l'Entreprise.

Dans l'objectif d'atteindre un haut niveau d'efficacité opérationnelle dans l'ensemble de ses activités, SONATRACH veille à :

- Satisfaire les besoins en ressources humaines des différentes activités.
- Recruter les meilleurs talents issus des universités et des grandes écoles, notamment à travers l'organisation de concours.

L'Entreprise favorise un recrutement basé sur le mérite et l'adéquation profil-poste en priorisant l'emploi local dans les zones d'activité.



SONATRACH accorde le plus grand intérêt à la formation continue de ses collaborateurs de manière à hisser les compétences à leurs meilleurs niveaux. Les plans de formation mis en œuvre par l'Entreprise visent entre autre :

- Le renforcement des compétences techniques et managériales.
- L'adaptation aux nouvelles technologies et exigences de la transition énergétique.
- La promotion de la recherche et de l'innovation.

Pour réaliser ses objectifs SONATRACH s'appuie sur deux grands établissements de formation performants :

- L'IAP, Institut Algérien du Pétrole, l'outil principal de formation technique de SONATRACH.
- La SMA, SONATRACH Management Academy, un centre de perfectionnement de l'Entreprise, spécialisé dans le développement des compétences managériales.

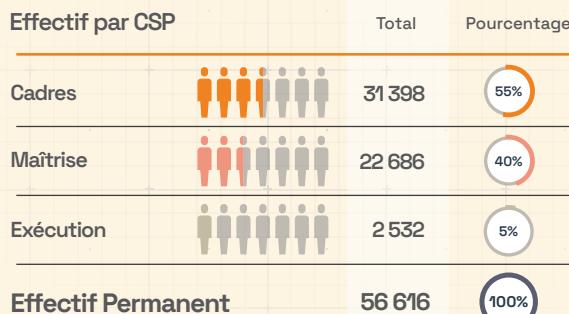
## Bilan Ressources Humaines 2024

### Volet Emploi

- L'exercice 2024 a été clôturé avec un effectif global de 66 779 agents en légère hausse (+1,1%) par rapport à l'exercice 2023 (66 025 agents).

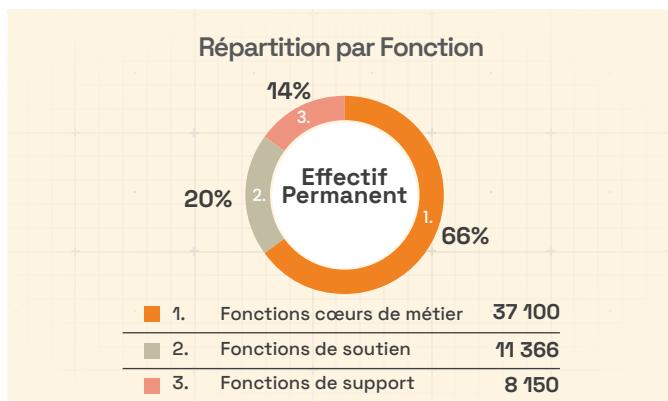


- L'effectif permanent représente un taux de 85% par rapport à l'effectif global.
- Répartition de l'effectif permanent par catégorie socioprofessionnelle au titre de l'exercice 2024.



Par catégorie socioprofessionnelle, l'effectif permanent de l'Entreprise est constitué majoritairement de cadres et d'agents de maîtrise (95 %).

- La moyenne d'âge de l'effectif permanent est de l'ordre de 43 ans.
- La moyenne d'ancienneté de l'effectif permanent est de l'ordre de 14 ans.
- L'effectif féminin enregistré au titre de l'exercice 2024 représente 16,5% de l'effectif permanent global, soit 9 352 agents en hausse de 2% par rapport à l'exercice 2023 (9 184).
- L'effectif relevant des fonctions cœur de métiers (géophysique, forage, exploitation & développement des gisements, transport, le raffinage, pétrochimie, sécurité & maintenance industrielle, commercialisation) représente un taux de 66%, devançant notamment les fonctions de soutien et de support.



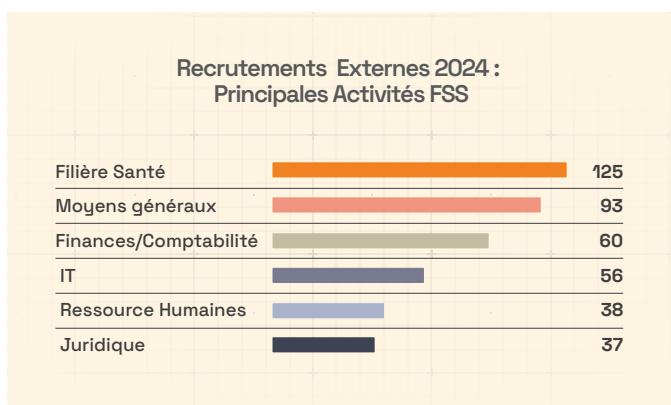
- Les recrutements externes enregistrés au titre de l'exercice 2024 sont de l'ordre de 1 925 agents et concernent essentiellement les catégories de la maîtrise et des cadres.



- Les recrutements externes dans les fonctions cœur de métiers « FCM » s'élèvent à 1 316 agents soit 68% du total des recrutements réalisés au titre de l'exercice 2024, dont 92% ont concerné les activités suivantes :

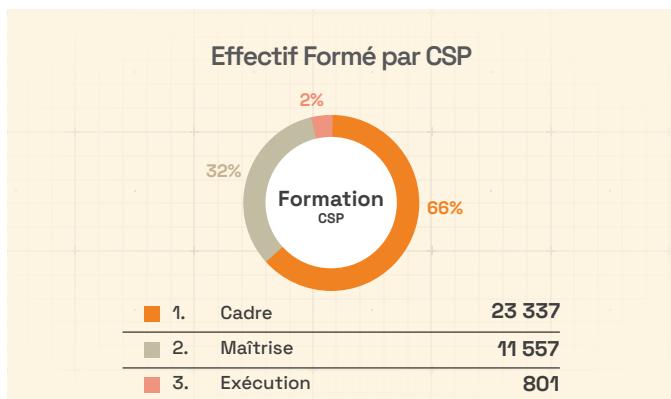


- Les recrutements externes dans les fonctions de soutien et de support « FSS » s'élèvent à 609 agents soit 32% du total des recrutements réalisés au titre de l'exercice 2024, dont 67% ont concerné les activités suivantes :

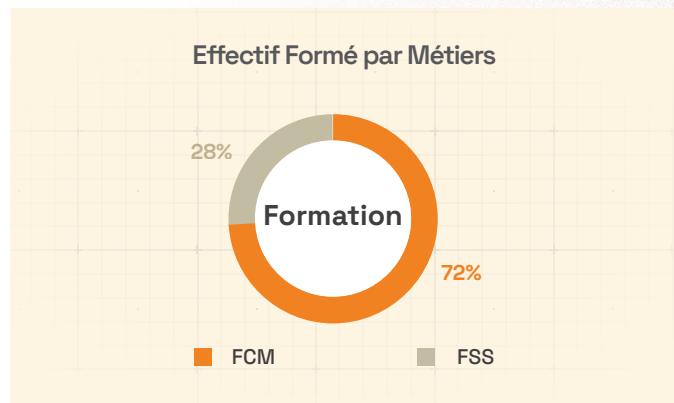


## Volet Formation

- L'effectif permanent formé au titre de l'exercice 2024 est de l'ordre de 35 695 agents pour un effectif global de 56 616 agents, soit une hausse de 25% par rapport à l'exercice 2023 (28 614).
- Le volume pédagogique réalisé au titre de l'exercice 2024 est de 329 583 H/J et une enveloppe budgétaire de 7 086 millions DA.
- La formation a ciblé en premier lieu la catégorie socioprofessionnelle des « Cadres » avec 66% des effectifs formés.



- L'effectif formé au titre de l'exercice 2024, relevant des fonctions cœur de métiers « FCM » est de 27 500 agents, soit 72% du total de l'effectif formé. L'effectif formé au titre de l'exercice 2024, relevant des fonctions de soutien et de support « FSS » est de l'ordre de 9 995 agents, soit 28% du total de l'effectif formé.



- L'âge moyen du personnel formé est de 41 ans avec une ancienneté moyenne de 13 ans. Le personnel féminin formé au titre de l'exercice 2024 représente 17% du total des effectifs formés, soit 5 946 agents.
- Les formations dispensées par les organismes de formation internes de l'Entreprise, à savoir la SMA, l'IAP et les Centres de Formation des Activités, représentent un taux de 90% du total du volume pédagogique (H/J) réalisé soit 296 708 H/J.
- Les formations en mode présentiel représentent 96,9% du total H/J réalisé. 75% des actions de formation réalisées au titre de l'exercice 2024, sont des formations de courte durée, soit une moyenne de 9 H/J par agent.

# HSE

SONATRACH vise à atteindre et à maintenir les plus hauts standards en matière de Santé, Sécurité et de protection de l'Environnement. Dans sa déclaration générale de la politique HSE, SONATRACH réaffirme son ambition d'excellence dans le domaine. Pour créer de la valeur ajoutée et répondre aux attentes de toutes ses parties prenantes internes et externes, l'Entreprise s'appuie sur trois valeurs fondamentales :

- **La Santé et la Sécurité de l'Homme.**
- **La Sécurité des Biens et des Installations.**
- **La Protection de l'Environnement.**

SONATRACH place la Santé et la Sécurité des travailleurs et la protection de l'Environnement, au sommet de ses priorités, tout en assurant une amélioration continue de ses procédures et en adoptant une démarche proactive dans ce domaine.

Elle s'engage aussi à développer un système d'identification et d'évaluation continue des risques et à mettre en œuvre les dispositions nécessaires et appropriées pour leur atténuation.

Pour assurer la Sécurité de ses biens et ses installations, SONATRACH veille à ce que tous les dispositifs de maîtrise des risques soient constamment efficaces et fonctionnels.





## Faits marquants

L'année 2024 a été marquée par de notables avancées dans la prise en charge des risques HSE et ce à travers l'adoption de deux documents de référence stratégique : la Déclaration Générale de la Politique, Santé, Sécurité et Environnement (HSE) de l'Entreprise et la nouvelle Stratégie Climat.

- Le 31 Octobre 2024, le Président Directeur Général, M. Rachid HACHICHI a procédé à la signature de la Déclaration Générale de la Politique, Santé, Sécurité et Environnement (HSE) de l'Entreprise.

Le document réaffirme les engagements stratégiques HSE de l'Entreprise et souligne sa détermination à :

- Accorder la priorité à la santé et la sécurité des travailleurs, ainsi qu'à la protection de l'environnement.
  - Garantir la Sécurité de ses actifs en veillant à la disponibilité et l'efficacité des dispositifs de maîtrise des risques .
  - Mobiliser l'ensemble de ses employés autour de la culture de prévention et la maîtrise des risques.
  - Se conformer aux exigences légales et réglementaires, en matière HSE.
  - S'assurer qu'aucun projet ne soit lancé sans évaluation préalable de ses impacts environnementaux et de son acceptabilité sociale.
- Avec l'adoption de la Nouvelle Stratégie Climat de SONATRACH le 22 Juillet 2024, SONATRACH franchit une étape clé dans son engagement en faveur du développement durable.

Cette nouvelle stratégie s'inscrit dans le cadre des objectifs de développement durable et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques sur lesquels l'Algérie s'est engagée. Elle s'articule autour de plusieurs axes tels que, la réduction des émissions des gaz à effet de serre à travers, notamment :

- La réduction du torchage et des émissions fugitives de méthane.
- La augmentation du niveau d'intégration des énergies renouvelables.
- La promotion de l'efficacité énergétique.
- Le développement des solutions de séquestration naturelles et technologique du carbone.

SONATRACH affiche, l'ambition de parvenir à un équilibre entre ses émissions de GES et les absorptions par les puits de carbone au cours de la deuxième moitié du siècle.

## Parmi les autres faits marquants de l'année 2024 :

- La signature d'un protocole d'accord entre la SONATRACH et la DGF, en date du 11/12/2024, pour la réalisation du Projet Forestier, pour la Création de Puits de Carbone Certifiés «PFCPCC» dans le cadre de la stratégie climat.
- La Tenue d'une rencontre, le 04/12/2024 au niveau du siège de la Direction Générale, sur la problématique « Empiètements des périmètres de protection des installations et ouvrages de SONATRACH ».

En quête d'amélioration de ses performances HSE SONATRACH a, au cours de l'année 2024, initié d'autres actions concernant, notamment :

- La réduction du risque accidentel en particulier, la prévention des risques majeurs et le renforcement de l'intégrité des installations et des ouvrages.
- La réduction des pertes primaires de confinement.
- La réduction du taux de torchage et l'atténuation des émissions des gaz à effet de serre (GES).
- L'amélioration de l'efficacité hydrique de l'Entreprise ainsi que le management du risque de pollution.



## Réalisations

Dans le cadre de sa stratégie visant la promotion de la culture HSE, SONATRACH a engagé en 2024 de nombreuses actions visant à une meilleure prise en charge des risques liés à la santé des travailleurs, la sécurité des installations et à la protection de l'environnement. Dans cette perspective, l'Entreprise a poursuivi le déploiement du système de management HSE-MS.

### Développement du leadership, promotion de l'engagement et de la culture HSE

- Sensibilisation et information des managers des sites opérationnels.**

Lancement de plusieurs programmes visant à développer le leadership et l'engagement à tous les niveaux de l'organisation, à travers des programmes impliquant les managers, le personnel SONATRACH, ainsi que les sous-traitants, notamment au niveau des pôles industriels : Hassi Mesaoud, In Amens et Skikda.

- Mise en œuvre du programme d'implication des managers intermédiaires et de proximité sur le développement du leadership pour améliorer des performances HSE par la mise en œuvre du guide pour la conduite de la revue HSE des Accidents et Incidents de SONATRACH.
- Lancement du programme d'implication du personnel SONATRACH, sous-traitant et partenaires pour la maîtrise des risques par la mise en œuvre du « Référentiel causerie sécurité (Safety ToolBox Talk).

- Mise en œuvre des Règles SALAMATI**

- Lancement d'un programme de sensibilisation et d'information, relatif aux Règles d'or SONATRACH « Règles SALAMATI », visant la prévention des risques accidentels, notamment les risques majeurs au sein de l'Entreprise. Cette action a particulièrement ciblé les grands pôles industriels.
- Formation de 186 Animateurs sur les Règles SALAMATI de SONATRACH, au niveau de la SONATRACH Management Academy (SMA).

### La promotion de la santé au travail

Concernant cet objectif, les actions engagées ont concerné essentiellement trois volets : l'évaluation des Risques Professionnels (EVRP), la prévention de la mortalité non accidentelle sur les lieux de travail et l'hygiène alimentaire.

- L'évaluation des Risques Professionnels (EVRP) :**

Plusieurs initiatives sont à relever dans ce domaine :

- Le déploiement de la plateforme EvRP au niveau de tous les sites de SONATRACH.

- L'engineering et lancement de la formation spécifique EvRP pour les Médecins et les Risk-Managers.
- L'évaluation des risques liés aux postes de travail est intégrée dans l'ensemble des activités. Elle a permis d'identifier environ 1382 actions, dont 48% ont été réalisées à ce jour.

- La prévention de la mortalité non accidentelle sur les lieux de travail**

Pour une meilleure prise en charge de ce risque, une étude épidémiologique de la mortalité indéterminée sur les lieux de travail a été réalisée en 2024. Des plans d'actions visant le renforcement de la surveillance médicale des travailleurs ont été également élaborés et mis en œuvre.

- Hygiène alimentaire**

Dans le cadre de l'amélioration de l'hygiène alimentaire, il convient de souligner que la formation de l'ensemble des comités-cuisines de l'Entreprise a été finalisée au cours de l'année 2024 et que plusieurs actions d'inspection ont été menées.

### Intégrité et Conformités des Installations

SONATRACH veille à l'intégrité et à la conformité des installations à travers, notamment la mise en place du projet Process Safety Management (PSM) et la réalisation des diagnostics réglementaires et des travaux de mise en conformité.

- Process Safety Management (PSM)**

- Implémentation du système Process Safety Management (PSM) au niveau de l'Activité LQS (Activité pilote).
- Elaboration et validation de plusieurs référentiels touchant à l'intégrité et à la conformité des installations ont été également.
- Formation des intervenants de toutes les Activités sur les indicateurs de performance liés à la sécurité des procédés.

### Diagnostics réglementaires :

- Suivi et coordination des travaux entrepris dans le cadre des programmes de mise en conformité réglementaire des installations et équipements de SONATRACH en adéquation avec les exigences stipulées dans le Décret n°21-331.

- Investigations sur les accidents majeurs**

Mise en œuvre de plans d'action au niveau des sites opérationnels pour identifier les causes des accidents et mettre en place des actions correctives.

Au cours de l'année 2024, à l'issue des investigations menées à la suite des accidents, plus de 1600 réserves ont été identifiées dont près de 1000 ont été levées, soit un taux de 62%.

## Climat & Protection de l'Environnement

L'année 2024 a vu de notables réalisations concernant la durabilité environnementale et la réduction des émissions de gaz à effet de serre à travers, notamment la mise en place d'un partenariat avec ENI pour la réduction du torchage, la valorisation du gaz et la mise en œuvre de technologies de réduction des émissions.

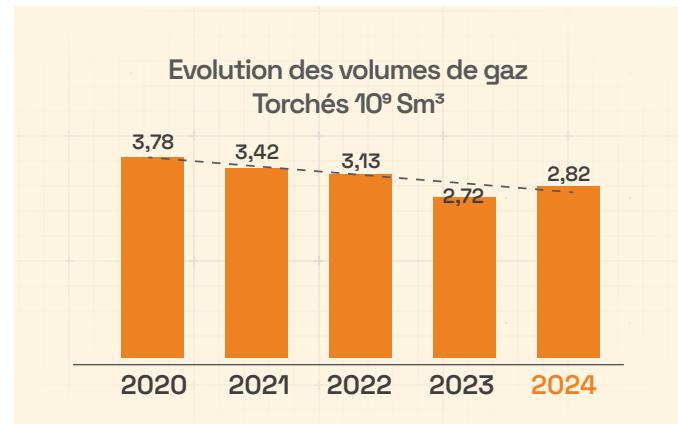
La mise en œuvre de cet accord de coopération technologique a pour objectif de développer et d'appliquer des solutions techniques avancées afin de minimiser l'impact environnemental des opérations de production de gaz et de pétrole.

La coopération s'articule dans une première étape autour de la réalisation d'une baseline des émissions GES au niveau des 4 régions Pilotes Hassi messaoud , Hassi R'Mel et Rhourde En'Nous (1ère Phase).

- Baisse du volume des gaz torchés**

Durant l'année 2024, le volume global des gaz torchés au niveau des Activités Opérationnelles de SONATRACH est de 2,82 Milliards Sm<sup>3</sup>. La part de l'Activité EP représente 85% du volume global torché, soit 2,41 Milliards Sm<sup>3</sup>.

L'analyse de l'évolution des volumes de gaz torchés entre 2020 et 2024 révèle une baisse de 25% soit environ 1 Milliards Sm<sup>3</sup>. Cette baisse a été enregistrée essentiellement au niveau de l'Activité EP, et s'explique principalement par la mise en service de plusieurs projets de récupération des gaz associés, notamment au niveau de la Région de Hassi Messaoud.



- Efficacité Energétique**

- Reconduction de la nouvelle convention entre SONATRACH et l'APRUE dans le domaine de l'efficacité énergétique.
- Lancement des travaux du comité de coordination pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la convention cadre sur l'efficacité énergétique.

- Lancement du Projet Forestier pour la Création de Puits de Carbone Certifiés**

Dans le cadre de la stratégie climat, un protocole d'accord, a été signé le 11/12/2024, entre SONATRACH et la Direction générale des Forêts (DGF) pour la réalisation du Projet Forestier pour la Création de Puits de Carbone Certifiés « PFCPCC ».

- Protection de l'Environnement**

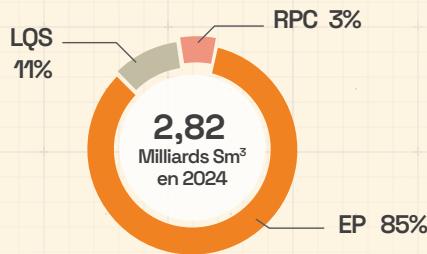
- Mis e à jour de la plateforme " Veille Environnementale "**

La plateforme « Veille Environnementale: Règlementaire, Normative et Bonnes pratiques », concerne la mesure du niveau de conformité environnementale, dont les items de la politique, les normes (14001, 26000, 50001), le respect des dispositions de la loi sur les hydrocarbures, les textes d'application et les procédures...

- Finalisation du projet de coopération MED réalisé au titre de la convention de Barcelone**

Dans le cadre gestion des déchets dangereux et du respect de la réglementation environnementale, plusieurs actions ont été entreprises concernant le projet de transfert et l'exportation pour élimination de plusieurs Equipements contenant des PCB.

### Répartition du Torchage 2024 par Activité



## Déploiement du système de management HSE-MS

L'année 2024 a été marquée par la réalisation de plusieurs actions dans le cadre du déploiement et du développement du HSE-MS, notamment :

- Elaboration et validation des procédures « Audit » et réalisation des premières revues de direction du HSE-MS au niveau des Activités E&P, LQS, TRC et RPC.
- Organisation de séances de sensibilisation sur le système HSE-MS et la politique HSE, destinées aux différentes structures de la ligne fonctionnelle E&P.
- Réalisation du diagnostic test HSE-MS au niveau de la Direction Gestion Siège, GP1Z, GL1Z, GP2Z, GL1K/LQS.
- Réalisation des Audit des Systèmes de Management HSE-MS au niveau de toutes les unités opérationnelles de l'activité RPC.

## Gestion des urgences et des crises

L'année 2024 a vu la réalisation de plus de 69 exercices de simulation (PII/PCT) dans le but de tester et renforcer les capacités de gestion des situations d'urgence et améliorer la coordination avec les différentes parties permanentes (internes et externes).



# Contenu Local et Intégration Nationale

SONATRACH accorde une importance majeure à la gestion optimale de ses achats et de ses approvisionnements. En renforçant la maîtrise de ses processus d'achat et de l'ensemble de la chaîne logistique, elle poursuit des objectifs de performance ambitieux, notamment :

- La valorisation du contenu local et le soutien à l'économie nationale.
- La réduction des coûts et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle.
- La garantie de la continuité des activités.
- L'optimisation budgétaire et la planification stratégique des achats.
- L'amélioration la qualité des produits ou services.



Au cours de l'année 2024, SONATRACH a poursuivi ses efforts en matière de promotion du contenu local ainsi que son engagement en faveur l'intégration nationale et a vu le lancement des actions touchant à la procédure de passation de marché et la digitalisation des processus de passation de marché.

### 1. Amendement de la procédure de passation des contrats

Dans de cadre du projet d'amendement global de la Procédure de Passation des Contrats, plusieurs rencontres associant les structures opérationnelles ont été tenues en vue d'identifier les difficultés rencontrées par les utilisateurs et de formuler des propositions de solutions. Un Comité d'Experts a été chargé de l'examen des contraintes soulevées et de l'élaboration d'un projet d'amendement.

### 2. Digitalisation du processus de passation des contrats

Dans une logique de renforcement de sa compétitivité, SONATRACH a poursuivi, en 2024, la mise en œuvre de son programme de digitalisation, visant à moderniser les procédures de passation des contrats à travers l'adoption de pratiques plus efficaces, équitables et traçables. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie globale axée sur la valorisation du contenu local et le recours prioritaire aux ressources nationales pour accompagner ses projets de développement.

Fidèle à sa volonté de rester à la pointe de l'innovation, SONATRACH investit dans des solutions numériques performantes et exploite pleinement les opportunités offertes par la transformation digitale.

Dans ce cadre, l'année 2024 a été marquée par la poursuite du déploiement du Portail de Passation des Contrats (PPC), avec le lancement de la digitalisation du retrait des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO). Cette initiative vise à assurer la traçabilité des interactions entre les différents acteurs, tout en réduisant les coûts et les délais liés aux processus contractuels.

- Les opérateurs économiques peuvent ainsi désormais procéder au retrait en ligne du DAO et effectuer de la même manière le paiement des frais afférents à cette opération.
- Toujours dans le cadre de la digitalisation du processus de passation des contrats, la mise en place du module de gestion des travaux de la Commission de Contrôle de Conformité (CCC) permet le suivi, en toute transparence, des décisions, convocations, demandes de clarification et transmission des décisions.

### 3. Promotion du Contenu Local et de l'intégration Nationale

Conformément aux orientations du Président de la République, SONATRACH veille à l'occasion de la réalisation de ses commandes et de ses plans de

développement à maximiser à la création de valeur ajoutée en Algérie, à travers le recours en priorité à l'outil national de production.

Au cours de l'année 2024, SONATRACH a initié de multiples actions visant à donner un nouvel élan à sa politique de contenu local, à travers :

- La mise en place d'un reporting mensuel recensant les réalisations en termes de contrats conclus avec les entreprises de droit algérien.
- La création d'une « Fiche d'intégration nationale », détaillant l'ensemble des actions entreprises par SONATRACH pour la promotion du contenu local.
- Développement du Contenu Local à travers, notamment :
  - L'établissement des relations étroites entre l'Université et le secteur économique.
  - La création des pôles universitaires comprenant des écoles nationales supérieures spécialisées dans différentes régions du pays en vue de favoriser l'émergence d'une élite de chercheurs dans des secteurs créateurs de richesse, notamment l'industrie et l'agriculture.
  - La préservation des réserves de change en soumettant tout recours à l'importation, à l'approbation préalable du gouvernement.
  - La création d'une banque de données permettant le recensement des différents produits locaux répondant aux besoins exprimés par SONATRACH.
  - Le soutien aux investissements contribuant à la réduction de la facture d'importation en utilisant les matières premières locales.
  - L'appui à la diversification des sources d'énergie, notamment par le développement des énergies propres, en encourageant l'investissement des start-ups et des PME.

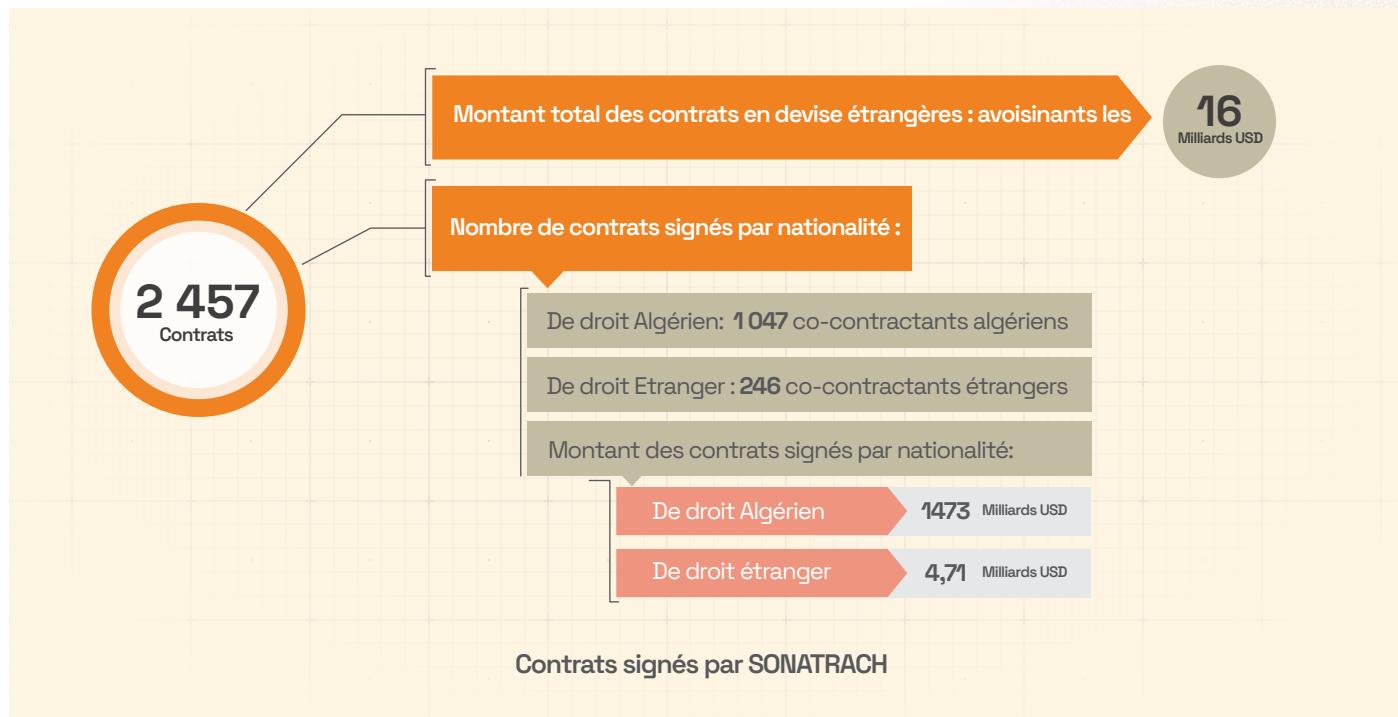
## Principales réalisations

Au cours de l'année 2024, SONATRACH a, avec la participation des représentants de ses structures opérationnelles, engagé plusieurs actions en vue de promouvoir sa politique de contenu local :

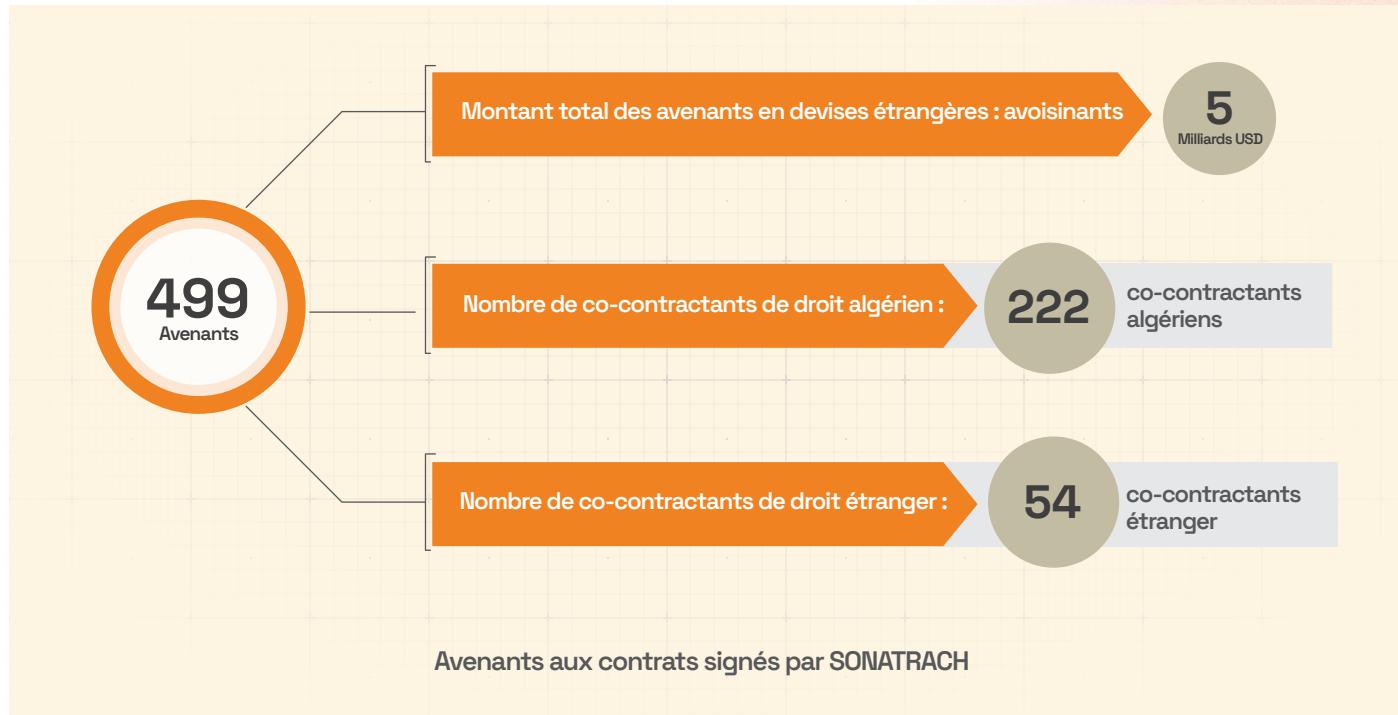
- Tenue de plus d'une dizaine de rencontres permettant à des entreprises nationales publiques et privées de présenter leurs activités (gammes de biens et services), et de bénéficier, le cas échéant, d'un accompagnement pour accéder aux commandes et aux marchés de SONATRACH.

- Visites des sites de fabrication industrielles de plusieurs entreprises algériennes, spécialisées dans le traitement des déchets ferreux et non ferreux, la construction mécanique, la fabrication de la raccorderie pétrolière, de line-pipes en fibre de verre en vue d'identifier des opportunités de partenariat industriel.
- Organisation et participation à plus de dix évènements majeurs (manifestations économiques, foires et salons...) placés sous le thème de la Promotion du Contenu Local et de l'Intégration Nationale.

## Volet Contrats signés par SONATRACH



## Volets avenants aux contrats signés par SONATRACH



# Énergies Vertes & Renouvelables

SONATRACH s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de développement des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert. Elle œuvre, dans ce cadre, à bâtir une solution énergétique intégrée et durable pour l'Algérie.

Dans ce contexte, la politique de transition énergétique adoptée par SONATRACH s'articule autour de deux axes essentiels : d'abord, maintenir et renforcer la production de gaz naturel, en tant qu'énergie de transition incontournable avec les plus faibles taux d'émissions, comparé aux autres énergies fossiles et, ensuite, investir massivement dans les énergies renouvelables, principalement le solaire pour diversifier son mix énergétique et réduire son empreinte carbone.

Déterminée à réduire sa dépendance aux énergies fossiles, SONATRACH s'est, par ailleurs, engagée activement dans le développement de la filière hydrogène vert, notamment en lançant des projets pilotes et en établissant des partenariats avec des acteurs clés du secteur pour développer la production, le transport et la commercialisation de cette énergie du futur. Ces initiatives traduisent un engagement fort pour faire de l'Algérie un acteur incontournable dans la production d'énergies propres et durables.



Dans le cadre de sa stratégie de transition énergétique visant à renforcer la place des énergies renouvelables dans son mix énergétique et à réduire son empreinte carbone SONATRACH a élaboré une feuille de route ambitieuse qui s'articule autour de trois principaux axes :

### 1. Réalisation d'un programme de solarisation des sites de production

SONATRACH a poursuivi en 2024, la mise en œuvre du programme de solarisation de ses sites de production opérés en effort propre et en association. Outre la solarisation des bases de vies, SONATRACH est engagée dans la réalisation de plusieurs centrales solaires connectées aux réseaux électriques des grandes régions de production. Réalisée en partenariat avec ENI, le projet de centrale solaire photovoltaïque BRN phase 2 devrait ainsi être mis en service, dès le premier trimestre 2026. Dans ce même volet, d'autres projets sont en cours de maturation dans les régions d'El Merck, MLE, OHANET, EL BORMA.

Ces différents projets ont pour principaux objectifs : la réduction de la consommation d'énergie carbonée pour la production d'électricité, la réduction associée de l'empreinte environnementale globale de l'Entreprise, et le renforcement de l'autonomie énergétique des installations à travers la diversification des sources d'énergies, ainsi que l'optimisation des coûts opérationnels.

### 2. Appui au Programme National des Energies Renouvelables et à la Stratégie Nationale de l'Hydrogène

Dans le cadre du programme national des énergies renouvelables, et de la stratégie nationale de développement de l'hydrogène vert, SONATRACH apporte une contribution décisive à travers, notamment :

- L'élaboration des référentiels de cahiers des charges des projets de centrales de production d'électricité à partir des énergies renouvelables en vue de garantir leur performance technique et économique, et d'aligner leur réalisation sur les meilleures pratiques internationales.
- La préparation du cadre réglementaire dédié à la filière hydrogène vert, en vue de créer des conditions attractives et favorables à l'essor de cette filière.

### 3. Développement de la filière hydrogène vert : un axe stratégique prioritaire

SONATRACH a renforcé son engagement dans le développement de l'hydrogène vert, en synergie avec la stratégie nationale de l'hydrogène visant à positionner l'Algérie comme un acteur clé au niveau régional et international dans cette filière considérée comme un des piliers de la transition énergétique, permettant la décarbonation de nombreux secteurs industriels.

Plusieurs projets d'hydrogène vert et de ses produits dérivés sont en cours de maturation et concernent :

- La pétrochimie verte avec la production de carburants durables pour l'aviation SAF (Sustainable Aviation Fuel) et la production d'ammoniac vert comme engrais propre et durable, ou comme carburant alternatif, notamment pour le transport maritime.
- L'acier vert produit à partir de l'hydrogène vert pour la décarbonation du secteur de la sidérurgie très consommateur en énergie fossile.
- Le développement des infrastructures de transport de l'hydrogène par pipeline pour l'exportation vers l'Europe avec le projet de grande envergure « South2 Corridor » visant à produire et transporter de l'hydrogène vert de l'Algérie vers l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne. Un protocole d'Entente a été signé ainsi en 2024 entre les groupes SONATRACH et SONEGAZ, VNG (Allemagne), SNAM (Italie), Sea Corridor (Italie) et Verbund Green Hydrogen (Autriche) en vue d'entamer les travaux de maturation du projet et de préparation du lancement des études de faisabilité.
- Le lancement des études concernant la réalisation d'un second corridor visant à transporter l'hydrogène pour alimenter les industries locales et les industries lourdes de sidérurgie, les unités pétrochimiques de production d'engrais, et les cimenteries, est aussi en cours d'étude.

La réalisation de ces projets permettra à SONATRACH d'acquérir le savoir-faire et d'atteindre la maîtrise technologique sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'hydrogène vert, depuis la production et la certification verte, le stockage et le transport, la transformation et la commercialisation au client final, et répondre ainsi aux exigences environnementales en termes d'empreinte carbone des produits industriels au niveau des marchés internationaux.

### Coopération internationale

En 2024, la dynamique de coopération internationale s'est renforcée à travers des partenariats et la signature de plusieurs protocoles d'entente avec des acteurs nationaux et internationaux ayant une longue expérience dans le domaine de la transition énergétique, pour partager l'expérience et développer les pré-requis et études nécessaires à la mise en œuvre des projets.



# Affaires Sociales

SONATRACH veille à améliorer les conditions de travail de ses collaborateurs et à instaurer un environnement favorable à leur épanouissement. Elle accorde la plus grande importance à la sauvegarde de la santé des travailleurs, leur prise en charge médicale, ainsi que leur bien-être et épanouissement à travers le bénéfice de prestations sociales, aides et autres actions sociales.

SONATRACH assure une prise en charge dans divers domaines touchant aux conditions de travail et de vie des salariés :

- **La santé** (médecine du Travail, médecine sociale, Tiers-Payant, pharmacie et équipement médical).
- **Les œuvres sociales** (Activités sportives et de loisirs, actions sociales, protection de l'enfance).
- **La prise en charge** concerne l'ensemble des travailleurs et leurs ayants-droits, les retraités et leurs ayants-droits et les familles des agents décédés.



SONATRACH veille à assurer la meilleure prise en charge à ses travailleurs, aux retraités ainsi et à leurs ayants droits, que ce soit en matière de couverture médicale, ou de prestations sociales, et ce à travers tout le territoire national.

## Médecine du travail

Dans le cadre de la protection de la santé des travailleurs, le bilan de l'exercice 2024 révèle la réalisation régulière des visites de médecine du travail avec un taux de couverture de 90 %. Au titre des réalisations les plus notables dans ce domaine, on peut citer :

- Prise en charge en milieu professionnel de 6 654 cas d'urgences médico-chirurgicales.
- Réalisation de campagnes de vaccination.
- Digitalisation du dossier médical du travailleur.
- Mise en œuvre de programmes de formation pour le personnel médical et paramédical.
- Formation au profit des travailleurs sur « *Les gestes qui sauvent* ».

## Médecine sociale

En 2024, les prestations médicales réalisées au sein des structures de santé de SONATRACH ont enregistré une progression par rapport à l'exercice précédent avec environ 273 153 consultations spécialisées, 267 245 analyses médicales et 36 635 explorations médicales. Pour rappel, le dispositif médical de SONATRACH, bénéficie également, à la population en général, notamment, dans les zones enclavées, et ce dans le cadre de l'engagement de SONATRACH, en tant qu'entreprise citoyenne, à contribuer au bien être de tous les algériens.

## Activité œuvres sociales

SONATRACH offre à ses travailleurs et à leurs ayants droits une multitude de prestations et services : séjours de vacances dans des camps de toile, centres de détente familiaux, cures relaxantes dans les stations thermales, excursions, et voyages à l'étranger. L'Entreprise organise également chaque année des séjours dans les Lieux Saints de l'Islam (OMRA).

## Protection Sociale

SONATRACH demeure fidèle à sa démarche d'assistance à ses travailleurs et à leurs ayants droits lors de la survenance d'accidents, d'invalidité ou de décès, par des actions concrètes qui prennent la forme d'aides annuelles aux familles d'agents décédés, aux grands malades aux besoins spécifiques (handicapés), aux retraités et agents en invalidité.

En 2024, quelque 3327 familles de collaborateurs décédés et 1540 personnes aux besoins spécifiques (handicapés) ont pu bénéficier dans ce cadre d'aides financières.

## Sport et Loisirs

SONATRACH, en tant qu'entreprise citoyenne, encourage la pratique sportive chez ses travailleurs. L'organisation de tournois inter-entreprise permet à cet égard, de renforcer les liens de solidarité entre les travailleurs et d'encourager la cohésion d'équipe au sein de l'Entreprise.

- En 2024, plus de 9200 participants ont pris part à différentes compétitions toutes disciplines confondues.
- Dans le cadre de la célébration des festivités du 1<sup>er</sup> novembre 2024, un tournoi national inter régions a réuni 88 participants au niveau de la Région Affaires Sociales Béjaïa du 10 au 13 novembre 2024 dans les disciplines de Futsal, Basketball et Volleyball (masculin et féminin).
- Concernant la catégorie jeunes : 133 écoles de sports et ateliers culturels ont accueilli, en 2024, 6817 enfants âgés entre 07 et 15 ans.

## Prise en charge de la petite enfance

SONATRACH veille à garantir une prise en charge totale des enfants des travailleurs âgés entre 03 et 06 ans au sein des jardins d'enfants de l'Entreprise.

En 2024, 33 jardins d'enfants répartis entre les différentes régions accueillaient près de 3685 enfants.

Les jeunes enfants bénéficient de programmes pédagogiques élaborés spécialement par un Comité Pédagogique National disposant d'une expertise attestée dans le domaine de l'apprentissage de la petite enfance.

En adéquation avec les prescriptions du Programme National de Santé Scolaire, les jeunes enfants bénéficient d'un suivi et d'une prise en charge pour le dépistage des maladies et handicaps et autres troubles psychologiques...

Plusieurs actions notables ont été réalisées dans ce domaine :

- Organisation d'une formation en psychopédagogie au profit du personnel éducateur.
- Organisation d'une formation au profit de vingt-deux (22) psychologues pour les mois de novembre 2024 portant sur le « Burn out ».
- Sensibilisation des parents à des pathologies comme l'obésité infantile et les troubles du langage liés à l'addiction aux écrans.

سوناطراك



# Sponsoring, Mécénat & Investissement Social

Entreprise citoyenne, locomotive du développement économique national, SONATRACH contribue activement au bien-être des Algériens et à l'amélioration de leurs conditions de vie à travers de nombreuses actions de sponsoring et de mécénat sur tout le territoire national.

Elle apporte un soutien constant au développement de la recherche scientifique, à la promotion du sport et l'essor de l'Art et de la Culture.

SONATRACH déploie, par ailleurs, de grands efforts pour resserrer les liens de solidarité sociale à travers de nombreuses initiatives relevant de l'investissement social essentiellement orientées vers l'amélioration des conditions de vie des populations isolées : réalisation et réhabilitation d'équipements socio-éducatifs ,actions caritatives, dons de matériel médical, soutien aux personnes à besoins spécifiques...





## Sponsoring sportif

SONATRACH adhère pleinement aux valeurs universelles portées par le sport – solidarité, esprit d'équipe, discipline, détermination et persévérance – et s'engage activement à les promouvoir. Dans cette dynamique, elle accorde une attention particulière au développement du sport, en accompagnant l'essor de multiples disciplines. En 2024, les actions de sponsoring ont porté sur :

- la Fédération Algérienne de Football (FAF) et les Équipes Nationales de Football au titre des années 2023 et 2024.
- la SSPA - MCA au titre de l'année sportive 2024 (Ligue 01).
- La participation de l'équipe Nationale Algérienne de Handball garçons au championnat du monde au Danemark.
- Sponsoring de l'organisation du Tour d'Algérie Cycliste « TAC 2024 ».
- Sponsoring de l'organisation de la Coupe du Monde d'Escrime Sabre, individuel et par équipe féminin et masculin, organisé à Oran.

## Activités Culturelles et Artistiques

Confirmant sa volonté d'œuvrer en faveur d'un développement durable, SONATRACH apporte son plein soutien à la promotion de l'Art, du Patrimoine, et des activités artistiques dans toute leur diversité. Cet engagement s'est traduit en 2024 par de multiples actions, dont :

- Acquisition d'équipements pour l'inventaire du Patrimoine Culturel et Naturel des cinq parcs culturel(Tassili n'Ajjer, l'Ahaggar, l'Atlas Saharien, Tindouf et le Touat Gourara Tidikelt.
- Organisation d'une exposition nationale de la femme productive dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale de la Femme.
- Tenue d'un Colloque International autour de l'œuvre de Cheikh Abdelkrim DALI.
- Organisation de la 4<sup>ème</sup> édition du Festival International IMEDGHASSEN du Cinéma, qui a eu lieu à BATNA.

## Activités scientifiques

Marque de son engagement en faveur de la promotion des activités scientifiques, SONATRACH a sponsorisé l'organisation de multiples événements tels :

- 2<sup>ème</sup> Conférence internationale sur les Matériaux pour l'Énergie et le Génie de l'Environnement « ICM3E'24 ».
- 9<sup>ème</sup> Symposium International des Hydrocarbures et de la Chimie "ISHC9" à Boumerdès.

- Symposium International sur l'intelligence artificielle dans l'enseignement ouvert et à distance Opportunités et défis.
- Colloque National sur la Transformation Numérique dans les Organisations.

## Événements économiques

Entreprise leader pleinement engagée dans la stratégie de développement de l'économie algérienne, SONATRACH accorde son soutien à l'organisation de nombreuses manifestations, rencontres et foires à caractère économique telles que :

- 4<sup>ème</sup> Conférence Internationale de la Gestion des Finances Publiques, qui a eu lieu à Alger.
- 4<sup>ème</sup> édition du Salon international du bâtiment, des travaux publics et des installations pétrolières.
- 18<sup>ème</sup> Édition du Salon National de l'Emploi et la Formation Continue et de l'Entreprenariat.
- 25<sup>ème</sup> édition du Salon International de l'Artisanat Traditionnel « SIAT 2024 ».

## Environnement

Signataire des conventions internationales pour la protection de l'environnement, l'Algérie apporte sa pleine contribution à la réduction du réchauffement climatique. Dans ce cadre, SONATRACH a, notamment financé la participation de la délégation algérienne au 10<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau.

## Actions caritatives et investissement social

SONATRACH déploie de notables efforts pour apporter aide et assistance aux populations fragiles. Ce soutien se manifeste à travers sa contribution aux opérations de solidarité à l'occasion du mois sacré de Ramadhan 2024.

Dans ce même registre, l'Entreprise accorde une attention marquée au soutien aux personnes à besoins spécifiques (handicaps physiques et mentaux) et ce entre autre à travers des dons d'équipements et d'appareillage médical, en vue de leur inclusion sociale.

Au chapitre de l'investissement social, l'entreprise réalise de nombreuses actions ciblant l'amélioration des conditions de vie des populations isolées vivant dans des régions enclavées. Les investissements consentis par SONATRACH se concentrent essentiellement sur les localités du sud du pays. Les opérations financées concernent notamment la réalisation d'infrastructures socio-éducatives et autres équipements publics : réalisation et réhabilitation d'écoles, de cantines scolaires, de pistes de désenclavement, aménagement de réseaux d'assainissement, forage de puits, raccordement en énergie électrique, d'acquisition de chauffes-eau solaire...



# Recherche & Développement

**SONATRACH a inscrit la promotion de la recherche et développement au sommet de ses priorités en vue de la réalisation des objectifs stratégiques qu'elle s'est fixée, notamment :**

- L'augmentation et le renouvellement des réserves.
- L'amélioration de la production.
- La réduction des coûts opératoires.
- Le développement et l'introduction des nouvelles technologies au sein des métiers clés de l'industrie pétrolière.

Pôle de compétence et d'expertise, SONATRACH veille à promouvoir la recherche appliquée et le développement de technologies et de procédés innovants, performants et respectueux de l'environnement dans l'ensemble des métiers du Groupe.

Elle accorde le plus grand intérêt au développement d'une coopération scientifique et technologique à grande échelle à travers le tissage d'un réseau de communication et d'échange avec les différents acteurs R&D au niveau national et international, notamment les Universités, les Grandes Ecoles, les Centres de recherche, les entreprises pétrolières étrangères et autres grands partenaires industriels...





## Une dynamique d'innovation tournée vers la performance opérationnelle

Au cours de l'année 2024, SONATRACH a concrétisé plusieurs réalisations majeures, illustrant les avancées stratégiques. Ces résultats s'inscrivent dans une dynamique d'innovation tournée vers la performance opérationnelle, la création de valeur et l'accompagnement des grands axes de transformation de l'Entreprise.

Les progrès enregistrés se traduisent par la finalisation de plusieurs projets de Recherche et Développement, le dépôt de demandes de protection de la propriété intellectuelle, ainsi que par la mise en œuvre sur le terrain de solutions technologiques validées. Certains résultats ont d'ores et déjà fait l'objet d'applications pilotes dans des environnements industriel réels, ouvrant la voie à un déploiement élargi au sein des filiales du Groupe.

Dans cette perspective, la valorisation et l'industrialisation des résultats ont été abordées de manière structurée, avec une évaluation de leur impact économique, estimé à 35 millions de dollars américains.

## Coopération internationale : Une orientation stratégique vers le continent africain

L'ambition d'étendre géographiquement cette dynamique d'innovation s'est notablement renforcée en 2024, avec une orientation stratégique vers le continent africain, portée par des initiatives conjointes avec l'Organisation des Pays Producteurs de Pétrole Africains (APPO).

En 2024, la coopération scientifique et technique à l'international s'est intensifiée, portée par le renforcement de partenariats structurants avec des acteurs majeurs tels que PERTAMINA, ENI, HOLCIM et PDVSA. Ces collaborations ont favorisé la mutualisation des expertises, le partage des meilleures pratiques en matière de R&D, ainsi que l'exploration de nouvelles opportunités de codéveloppement technologique.

Par ailleurs, la mobilisation de la diaspora scientifique et technique s'est révélée précieuse pour renforcer les capacités internes et accroître le rayonnement international de l'expertise nationale.

Enfin, SONATRACH a lancé des réflexions approfondies sur la standardisation des méthodologies d'évaluation technologique, le renforcement des synergies avec les filiales métiers, ainsi que l'intégration des solutions numériques dans les processus de recherche, dans l'objectif de favoriser une montée en maturité durable de l'écosystème R&D de SONATRACH.

## A l'écoute des structures opérationnelles

Pleinement mobilisée pour répondre aux préoccupations exprimées par les structures opérationnelles, en 2024 neuf axes stratégiques de recherche ont été identifiés avec un total de 93 propositions de projets R&D réparties par thématique :



## Faits marquants

En 2024, SONATRACH a consolidé sa stratégie de mutualisation des expertises et de codéveloppement technologique à travers la signature de multiples partenariats avec des universités, centres de recherche, entreprises pétrolières et acteurs industriels, tant au niveau national qu'international telles que :

- **Signature de neuf (09) conventions cadres avec : NAFTAL/DC HSE, Université de Tlemcen, CRM, Constantine, ENSP, DGRSDT, USTO, ALGERAC, Maghreb Pipe industries et INAPI.**
- **Conclusion de cinq (05) contrats spécifiques avec : l'Institut des Mines de Tébessa, USTHB, l'Université de Tlemcen, l'ENSP et l'entreprise DIGIWAVES.**
- **Signature d'un mémorandum d'entente (MoU) avec Yokogawa Middle East & Africa B.S.C.(c)...**

Elle a également renforcé sa présence dans les grandes rencontres scientifiques, organisé des événements de portée stratégique et adhéré à des instances internationales de premier plan, confirmant ainsi son rôle moteur dans la recherche et l'innovation énergétique.

Parmi les faits amenant on notera :

- **Adhésion de SONATRACH, à travers la DC R&D, à l'institut international de soudage (TWI).**
- **Renforcement du partenariat stratégique entre SONATRACH et PERTAMINA.**
- **Co-Présidence du Forum RDI de l'Organisation des Pays Producteurs de Pétrole Africains (APPO), participation active aux travaux de l'organisation et préparation du Forum des RDI.**

## Principales réalisations

L'année a été marquée par l'achèvement et le lancement de nombreux projets R&D dans des domaines clés, allant de la valorisation des rejets pétroliers à l'utilisation de drones intelligents pour la détection de corrosion. Plusieurs de ces projets ont été implémentés sur sites opérationnels, notamment pour le suivi de la pollution atmosphérique et la maîtrise du comportement des matériaux.

En parallèle, SONATRACH a déposé de nouveaux brevets, développé des logiciels spécialisés pour l'optimisation des gisements et réalisé divers prototypes, tels que des systèmes de monitoring et de traitement des eaux, confirmant ainsi sa capacité à transformer l'innovation en solutions concrètes et durables.

## Implémentation de six (06) projets R&D sur sites opérationnels

1. Air Pollution Monitoring System (APOMOS) / LQS Arzew.
2. Nouvelle Equation de la Duse / DP HMD.
3. Monitoring de la protection cathodique /TRC.
4. Maîtrise du comportement rhéologique des liants et des enrobés bitumineux/GCB & NAFTAL .
5. Surveillance des gaz à effet de serre dans l'air ambiant/ DP HRM .
6. Electrovalve de contrôle des puits sous Gaz Lift/ DP HMD.

## Prototypes réalisés

- Carte de contrôle des vannes de régulation de Gas Lift.
- Monitoring de la pollution atmosphérique.
- Unité de traitement des eaux d'injection.

- Armoire de protection cathodique à courant imposé adaptable aux alimentations photovoltaïques autonomes.
- Concentrateur solaire thermique pour la production de vapeur à moyennes Températures.
- Monitoring des postes de protection cathodique (MPPC).

## Logiciels développés

- EOR SCREENING SIMULATOR : Logiciel pour la classification des types d'EOR utilisables par type de gisement.
- SH-DUSE : Logiciel équation de la duse pour estimation de la production par calcul avancée en back allocation.
- SH-OPT-FDP : Module numérique d'optimisation des plans de développement des gisements pétroliers.
- PC SAFT : Logiciel de simulation statistique des paramètres thermodynamiques des mélanges de fluides pétroliers.
- IWCF-Android : Logiciel Android pour la prévention contre les éruptions .
- SH BIG DATA ANALYSIS : Logiciel pour le traitement QC des big data par fitting curves.

# Performances Financières





# Comptes Consolidés



## Introduction

La consolidation des états financiers constitue un processus essentiel permettant de présenter une image fidèle et homogène de la situation financière, des performances et des flux de trésorerie du groupe de sociétés considéré comme une entité unique. Elle vise à regrouper les comptes de la sociétés mère Sonatrach spa et ces filiales, en éliminant les transactions intragroupes, afin de fournir une information financière claire, cohérente et conforme aux normes comptables en vigueur.

Elle constitue ainsi un outil indispensable pour la transparence financière, la gestion des risques, et la prise de décision des actionnaires.

En 2024, le Groupe SONATRACH, composé des entités incluses dans le périmètre de consolidation, regroupe 450 unités comptables représentant la société mère et 115 entités (filiales et participations), dont 39 à l'international. Le périmètre de consolidation inclut 77 entités en intégration globale et 38 entités en mise en équivalence. Dans le but d'optimiser la gestion de la performance et renforcer la cohérence au sein du groupe, le Groupe SONATRACH a poursuivi, en 2024, une dynamique de réorganisation interne visant à renforcer la cohérence entre ses différentes entités et à améliorer la performance globale du Groupe.

- La réorganisation du portefeuille de holdings, traduite par plusieurs transferts d'entités :
  - La filiale AEC (Algerian Energy Company) a été transférée du holding STVH vers le holding SAES.
  - Les filiales NEAL (Nouvelle Energie Algérienne) et SPP1 (Société Parapétrolière) ont également été transférées du holding STVH vers SAES.
  - Inversement, la filiale STH (Société de Gestion et d'exploitation Terminaux marins à Hydrocarbures) a été transférée du holding SAES vers STVH, renforçant ainsi le positionnement de ce dernier dans les activités de transport et de valorisation des hydrocarbures.
  - Transfert de la filiale HELISON MARKETING du sous-holding SPI BVI vers le sous-holding SPIC BVI, dans le cadre de la réorganisation des structures à l'international.

- L'ajustement des participations capitalistiques, notamment :

- Le transfert d'une participation de 33,33% dans la filiale CASH au profit du holding SAES, portant ainsi la participation de ce dernier dans CASH à 78,55%.
- L'augmentation de la participation du holding SAES dans la société SSPA/MCA, de 99,48% à 99,88%.

- Intégration des filiales suivantes :

- TM Alger Est, détenue à 100% par le sous-holding AEC, au périmètre consolidé du Groupe.
- Une prise de participation de 70% dans le capital de la société ALNUTRAVE par la filiale ASMIDAL.
- Une participation de 90,34% dans la société SSPA MCO, acquise via la filiale HYPROC.

En résumé, les chiffres clés du groupe de l'exercice 2024, se présentent comme suit :

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par le groupe est de 8 641 700 MDZD, soit une baisse de 10% par rapport à l'exercice 2023 dont 75% réalisé par la société mère SONATRACH SPA.

Le résultat consolidé part groupe est passé de 823 519 MDZD, en 2023, à 964 720 MDZD, en 2024, soit une augmentation de 17% par rapport à l'exercice précédent.

Ces chiffres sont obtenus à partir des comptes consolidés du Groupe SONATRACH, lesquels sont arrêtés conformément aux règles et principes comptables préconisés par la législation algérienne, approuvés par les organes sociaux de l'Entreprise et certifiés par les commissaires aux comptes, reflétant une image fidèle, sincère et régulière du patrimoine et de la situation financière du Groupe SONATRACH.

Les états financiers consolidés ainsi que l'analyse des comptes sont présentés sommairement dans le présent rapport.

## 1. Principes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe SONATRACH sont établis en conformité avec :

- Les principes comptables généralement admis en Algérie, notamment avec la loi 07-11 du 25 novembre 2007.
- L'arrêté ministériel du 26 juillet 2008 fixant les règles de présentation des états financiers, d'évaluation et de comptabilisation.
- Les normes spécifiques au secteur des hydrocarbure.
- Les règles d'évaluation et de fonctionnement appliquées aux comptes individuels.
- Art. 732 bis 4 du code de commerce relatif à la présentation des comptes consolidés.
- Art. 24 de la loi 10-01 relative aux professions d'expert-comptable et commissaire aux comptes.

### 1.1. Période de consolidation

L'exercice couvre une période de 12 mois du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année.

### 1.2. Devise de consolidation

La devise de présentation des comptes consolidés est le Dinar Algérien (DZD). Sauf indication contraire, les chiffres présentés dans ce rapport sont en Millions de Dinars Algériens (MDZD).

## 1.3. Principes de consolidation

### 1.3.1 Méthodes de consolidation

L'arrêté du 26 juillet 2008 du Ministère des Finances définit les méthodes de consolidation :

- Les sociétés sous contrôle exclusif (détention directe ou indirecte du groupe > à 50%) sont consolidées par intégration globale.
- Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable (détention directe ou indirecte = 20% ou bien ≤ à 50%) sont mises en équivalence (MEE).

### 1.3.2 Critères de seuils du Groupe

Le seuil d'intégration des filiales et participations, dans le périmètre de consolidation est arrêté chaque exercice conformément aux règles de consolidations et suivant l'importance de l'entité à consolider (chiffre d'affaires, résultats et total bilan) ou dans le cas où la société mère exerce une influence directe et stratégique sur la participation.

### 1.3.3 Méthodes de conversion

Les comptes des filiales et participations sont établis dans la monnaie du pays dans lequel elles sont implantées :

- Les comptes de bilan des filiales et participations à l'étranger sont convertis en Dinars algériens sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture, générant ainsi des "Réserves de conversion".
- Les comptes de gestions sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion sont inscrites dans le poste "résultat de conversion".

## 2. Etats financiers consolidés

### 2.1. Bilan

#### 2.1.1. Actif

(En millions de DZD)	NOTES	2024	2023	2022
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
Ecart d'acquisition - Goodwill	3.1.1	9 700	11 061	11 712
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3.1.2</b>	<b>88 106</b>	<b>78 095</b>	<b>95 558</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3.1.3</b>	<b>4 037 748</b>	<b>3 989 226</b>	<b>3 728 037</b>
Terrains & aménagements		41 102	40 072	48 886
Constructions		469 378	397 257	367 628
Autres immobilisations corporelles		707 191	694 628	657 394
Immobilisations en concession		532	532	764
Equipements fixes et complexes de production		<b>2 819 545</b>	<b>2 856 736</b>	<b>2 653 366</b>
<b>Immobilisations en cours</b>	<b>3.1.4</b>	<b>2 407 543</b>	<b>2 227 629</b>	<b>2 484 464</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3.1.5</b>	<b>2 143 352</b>	<b>1 843 206</b>	<b>2 033 753</b>
Actifs financiers Mise en équivalence		175 786	190 146	507 814
Participations et créances rattachées à des participations		181 213	57 110	(2 705)
Autres immobilisations financières		1 786 151	1 595 928	1 528 643
Autres Créances non courantes		201	22	1
<b>Total Immobilisations</b>		<b>8 686 447</b>	<b>8 149 216</b>	<b>8 353 524</b>
<b>Impôt différé actif NC</b>	<b>3.1.6</b>	<b>83 061</b>	<b>77 598</b>	<b>62 980</b>
<b>Total Actif non Courant</b>		<b>8 769 508</b>	<b>8 226 815</b>	<b>8 416 504</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
<b>Stock et en-cours</b>	<b>3.2.1</b>	<b>993 074</b>	<b>1 020 574</b>	<b>1 129 145</b>
<b>Créances et emplois assimilés</b>	<b>3.2.2</b>	<b>4 042 295</b>	<b>4 188 819</b>	<b>4 924 193</b>
Immo. financières		0	103	14
Clients		1 079 261	885 937	1 072 002
Autres débiteurs		1 681 062	2 011 566	2 847 626
Impôts		1 269 264	1 278 966	993 376
Autres actifs courants		12 709	12 245	11 176
<b>Disponibilités et assimilés</b>	<b>3.2.3</b>	<b>2 935 642</b>	<b>2 009 795</b>	<b>2 312 387</b>
Placements et autres actifs financiers		680	512	4 059
Trésorerie		2 934 962	2 009 283	2 308 329
<b>Total Actif Courant</b>		<b>7 971 011</b>	<b>7 219 187</b>	<b>8 365 726</b>
<b>Total Actif</b>		<b>16 740 519</b>	<b>15 446 001</b>	<b>16 782 230</b>

## 2.1.2. Passif

(En millions de DZD)	NOTES	2024	2023	2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	4.1			
Capital social		1 000 000	1 000 000	1 000 000
Ecart d'évaluation		0	(0)	(0)
Primes et Réserves		7 227 575	6 802 263	6 193 471
Autres capitaux propres - Report à nouveau		213 216	30 471	8 499
<b>Capitaux propres hors résultat société mère (A)</b>		<b>8 440 790</b>	<b>7 832 734</b>	<b>7 201 970</b>
<b>Réserves Consolidés (B)</b>		<b>1 763 782</b>	<b>1 530 040</b>	<b>1 286 690</b>
Réserves Groupe		1 749 067	1 511 591	1 273 267
Réserves Minoritaires		14 715	18 449	13 423
<b>Ecart d'équivalence (C)</b>		<b>22 694</b>	<b>7 238</b>	<b>64 545</b>
<b>Résultat de l'exercice (D)</b>		<b>978 387</b>	<b>835 657</b>	<b>1 792 152</b>
Ecarts de conversion sur résultat groupe		454	(886)	(6 564)
<b>Résultat Net de l'ensemble consolidé</b>		<b>977 933</b>	<b>836 543</b>	<b>1 798 716</b>
<b>Résultat Groupe</b>		<b>964 720</b>	<b>823 519</b>	<b>1 787 532</b>
<b>Résultats minoritaires</b>		<b>13 213</b>	<b>13 025</b>	<b>11 184</b>
Résultat minoritaires		13 213	13 025	11 426
Ecarts de conversion sur résultat minos		0	(0)	(242)
<b>Capitaux propres total (A)+(B)+(C)+(D)</b>		<b>11 205 653</b>	<b>10 205 669</b>	<b>10 345 356</b>
<b>PASSIF NON COURANT</b>	4.2			
Emprunts & dettes financières NC		633 450	443 172	404 980
Impôts (différés et provisionnés)		222 927	219 640	216 077
Autres dettes & comptes de regul. NC		13 694	167 901	26 795
Provisions et produits comptabilisés d'avance		698 282	544 910	467 651
<b>Passif non courant total</b>		<b>1 568 353</b>	<b>1 375 623</b>	<b>1 115 503</b>
<b>PASSIF COURANT</b>	4.3			
Fournisseurs & comptes rattachés		715 457	573 892	408 660
Impôts		546 306	375 095	837 585
Autres dettes		2 702 982	2 913 618	4 073 571
Trésorerie Passif		1 768	2 104	1 555
<b>Passif courant total</b>		<b>3 966 513</b>	<b>3 864 709</b>	<b>5 321 372</b>
<b>Total Actif</b>		<b>16 740 519</b>	<b>15 446 001</b>	<b>16 782 230</b>

## 2.2. Compte de résultat consolidé

(En millions de DZD)	NOTES	2024	2023	2022
Ventes de marchandises, pdts fabriqués, prestations de services et pdts annexes	5.1.2	8 641 700	9 581 650	10 592 402
Production stockée ou déstockée (Var)		(33 044)	(58 000)	144 509
Production immobilisée	5.1.3	453 920	431 030	293 656
Subventions d exploitation		819	625	794
<b>Production de l'exercice</b>	5.1.1	<b>9 063 395</b>	<b>9 955 306</b>	<b>11 031 361</b>
Achats consommés		1 143 107	1 180 633	1 470 306
Services extérieurs		1 706 084	1 844 925	1 871 597
Autres services extérieurs		972 564	123 202	172 620
<b>Consommation de l'exercice</b>	5.2.1	<b>3 821 755</b>	<b>3 148 760</b>	<b>3 514 524</b>
<b>Valeur Ajoutée d'exploitation</b>		<b>5 241 640</b>	<b>6 806 546</b>	<b>7 516 837</b>
Charges de personnel	5.2.2	558 860	513 894	453 401
Impots & taxes	5.2.3	2 432 757	3 206 979	3 506 761
<b>Excédent Brut d'exploitation</b>		<b>2 250 023</b>	<b>3 085 672</b>	<b>3 556 676</b>
Autres produits opérationnels		270 587	180 911	160 513
Autres charges opérationnelles		364 797	192 692	164 585
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur d'exploitation		1 102 887	1 028 678	976 701
Dotations des pertes de valeurs et provisions d'éléments financiers		1 961	2 068	1 775
Dépréciations nettes sur écarts d'acquisition		72	23	5
Reprise sur pertes de valeur et provisions d'exploitation		66 326	59 264	60 820
Reprises des pertes de valeurs et provisions d'éléments financiers		212	(637)	(1 185)
<b>Résultat Operationnel</b>		<b>1 117 430</b>	<b>2 101 749</b>	<b>2 633 758</b>
Produits financiers		191 384	195 799	216 400
Profits netss/cessions actifs Financ.NC		-	2 593	-
Produits financiers	5.1.4	191 384	198 392	216 400
Charges financières	5.2.4	47 942	575 382	875 941
<b>Résultat financier</b>		<b>143 442</b>	<b>(377 123)</b>	<b>(659 541)</b>
<b>Résultat des activités abandonnées</b>		-	-	-
<b>Résultat ordinaire avant impôts</b>		<b>1 260 872</b>	<b>1 724 626</b>	<b>1 974 217</b>
Impôts sur les résultats	5.2.5	342 603	195 737	450 884
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>		<b>9 591 903</b>	<b>10 390 643</b>	<b>11 467 909</b>
<b>Total des charges des activités ordinaires</b>		<b>8 673 635</b>	<b>8 861 753</b>	<b>9 944 576</b>
<b>Résultat Net des activités ordinaires</b>		<b>918 268</b>	<b>1 528 890</b>	<b>1 523 333</b>
Eléments extraordinaire (produits)		720	23 885	99 777
Eléments extraordinaire (charges)		-	793 925	277
<b>Résultat extraordinaire</b>		<b>720</b>	<b>(770 040)</b>	<b>99 500</b>
<b>Résultat Net de l'exercice</b>		<b>918 988</b>	<b>758 850</b>	<b>1 622 833</b>
<b>Part dans le résultat net MEE (Sociétés Mises en Equivalence)</b>		<b>58 945</b>	<b>77 694</b>	<b>176 125</b>
<b>Résultat Net de l'ensemble consolidé</b>		<b>977 933</b>	<b>836 543</b>	<b>1 798 958</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>13 213</b>	<b>13 025</b>	<b>11 426</b>
<b>Résultat net - part du groupe</b>		<b>964 720</b>	<b>823 519</b>	<b>1 787 532</b>

## 2.3. Tableau des flux de trésorerie consolidé

(En millions de DZD)	2024	2023	2022
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1,261,592</b>	<b>954,586</b>	<b>2,073,492</b>
PMV cession d actifs	853	(3,759)	(498)
Amort. immos corporelles	819,456	808,695	774,098
Dépréciation immos corporelles	(525)	(1,449)	423
Amort. immos incorporelles	6,390	32,193	18,321
Prov. pour écarts d acquisition	836	846	1,725
Autres Provisions	164,843	66,783	(64,735)
Subvention d'exploitation	819	625	794
Impôts différés	(780)	(14,317)	(685)
Amortissements et provisions	991,039	893,369	729,942
Impôts sur le résultat	(342,603)	(195,737)	(450,884)
Intérêts payés	(12,250)	12,979	(247)
<b>Treso dégagée des activités opérat.</b>	<b>1,898,630</b>	<b>1,661,439</b>	<b>2,351,806</b>
Flux de trésorerie liés à des éléments extraordinaires	720	(770,040)	99,500
<b>Flux de Trésorerie avant éléments extraordinaires</b>	<b>720</b>	<b>(770,040)</b>	<b>99,500</b>
Stocks	24,159	127,180	(294,364)
Créances clients	(18,484)	220,334	(373,268)
Fournisseurs	86,590	167,345	102,399
Autres - BFR exploitation	416,467	812,914	(104,402)
<b>Incidence de la var de BFR opérat.</b>	<b>508,731</b>	<b>1,327,772</b>	<b>(669,636)</b>
Autres - BFR non opérationnelle	(1,550)	770,937	(95,439)
Comptes de liaison Intragroupe	(290,464)	(321,123)	(174,924)
<b>Incidence de la var de BFR non opérat.</b>	<b>(292,014)</b>	<b>449,814</b>	<b>(270,363)</b>
Réévaluation JV Inst fin Dérivés	(492)	3,575	(3,030)
<b>Autres opérations non cash</b>	<b>(571)</b>	<b>3,575</b>	<b>(3,030)</b>
<b>Flux de tréso liés aux activités opérat.</b>	<b>2,115,496</b>	<b>2,672,561</b>	<b>1,508,277</b>
Acquisition d immo.corporelles	(1,522,399)	(2,657,219)	(1,741,683)
Acquisition d immo.incorporelles	(30,521)	(40,446)	(30,342)
Acquisition d immo.financières	(392,467)	(186,027)	(268,296)
Acquisition des titres - auto contrôle	(127,939)	(147,524)	(69,620)
Intérêts reçus	(3,894)	(13,425)	(5,088)
<b>Besoin de trésorerie (investissement)</b>	<b>(2,077,220)</b>	<b>(3,044,642)</b>	<b>(2,115,029)</b>
Cession d immo.corporelles	556,638	1,870,216	1,009,665
Cession d immo.incorporelles	5,157	33,985	9,700
Cession d immo.financières	228,676	253,560	94,343
<b>Ressources liées aux investissements</b>	<b>790,471</b>	<b>2,157,761</b>	<b>1,113,709</b>
<b>Flux de tréso liés aux activités invest</b>	<b>(1,286,750)</b>	<b>(886,881)</b>	<b>(1,001,321)</b>
Augmentation de capital	777,849	1,787,728	684,997
Emissions d'emprunts	213,098	46,094	58,943
Remboursements d'emprunts	(47,550)	(21,792)	(35,948)
Aug (dim) autres dettes financières NC	(112,454)	139,677	60,749
Aug (dim) autres dettes financières Ct	(36,431)	(1,632,816)	436,404
Dividendes versés	(692,192)	(2,275,088)	(682,825)
<b>Flux de tréso liés aux activités fin</b>	<b>102,321</b>	<b>(1,956,203)</b>	<b>522,320</b>
Ecarts non expliqués - écarts de conv	(1,736)	8,989	(8,713)
Ecarts non expliqués - var méth conso	(3,893)	(137,511)	(81,203)
Ecarts non expliqués - reclassement	(145)	0	(0)
Ecarts non expliqués - entrée périmètre	387	-	-
Ecarts non expliqués - sortie	-	(0)	(0)
<b>Ecarts non expliqués</b>	<b>(5,388)</b>	<b>(128,523)</b>	<b>(82,667)</b>
<b>Trésorerie - mouvement (calculée)</b>	<b>925,679</b>	<b>(299,046)</b>	<b>946,609</b>
Trésorerie - clôture (calculée)	2,934,962	2,009,283	2,308,329
Trésorerie - ouverture	2,009,283	2,308,329	1,361,719
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>925,679</b>	<b>(299,046)</b>	<b>946,609</b>
<b>Autres variation sur trésorerie</b>	<b>1,294</b>	<b>(3,319)</b>	<b>844</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>	<b>1,852,651</b>	<b>(601,411)</b>	<b>1,894,063</b>

## 2.4. Etat de variation des capitaux propres consolidé

(En millions de DZD)	Capital social	Primes, réserves & résultat consolidés	Ecart d'évaluation	Capitaux propres total	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>1 000 000</b>	<b>9 345 356</b>	<b>(0)</b>	<b>10 345 356</b>	<b>10 320 749</b>	<b>24 607</b>
Affectation résultat	-	(1 409 744)	-	(1 409 744)	(1 409 744)	0
Dividendes	-	(1 135 517)	-	(1 135 517)	(1 134 999)	(518)
Acompte sur dividendes	-	(8 270)	-	(8 270)	(4 217)	(4 052)
Résultat	-	836 543	-	836 543	823 631	12 913
Augmentation	-	2 118 673	4 928	2 123 601	2 117 113	6 488
Diminution	-	(330 945)	(4 928)	(335 873)	(326 485)	(9 388)
Réévaluation - Diminution	-	(29)	-	(29)	(29)	-
Ecart de conversion sur ouverture	-	(6 156)	-	(6 156)	(6 057)	(99)
Ecart de conversion sur flux	-	17 887	-	17 887	17 704	183
Reclassement	-	0	-	0	116	(116)
Variation de périmètre	-	(131 012)	-	(131 012)	(132 545)	1 532
Sortie de périmètre	-	(91 118)	-	(91 118)	(91 041)	(76)
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>1 000 000</b>	<b>9 205 669</b>	<b>(0)</b>	<b>10 205 669</b>	<b>10 174 196</b>	<b>31 474</b>
Affectation résultat	-	(498 717)	-	(498 717)	(498 717)	(0)
Dividendes	-	(250 288)	-	(250 288)	(250 115)	(173)
Acompte sur dividendes	-	-	-	-	-	-
Résultat	-	977 933	-	977 933	964 832	13 101
Augmentation	-	1 290 053	51 829	1 341 882	1 341 186	696
Diminution	-	(512 204)	(51 829)	(564 033)	(554 373)	(9 660)
Ecart de conversion sur ouverture	-	(2 425)	-	(2 425)	(2 681)	256
Ecart de conversion sur flux	-	1 320	-	1 320	1 830	(509)
Reclassement	-	177	-	177	(204)	381
Variation de périmètre	-	(3 897)	-	(3 897)	3 630	(7 527)
Fusion	-	-	-	-	-	-
Entrée de périmètre	-	(1 968)	-	(1 968)	(1 857)	(111)
Sortie de périmètre	-	-	-	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2024</b>	<b>1 000 000</b>	<b>10 205 653</b>	<b>0</b>	<b>11 205 653</b>	<b>11 177 726</b>	<b>27 928</b>

### 3. Analyse des comptes de l'Actif

#### 3.1. Actifs non courants

##### 3.1.1 Ecart d'acquisition - Goodwill

Le goodwill ou écart d'acquisition positif correspondant à l'excédent du coût d'acquisition, lors d'une prise de participation ou d'une fusion, sur la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables. En 2024, suite à l'amortissement pratiqué, l'écart d'acquisition affiche un montant net de 9 700 MDZD (soit 68 667 545 EURO).

(En millions de DZD)	2024	2023
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	9 700	11 061
<b>Total Ecart d'acquisition (Net)</b>	<b>9 700</b>	<b>11 061</b>

##### 3.1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes enregistrent un montant de 78 094 MDZD.

Elles sont composées principalement de frais de développement, concessions, brevets, licences et marques.

(En millions de DZD)	2023	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Reclassement	Autres Variations	2024
Frais d'établissement (Brut)	0	-	-	-	-	-	0
Frais de développement immobilisables (Brut)	245 057	(547)	847	(497)	17 638	(0)	260 805
Concessions brevets & licences & marques (Brut)	46 965	1 540	3 777	273	8	0	45 010
Fonds commercial & droit au bail (Brut)	1	-	1	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Brut)	59 959	1 406	407	(230)	1 745	4	62 476
<b>Total</b>	<b>351 981</b>	<b>2 400</b>	<b>5 032</b>	<b>(453)</b>	<b>19 391</b>	<b>4</b>	<b>368 291</b>

Les immobilisations incorporelles par entité sont réparties comme suit :

(En millions de DZD)	2024	2023
SIPEX LIBYE	35 300	34 896
SIPEX NIGER	17 592	18 302
SPC BVI	19 087	11 792
SONATRACH Spa	11 655	16 385
AUTRES ENTITES	4 472	(3 280)
<b>Total</b>	<b>88 106</b>	<b>78 095</b>
Dont SONATRACH Spa	13%	21%

### 3.1.3. Immobilisations corporelles

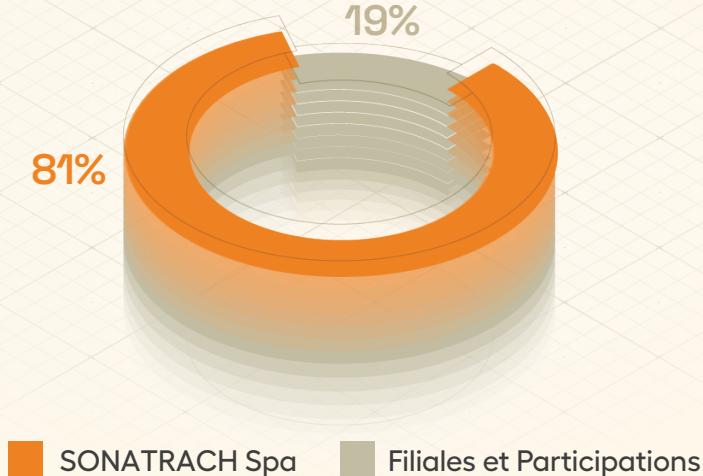
Les immobilisations corporelles

(En millions de DZD)	2023	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Reclassement	Autres Variations	2024
Terrains & aménagements (Brut)	82 410	2 159	827	(23)	1 713	41	85 473
Constructions (Brut)	829 917	6 314	7 533	(318)	102 980	416	931 776
Equipements sociaux	430 861	9 623	87 314	(2 010)	16 664	0	367 823
Install. tech. matériel & out. Industriels (Brut)	975 292	173 052	35 764	(10 672)	3 262	3 533	1 108 708
Matériel de transport (Brut)	325 591	26 142	16 484	746	20	28	336 043
Matériel de bureau info. & mob. (Brut)	22 228	3 738	1 736	(40)	114	81	24 413
Agencements et installations	390 014	5 302	2 685	1	20 495	0	413 126
Autres immobilisations corporelles (Brut)	176 960	27 711	16 085	511	2 541	66	191 750
Immobilisations en concession (Brut)	1 160	258	153	-	-	-	1 265
Puits et instruments d'extraction et de collecte hydrocarbure	5 341 486	39 859	42 619	-	428 330	(0)	5 767 056
Installations de transport / canalisation	1 375 728	1 656	1 689	-	(2 916)	0	1 372 778
Installations de traitement de transformation et de fabrication	3 352 811	3 059	9 303	-	171 789	(0)	3 518 356
Installations annexes de production	899 705	1 963	2 465	-	21 735	(0)	920 938
Instruments de conditionnement	3 856	12	-	-	4	-	3 872
Installations de réception de stockage et d'expédition	370 376	1 140	1 683	-	2 888	(0)	372 720
Immeuble de placement	532	-	-	-	-	-	532
<b>Total</b>	<b>14 578 926</b>	<b>301 989</b>	<b>226 342</b>	<b>(11 807)</b>	<b>769 619</b>	<b>4 165</b>	<b>15 416 630</b>

Par ailleurs, les équipements fixes et complexes de production représentent 78% des immobilisations corporelles.  
Les Immobilisations corporelles nettes, par entité, se présentent comme suit :

(En millions de DZD)	2024	2023
SONATRACH Spa	3 269 022	3 314 461
NAFTAL	73 216	75 341
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	69 144	71 783
MEDGAZ	57 606	68 528
HYPROC Shipping Compagny	50 567	53 662
G-CCO (Le Méridien d'Oran)	41 582	43 251
ENAGEO	33 391	29 123
GCB	32 680	30 134
ENAFOR	30 861	29 127
Tassili Airlines TAL	30 507	31 731
ENTP	23 492	25 465
ENSP	21 306	19 106
HELIOS	17 096	263
ENGTP	15 937	15 536
SH PEROU	15 156	15 451
SARPI	13 142	8 245
FERTIAL	10 489	13 711
AUTRES ENTITES	232 554	144 308
<b>Total</b>	<b>4 037 748</b>	<b>3 989 226</b>
Dont SONATRACH Spa	81%	83%

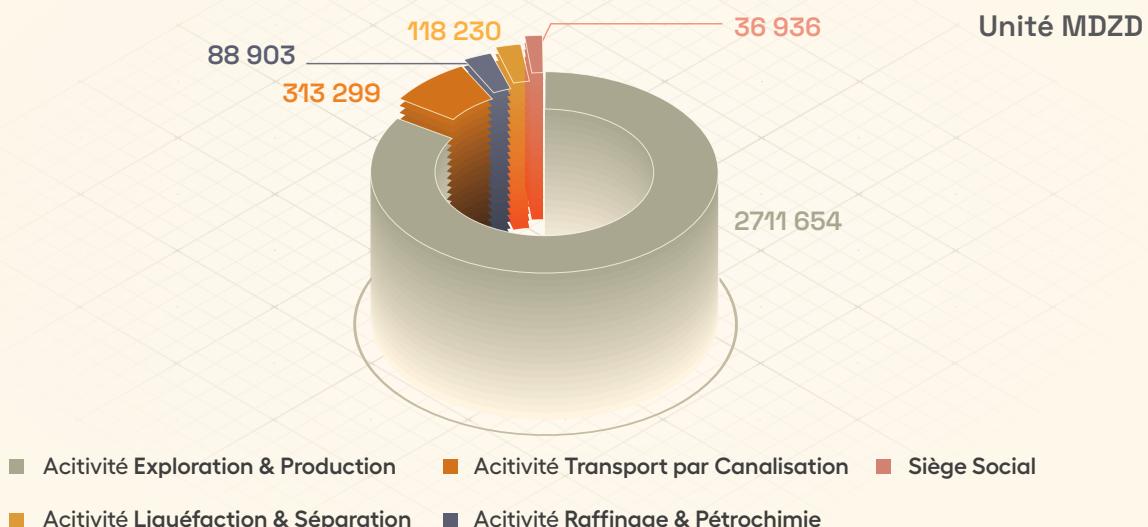
## Immobilisations corporelles nettes 2024



Les Immobilisations corporelles nettes, par activités, chez la société mère se présentent comme suit :

(En millions de DZD)	2024	2023
ACTIVITE_Exploration & Production	2 711 654	2 700 007
ACTIVITE_Transport Par Canalisation	313 299	347 690
ACTIVITE_Liquéfaction & Séparation	88 903	96 104
ACTIVITE_Raffinage & Pétrochimie	118 230	133 188
SIEGE_SOCIAL	36 936	37 472
<b>Immo corporelles nettes par activités</b>	<b>3 269 022</b>	<b>3 314 461</b>

## Immobilisations corporelles par Activité chez SONATRACH Spa 2024



### 3.1.4. Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours marquent une hausse de 179 914 MDZD soit 8 % par rapport à l'exercice 2023 cette hausse représente les mises en service dont 63% SONATRACH Spa, elles se présentent comme suit :

(En millions de DZD)	2023	Augmentation	Diminution	Dotations exploitation	Reprises exploitation	Ecart de conversion	Reclassement	Autres Variations	2024
Immobilisations corporelles en cours (Brut)	2 382 557	1 080 022	246 460	-	-	-578	-690 005	0	2 525 536
Immobilisations incorporelles en cours (Brut)	53 729	28 121	126	-	-	-	-18 978	0	62 746
Avances & acptes sur immobilisations (Brut)	48 505	140 389	83 835	-	-	-7	-	0	105 052
<b>Immobilisations en cours (Brut)</b>	<b>2 484 791</b>	<b>1 248 531</b>	<b>330 421</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-584</b>	<b>-708 982</b>	<b>0</b>	<b>2 693 334</b>
Immo. corporelles en cours (Pertes de valeur)	255 724	-	-	35 455	7 784	-	-	-0	283 395
Immobilisations incorporelles en cours (Pertes de valeur)	1 100	-	-	-0	-	-	-	-0	1 100
Avances & acptes sur immobilisations (Pertes de valeur)	339	-	-	958	-	-	-	-	1 297
<b>Immobilisations en cours (Pertes de valeur)</b>	<b>257 163</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>36 413</b>	<b>7 784</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-0</b>	<b>285 792</b>
<b>Immobilisations en cours (Net)</b>	<b>2 227 629</b>	<b>1 248 531</b>	<b>330 421</b>	<b>-36 413</b>	<b>-7 784</b>	<b>-584</b>	<b>-708 982</b>	<b>0</b>	<b>2 407 543</b>

### 3.1.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières ont connu une hausse de 300 146 MDZD soit 16% en comparaison avec l'exercice précédent due principalement à l'augmentation du compte Autres immobilisations financières de 27 % suite à l'augmentation des placements.

(En millions de DZD)	2023	Augmentation	Diminution	Mouvement	Ecart de conversion	Reclassement	Variation de périmètre	Entrée de périmètre	Autres Variations	2024
Titres de participation (Brut)	8 738	96 187	674	-	1 227	-	-	-	(0)	105 525
Autres titres de participation (Brut)	87 194	19 755	49 317	-	(0)	-	-	-	(0)	57 632
Créances ratt. à des particip. (Brut) NC	(51 189)	47 524	(6 248)	-	203	-	-	-	(0)	2 787
Intérêts courus sur créances et prêts NC	23 113	-	-	3 900	285	-	-	-	-	27 298
<b>Participations et créances rattachées à des participations</b>	<b>67 857</b>	<b>163 466</b>	<b>43 743</b>	<b>3 900</b>	<b>1 715</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(0)</b>	<b>193 242</b>
Titres immo. aut. que titr. immo. acti. port.	18	37	22	-	-	-	-	-	(0)	32
Titr repres. droit/creance (oblig bons) NC	562 053	23 408	62 221	-	-	-	-	-	-	523 240
Titres détenus jusqu'à échéance(Brut) NC	-	230	-	-	-	-	-	-	-	230
Titres Immo. Activité de portefeuille	-	230	-	-	-	-	-	-	-	230
Prêts (Brut) NC	16 680	7 426	6 912	-	-	-	-	-	(0)	17 194
Créances / Contrats locations Financement NC	2 693	697	568	-	-	-	-	0	-	2 822
Dépôts et cautionnements versés	67 341	2 745	21 767	-	(17)	-	141	0	(0)	48 442
Autres créances immobilisées	948 142	310 400	63 394	-	64	-	(0)	-	(0)	1 195 211
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>1 596 925</b>	<b>344 943</b>	<b>154 885</b>	<b>-</b>	<b>47</b>	<b>-</b>	<b>141</b>	<b>0</b>	<b>(0)</b>	<b>1 787 171</b>
<b>Actifs financiers (Brut) Non courant</b>	<b>1 664 782</b>	<b>508 410</b>	<b>198 629</b>	<b>3 900</b>	<b>1 762</b>	<b>-</b>	<b>141</b>	<b>0</b>	<b>(0)</b>	<b>1 980 412</b>
Titres mis en équivalence	190 146	11 950	28 740	-	(27)	145	(275)	456	2 131	175 786
<b>Actifs financiers Mise en équivalence</b>	<b>190 146</b>	<b>11 950</b>	<b>28 740</b>	<b>-</b>	<b>(27)</b>	<b>145</b>	<b>(275)</b>	<b>456</b>	<b>2 131</b>	<b>175 786</b>
<b>Total immobilisations financières (Brut)</b>	<b>1 854 928</b>	<b>520 359</b>	<b>227 369</b>	<b>3 900</b>	<b>1 735</b>	<b>145</b>	<b>(134)</b>	<b>456</b>	<b>2 131</b>	<b>2 156 198</b>

### 3.1.6. Impôt différé actif par entité

Le poste impôt différé actif a enregistré une légère augmentation de 7% par rapport à l'exercice 2023. L'impôt diffère actif par entité, se présentent comme suit :

(En millions de DZD)	2024	2023
SONATRACH Spa	36 434	32 781
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	9 402	8 894
NAFTAL	9 071	7 550
ENTP	7 192	5 949
ENGTP	4 548	4 298
ENAGEO	1 970	2 196
GCB	1 704	-
ENSP	1 376	1 381
ENAFOR	1 145	1 121
HYPROC Shipping Compagny	1 082	927
SARPI	1 013	734
FERTIAL	964	644
SOMIZ	910	566
ENAC	880	786
SOMIK	547	364
CASH	521	482
AUTRES ENTITES	4 301	8 925
<b>Total</b>	<b>83 061</b>	<b>77 598</b>
Dont SONATRACH Spa	44%	42%

### 3.2. Actifs courants

#### 3.2.1. Stock et en-cours

La rubrique stock et en-cours nets consolidés a enregistré un montant de 993 074 MDZD pour l'exercice 2024, dont 50% représente la part de la société mère, soit une diminution de 27 500 MDZD par rapport à l'exercice 2023.

(En millions de DZD)	2023	Mouvement	Ecart de conversion	Entrée de périmètre	Variation de périmètre	2024
Marchandises (Brut)	22 017	(1 513)	(45)	-	-	20 459
Matières prem. (Brut)	78 916	1 378	(1 865)	-	634	79 064
Autres approvisionnements (Brut)	613 084	(5 305)	(229)	-	213	607 763
En cours de prod. de biens (Brut)	6 095	18 183	(458)	-	-	23 821
En cours de prod. de services (Brut)	1 466	(482)	-	-	-	984
Produits finis (Brut)	342 204	(34 211)	(1 905)	-	55	306 144
Produits intermédiaires (Brut)	15 999	(15 298)	(371)	-	-	330
Stock provenant d'immo (Brut)	0	206	-	-	-	206
Stock à l'exterieur (Brut)	8 491	12 884	-	-	1	21 377
<b>Total</b>	<b>1 088 274</b>	<b>(24 159)</b>	<b>(4 872)</b>	<b>-</b>	<b>903</b>	<b>1 060 146</b>

Les stocks et en-cours concernent principalement les produits finis des hydrocarbures et autres approvisionnements chez SONATRACH Spa.

La répartition par entité se présente comme suit :

(En millions de DZD)	2024	2023
SONATRACH Spa	497 552	504 729
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	88 438	99 036
ENAFOR	38 883	32 076
ENTP	23 118	21 621
FERTIAL	21 234	19 566
ENAGEO	17 786	16 656
SARPI	11 936	1 855
ENAC	9 653	6 361
ENSP	7 984	7 199
SGM	7 204	5 668
NAFTAL	7 191	7 099
GCB	6 319	6 590
ASFERTRADE	3 214	3 149
ALSCIF (ex BJSP)	3 131	2 304
Tassili Airlines TAL	2 960	2 799
BAG	2 895	2 592
SH PEROU	2 459	2 621
DFSP Ex BASP	1 850	1 219
SOMIZ	1 736	1 017
ENGTP	1 647	1 630
ALPHYT	1 613	1 684
TTA	1 576	956
HESP	1 371	1 378
KAHRAMA	1 237	1 155
AUTRES ENTITES	230 086	269 615
<b>Total</b>	<b>993 074</b>	<b>1 020 574</b>
Dont SONATRACH Spa	50%	49%

### 3.2.2. Créances et emplois assimilés

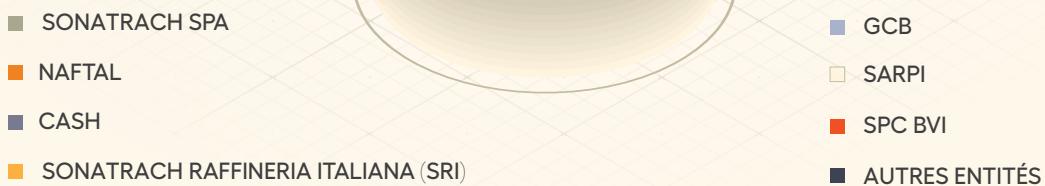
En 2024, le poste créances et emplois assimilés enregistre une baisse 146 524 MDZD soit 3 % par rapport à l'exercice 2023.

(En millions de DZD)	2024		2023	
	Brut	Pertes de valeur	Net	Net
Clients	1 171 076	91 815	1 079 261	885 937
Impôts	1 269 264		1 269 264	1 278 966
Autres créances	1 766 036	72 266	1 693 770	2 023 915
<b>Créances et emplois assimilés</b>	<b>4 206 376</b>	<b>164 081</b>	<b>4 042 295</b>	<b>4 188 819</b>

Le poste créances clients brut se présente par entité comme suit :

(En millions de DZD)	2024	2023
Sonatrach SPA	608 203	612 690
NAFTAL	55 229	46 720
CASH	45 659	35 756
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	37 578	1 542
ENGTP	37 100	15 451
GCB	30 903	55 835
SARPI	29 071	24 775
SPC BVI	11 743	10 804
AUTRES ENTITES	315 590	163 436
<b>Total</b>	<b>1 171 076</b>	<b>967 010</b>
Dont SONATRACH Spa	52%	63%

### Créance Clients & Comptes Rattachés brut



### 3.2.3. Trésorerie (Net)

Par rapport à l'exercice précédent la trésorerie (Net) a enregistré une hausse de 925 679 MDZD soit une variation de 46 % durant l'exercice 2024.

(En millions de DZD)	2023	Mouvement	Ecart de conversion	Entrée de périmètre	Variation de périmètre	Autres Variations	2024
Banques	1 612 340	290 845	(2 095)	387	414	-	1 901 892
VMP	275 430	692 627	-	-	-	-	968 057
Valeurs à l'Encaissement	9 409	(248)	0	-	-	-	9 161
Dépôts à terme supérieur à 3 mois	55 605	(23 000)	-	-	-	-	32 605
Intérêts courus	7 006	4 265	-	-	(0)	-	11 271
Caisses CCP	50 073	(37 530)	(0)	0	(0)	-	12 543
Trésorerie (Brut)	2 009 864	926 960	(2 095)	387	414	-	2 935 530
Trésorerie (Prov)	581	(13)	(0)	-	(0)	-	569
<b>Trésorerie (Net)</b>	<b>2 009 283</b>	<b>926 973</b>	<b>(2 095)</b>	<b>387</b>	<b>414</b>	<b>-</b>	<b>2 934 962</b>

La répartition de la trésorerie (Net) par entité se présente comme suit :

(En millions de DZD)	2024	2023
SONATRACH SPA	1 871 882	994 939
NAFTAL	258 300	217 641
STVH HOLDING ex-SOALKIM	145 778	166 947
SAES HOLDING ex-SIP	87 419	86 012
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	66 187	75 112
SPC BVI	55 529	51 010
SPIC BV	43 348	8 782
HYPROC Shipping Compagny	42 216	40 795
SIPEX	29 027	21 088
SGM	26 055	27 876
STEP	23 697	306
ENAC	23 374	11 955
SIHC HOLDING	23 041	56 189
ENAGEO	22 307	12 152
SH PEROU	20 758	17 934
ENTP	20 231	19 245
AEC	18 436	23 830
GCB	17 265	27 925
ENGTP	14 903	25 802
ENAFOR	12 087	13 476
KAHRAMA	10 221	9 700
Autres entités	102 898	100 567
<b>Total</b>	<b>2 934 962</b>	<b>2 009 283</b>
Dont SONATRACH Spa	64%	50%

## 4. Analyse des comptes du Passif

### 4.1. Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés affichent un montant de 11 205 653 MDZD ils sont constitués de :

- Capital Social 1 000 000 MDZD.
- Réserves Sonatrach mère : 7 227 575 MDZD.
- Report à nouveau : 213 216 MDZD.
- Réserves consolidées qui s'élèvent à 1 763 782 MDZD et sont composées de :
  - Réserves Groupe 1 749 067 MDZD.
  - Réserves Minoritaires : 14 715 MDZD.
- Ecart d'équivalence : 22 694 MDZD.
- Résultat net consolidé qui s'élève à 836 543 MDZD, comprenant les rubriques ci-après :
  - Résultat du Groupe : 964 720 MDZD.
  - Résultat des minoritaires : 13 213 DZD.

(En millions de DZD)	2024	2023
Capital social	1 000 000	1 000 000
Capital souscrit non appelé	-	-
Ecart d'évaluation	0	(0)
Primes d'émission, de fusion & d'apport	31 667	31 667
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves facultatives et autres réserves	7 095 907	6 670 596
Réserves distribuables	-	-
<b>Primes et Réserves</b>	<b>7 227 575</b>	<b>6 802 263</b>
Report à nouveau	-	-
Ajustements résultant de changement de méthodes comptables	213 216	30 471
Autres capitaux propres - Report à nouveau	213 216	30 471
<b>Capitaux propres hors résultat société mère (A)</b>	<b>8 440 790</b>	<b>7 832 734</b>
<b>Réserves Consolidés (B)</b>	<b>1 763 782</b>	<b>1 530 040</b>
Réserves Groupe	1 749 067	1 511 591
Réserves Minoritaires	14 715	18 449
<b>Ecart d'équivalence (C)</b>	<b>22 694</b>	<b>7 238</b>
<b>Résultat de l'exercice (D)</b>	<b>978 387</b>	<b>835 657</b>
<b>Ecarts de conversion sur résultat groupe</b>	<b>454</b>	<b>(886)</b>
<b>Résultat Net de l'ensemble consolidé</b>	<b>977 933</b>	<b>836 543</b>
<b>Résultat Groupe</b>	<b>964 720</b>	<b>823 519</b>
<b>Résultats minoritaires</b>	<b>13 213</b>	<b>13 025</b>
Résultat minoritaires	13 213	13 025
Ecarts de conversion sur résultat minos	0	(0)
<b>Capitaux propres total (A)+(B)+(C)+(D)</b>	<b>11 205 653</b>	<b>10 205 669</b>

## 4.2. Passif non courant

À la clôture 2024 ce poste affiche un montant de 1 568 353 MDZD contre 1 375 623 MDZD en 2023 soit une augmentation de 14 %. Cette variation est due principalement à la hausse du niveau des emprunts et dettes financières, ainsi que des provisions pour risques et charges.

(En millions de DZD)	2024	2023
Emprunts & dettes financières NC	633 450	443 172
Impôts (différés et provisionnés)	222 927	219 640
Autres dettes & comptes de regul. NC	13 694	167 901
Provisions et produits comptabilisés d'avance	698 282	544 910
<b>Passif non courant total</b>	<b>1 568 353</b>	<b>1 375 623</b>
Dont SONATRACH Spa	46%	52%

Le passif non courant par entité se présente comme suit :

(En millions de DZD)	2024	2023
SONATRACH SPA	792 676	638 731
SAES HOLDING ex-SIP	134 957	92 691
NAFTAL	127 267	130 497
STVH HOLDING ex-SOALKIM	65 802	77 612
AEC	51 710	51 690
MIAH FOUKA	40 562	-
MEDGAZ	27 579	29 964
MIAH TAREF	26 986	-
STEP	25 000	-
MIAH WAHRANE	24 396	-
HYPROC Shipping Compagny	23 736	26 724
MIAH BEJAIA	22 393	-
ENTP	21 265	17 396
GCB	20 010	18 966
AUTRES	164 015	291 351
<b>Total Passif Non Courant</b>	<b>1 568 353</b>	<b>1 375 623</b>
Dont SONATRACH Spa	51%	46%

### 4.3. Passif courant

Le passif courant a enregistré une hausse de 101 805 MDZD soit 3 % par rapport à l'exercice 2023. Cette rubrique comprend essentiellement les comptes fournisseurs, les dettes sur l'Etat et les autres dettes.

Le poste dettes fournisseurs et comptes rattachés a connu une hausse de 22 %.

Les autres dettes concernent principalement les partenaires de la société mère dans le cadre des contrats de partage de production.

(En millions de DZD)	2023	Augmentation	Diminution	Dotations exploitation	Reprises exploitation	Mouvement	Ecart de conversion	Entrée de périmètre	Variation de périmètre	Reclassement	Autres Variations	2024
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	541 084	-	-	-	-	118 535	(2 606)	88	575	-	-	657 676
Dettes immobil. & cptes ratt. Ct	32 808	-	-	-	-	24 895	(11)	-	89	-	-	57 781
<b>Fournisseurs &amp; comptes rattachés</b>	<b>573 892</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>143 431</b>	<b>(2 617)</b>	<b>88</b>	<b>663</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>715 457</b>
Dettes sur état (Dont intég.) Ct	374 823	-	-	-	-	171 230	(250)	1	8	-	-	545 812
Impôt différé passif Ct	271	-	-	-	-	-	(0)	-	-	-	223	494
<b>Impôts</b>	<b>375 095</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>171 230</b>	<b>(250)</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>546 306</b>
Provisions pour risques & charges	26 524	-	-	40 229	29 592	-	-	-	-	-	0	37 162
Emprunts & dettes financières Ct	5 212	7 473	5 550	-	-	-	-	-	-	-	0	7 134
Autres dettes Ct	2 632 712					(252 060)	(4 625)	0	513	43 040	-	2 419 579
Comptes de regularisation passif Ct	16 846	3 294	1 457	-	-	(433)	(43)	-	-	-	0	18 208
Avances & acptes reçus sur com.	103 567	-	-	-	-	(34 224)	(95)	-	(3)	-	-	69 244
RRR à accor & aut avoirs a établir	22 185	-	-	-	-	2 278	(6)	-	-	-	-	24 458
Dettes sur le personnel	64 177	-	-	-	-	6 320	(4)	4	21	-	-	70 518
Dettes sociales	42 780	-	-	-	-	13 975	(86)	3	7	-	-	56 680
<b>Autres dettes</b>	<b>2 914 002</b>	<b>10 766</b>	<b>7 007</b>	<b>40 229</b>	<b>29 592</b>	<b>(264 144)</b>	<b>(4 859)</b>	<b>8</b>	<b>538</b>	<b>43 040</b>	<b>0</b>	<b>2 702 982</b>
Trésorerie Passif	2 104	-	-	-	-	(337)	2	-	-	-	-	1 768
Passif destinés à vente abandon activité	384	-	-	-	-	(375)	(9)	-	0	-	-	0
<b>Total Passifs Courant</b>	<b>3 864 709</b>	<b>10 766</b>	<b>7 007</b>	<b>40 229</b>	<b>29 592</b>	<b>50 554</b>	<b>(7 715)</b>	<b>96</b>	<b>1 210</b>	<b>43 040</b>	<b>0</b>	<b>3 966 513</b>

## 5. Analyse du Compte de Résultats consolidé

Le résultat net de l'ensemble consolidé affiche un bénéfice de 977 933 MDZD, soit une augmentation de 17 % par rapport à l'exercice précédent.

Il est constitué de ce qui suit :

- Le résultat net part du groupe soit : 964 720 MDZD.
- Le résultat minoritaire soit : 13 213 MDZD.

Le résultat net part groupe par entité se présente comme suit :

(En millions de DZD)	2024	2023
SONATRACH	725 700	588 135
NAFTAL	27 099	21 004
SIHC HOLDING	25 267	2 981
AOA	21 783	33 370
ENGTP	13 674	10 908
SH PEROU	12 782	11 915
GCB	11 208	5 809
MEDGAZ	10 542	10 002
ENAFOR	7 684	5 538
TG PERU	7 658	8 165
ENAGEO	7 597	2 301
SIPCO	7 523	46
Autres	86 203	123 344
<b>Total résultat net part groupe</b>	<b>964 720</b>	<b>823 518</b>
Dont SONATRACH Spa	75%	71%

### 5.1. Les Produits

#### 5.1.1. Production de l'exercice

La production de l'exercice a connu une baisse de 9 % par rapport à l'exercice précédent soit 9 063 395 MDZD contre 9 955 306 MDZD.

Le poste Production de l'exercice est subdivisé :

- Ventes de marchandises, produits fabriqués, prestations de service et produits annexes.
- Production stockée ou déstockée.
- Production immobilisée.
- Subventions d'exploitation.

#### 5.1.2. Chiffre d'Affaires

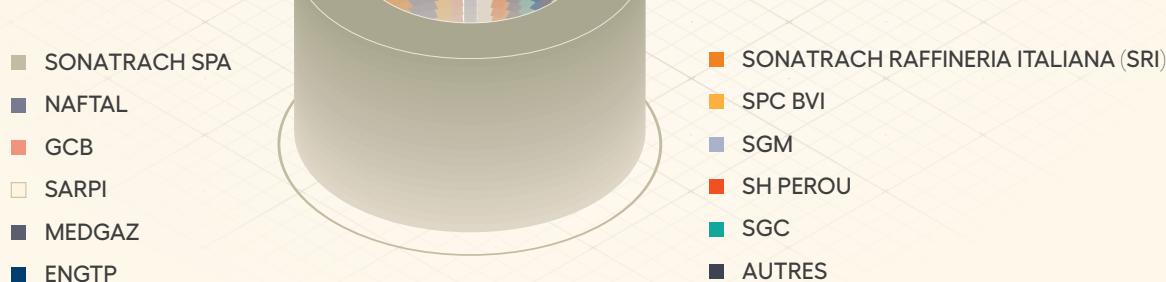
Le chiffre d'affaires consolidé réalisé durant l'exercice 2024 est de 8 641 700 MDZD, contre 9 581 650 MDZD, on note une baisse de 10 % par rapport à l'exercice précédent.

Il est à noter que 75 % du chiffre d'affaires consolidé est réalisé par la société mère SONATRACH. La baisse du chiffre d'affaires de SONATRACH en propre de 9% du fait de la baisse du prix moyen du baril du brut qui enregistre un prix moyen de 82 \$ en 2024, contre 84\$ en 2023.

(En millions de DZD)	2024	2023
SONATRACH SPA	6 470 357	7 147 594
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	848 799	874 076
NAFTAL	608 712	564 972
SPC BVI	133 928	266 023
GCB	80 181	88 631
SGM	62 460	70 616
SARPI	60 842	30 020
SH PEROU	55 766	55 062
MEDGAZ	44 689	43 709
SGC	31 355	55 239
ENGTP	30 680	26 159
AUTRES	213 930	359 549
<b>Total Chiffre d'Affaires Consolidé par Entité</b>	<b>8 641 700</b>	<b>9 581 650</b>
Dont SONATRACH Spa	75%	75%

Le chiffre d'affaires consolidé par entité ce présente comme suit :

Chiffre d'Affaires Consolidé par Entité (En Million de DZD)



### 5.1.3. Produits financiers

Les produits financiers enregistrent un montant de 191 384 MDZD en 2024, soit une baisse de 4%.

Cette baisse est dû essentiellement à la baisse des gains de change & opération à terme de 40 330 MDZD, et autres produits financiers de 48 650 MDZD; en revanche les revenus des autres immobilisation financières ont connu une hausse de 54 481 MDZD.

(En millions de DZD)	2024	2023
Revenus d'int sur emp & autres dettes	4 529	3 319
Dividendes reçus	53 958	19 516
Acomptes sur dividendes reçus	-	4 747
Revenus des autres immo. financières	109 590	55 109
Revenus des créances d'Exploitation	4 189	539
Gains de change & opérations à terme	16 005	56 335
Profits nets sur cession actifs financiers courants	1 414	5 570
Autres produits financiers	1 699	50 349
Abandons de créances reçues	-	183
Produits financiers de participation	191 384	195 666
Profits netss/cessions actifs Financ. NC	-	2 593
<b>Produits financiers</b>	<b>191 384</b>	<b>198 259</b>

## 5.2. Les Charges

Le total des charges a atteint un montant 8 673 635 MDZD, en 2024, contre 9 655 678 MDZD en 2023 soit une baisse de 10 %.

### 5.2.1. Consommation de l'exercice

La consommation de l'exercice est de 3 821 755 MDZD, soit une baisse de 21% par rapport à l'exercice précédent. Cette dernière regroupe les achats consommés ainsi que les services.

(En millions de DZD)	2024	2023
Achats consommés	1 143 107	1 180 633
Services extérieurs	1 706 084	1 844 925
Autres services extérieurs	972 564	123 202
<b>Consommation de l'exercice</b>	<b>3 821 755</b>	<b>3 148 760</b>

### 5.2.2. Charges du personnel

Les charges du personnel ont connu une augmentation de 9 % entre les deux exercices 2023 et 2024.

Les charges du personnel par entité se présentent ainsi :

(En millions de DZD)	2024	2023
SONATRACH SPA	247 431	240 530
NAFTAL	67 920	58 844
ENTP	35 823	33 987
GCB	30 555	25 394
ENAFOR	24 063	22 200
ENGTP	23 547	21 583
ENAGEO	22 000	18 757
ENSP	14 393	13 161
2SP	11 211	10 237
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	10 824	10 213
AUTRES	71 093	58 987
<b>Total Charges de personnel par entité</b>	<b>558 860</b>	<b>513 894</b>
Dont SONATRACH Spa	44%	47%

### 5.2.3. Impôts et taxes

La rubrique Impôts et taxes a connu une augmentation de 24% en 2024 par rapport à l'exercice 2023. Cette variation s'explique par la baisse de la taxe sur les revenus pétroliers liée directement au chiffre d'affaires de SONATRACH spa.

(En millions de DZD)	2024	2023
Impôts & taxes sur rémunérations	1 945	3 243
Taxe sur l'activité professionnelle	231	16 684
Taxes foncières	943	850
Impôts taxes n récup/Chiff Affaires	7 341	8 143
Impôts taxes vers. assim acti.petro	2 407 092	3 165 347
Autres impôts & taxes	15 205	12 713
<b>Impôts &amp; taxes</b>	<b>2 432 757</b>	<b>3 206 979</b>

Ce poste est réparti entre les entités du Groupe comme suit :

(En millions de DZD)	2024	2023
SONATRACH SPA	2 225 919	3 078 252
MEDGAZ	7 951	7 174
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	2 220	2 034
SGM	1 134	2 568
NAFTAL	873	5 511
SARPI	811	594
SPC BVI	697	628
AUTRES	193 152	110 218
<b>Total Impôts et Taxes</b>	<b>2 432 757</b>	<b>3 206 979</b>
Dont SONATRACH Spa	91%	96%

## 5.2.4. Charges financières

Le niveau des charges financières a baissé de 92 %, par rapport à 2023, il passe de 575 382 MDZD à 47 942 MDZD. Cette baisse s'explique par le reclassement de la rémunération des associés du poste charge financières au poste charge d'exploitation.

(En millions de DZD)	2024	2023
Charges d'Intérêts	11 321	10 425
Pertes de change	27 579	79 742
Pertes nettes / cessions actifs financiers courants	210	-
Charges financières diverses	8 831	482 751
Abandon de créances financier	0	3
<b>Intérêts &amp; charges assimilées</b>	<b>47 942</b>	<b>572 922</b>
<b>Pertes nettes/cessions actifs Financ. NC</b>	<b>-</b>	<b>2 460</b>
<b>Charges financières</b>	<b>47 942</b>	<b>575 382</b>

La composition des charges financières par entité se présente comme suit :

(En millions de DZD)	2024	2023
SONATRACH SPA	32 170	538 276
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	3 834	24 370
MEDGAZ	3 459	4 052
NAFTAL	2 971	2 504
HYPROC Shipping Compagny	1 089	1 604
SPIC BV	831	3 711
AUTRES	3 588	864
<b>Total Charges financières par entité</b>	<b>47 942</b>	<b>575 382</b>
Dont SONATRACH Spa	67%	94%

## 5.2.5. Impôts sur les résultats

L'impôts sur les résultats a connu une forte hausse de 75% en 2024 par rapport à l'exercice 2023 soit un montant de 146 866 MDZD.

(En millions de DZD)	2024	2023
Impôt exigible (intégration fiscale)	101 115	88 476
Impôts différés actif	(4 883)	(5 032)
Impôts différés passif	338	(887)
Autres impôts sur les résultats	246 034	113 180
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>342 603</b>	<b>195 737</b>

L'impôt exigible sur le résultat correspond à l'impôt sur les bénéfices de droit commun, applicable aux différentes entités composant le groupe. Les activités de Sonatrach, société mère, à l'exception de celles liées à l'Exploration & Production, sont soumises à ce régime fiscal.

Le poste « Autres impôts sur les résultats » enregistre principalement l'impôt sur les bénéfices dû au titre des activités d'Exploration & Production de Sonatrach spa, conformément au régime fiscal spécifique applicable au secteur des hydrocarbures.

Impôts exigible (IBS) par entité

(En millions de DZD)	2024	2023
SONATRACH SPA	58 093	54 377
NAFTAL	5 954	4 301
SH PEROU	5 868	5 716
ENGTP	5 150	4 494
GCB	3 646	2 136
ENTP	3 592	2 634
ENAFOR	2 814	2 160
ENAGEO	2 387	1 978
SARPI	1 973	1 363
KAHRAMA	1 967	1 578
ENAC	1 798	1 553
ENSP	1 547	1 429
HYPROC Shipping Compagny	1 276	1 716
AUTRES	5 052	3 043
<b>Total impôt exigible IBS</b>	<b>101 115</b>	<b>88 476</b>
Dont SONATRACH Spa	57%	61%

## 6. Présentation du résultat par Holding

Les résultats nets consolidés par Holding se présentent comme suit :

(En millions de DZD)	2024	2023	2024	2023	2024	2023
<b>SVTH HOLDING</b>	67 992	106 368	65 815	103 771	2 177	2 597
<b>SSPP HOLDING</b>	66 715	41 563	66 335	41 093	380	469
<b>SAES HOLDING</b>	14 711	16 898	14 109	16 740	601	158
<b>SIHC HOLDING</b>	88 664	48 133	88 664	48 133	-	-

Evolution du résultat consolidé par Holding (En Million de DZD)



## 7. Périmètre de consolidation

En 2024, le périmètre de consolidation est composé de 450 unités comptables représentant la société mère SONATRACH et de 115 filiales et participations, dont 77 font l'objet d'une intégration globale et 38 d'une mise en équivalence.

### 7.1. Filiales et Participations en Algérie

Nom de l'entité	Détention du capital social
STEP	100% SH Spa
<b>SAES HOLDING EX SIP</b>	<b>100% SH spa</b>
2SP	98% SAES, 1% SOMIZ, 1% SOMIK
SOTRAZ	100% SAES
G-CCO	100% SAES
CASH	75,88% SAES, 12,15, %
AGLIC	42,5% CASH
BAOSEM	50% SAES, 15% Naftal, 35% SONELGAZE
AEC	100% SAES
KAHRAMA	100% AEC
MIAH CAP DJENAT	100% AEC
MIAH FOUKA	100% AEC
MIAH BEJAIA	100% AEC
MIAH TAREF	100% AEC
MIAH WAHRANE	100% AEC
DEM SOUK TLATA (AAS) (MYAH TILIMCANIA)	49% AEC
DEM FOUKA (MT)	49% AEC
DEM TENES	49% AEC
DEM MOSTAGANEM (STMM)	49% AEC
DEM HAMA (HWD)	30% AEC
DEM BENI SAF (BWC)	49% AEC
DEM SKIKDA (ADS)	49% AEC
DEM CAP DJENET (SMD)	49% AEC
DEM MAQTA	43% AEC
DEM HONAIN (MBH)	49% AEC
TMAE ALGER EST	100% AEC
NEAL	45% SAES
SPP1	14% SAES, 20% NEAL, 51% ABENER ENERGIA, 15% COFIDES
COMINTAL	20% SAES
ISGA	16,67% ASMIDAL, 16,67% SAES
TAL	100% SAES
TTA	72% SAES 28% TAL
SSPA MCA	99,48% SAES
AGRO ALIMENTAIRE ACTIVITE	100% SAES

<b>STVH HOLDING EX SOALKIM</b>	<b>100% SH spa</b>
HELIOS	51% STVH, 49% HELAP France
SIDAL SPA	100% HELIOS
ASMIDAL	100% STVH
ASFERTRADE	100% ASMIDAL
ALNUTRAV SPA	70% ASMIDAL
AC FERTILIZER company	37% ASMIDAL
ALPHYT	100% ASMIDAL
WG SOMIAS	45% ASMIDAL
FERTIAL	100% ASMIDAL
SGS	20% ASMIDAL
HYPROC SHIPPING COMPANY	100% STVH
NAJDAMAGREB	100% HYPROC SHIPPING COMPANY
HELISON PRODUCTION	49% STVH, 51% LIND AG
AOA	49% STVH, 51% Divers
NAFTAL	100% STVH
BAG	100% NAFTAL
COGIZ	100% STVH
STPE	50% NAFTAL, 50% SNTF
SORFERT	49% STVH, 51% OCI
SSPA MCO	90,34 % HYPROC SHIPPING COMPANY
STH	60% SAES, 20% EPA, 15% EPS, 5% EPB
<b>SSPP HOLDING</b>	<b>100% SH spa</b>
SOMIZ	100% SSPP
SOMIK	100% SSPP
SARPI	100% SSPP
ENAC	100% SSPP
ENAGEO	100% SSPP
GCB	100% SSPP
ENGTP	100% SSPP
ALGESCO	24% SSPP 52% General Electric Vernova International LLC 24% SAIEG spa
M.I. ALGERIA	100% SSPP
ENSP	100% SSPP
BJSP	100% ENSP,
HESP	51% ENSP, 49% HALLIBURTON CORPORATION
DFSP EX BASP	100% ENSP
ENTP	100% SSPP
ENAFOR	100% SSPP
FORAQUA	67% ENAFOR
SPA JSS	75% ENAFOR, 21,40% CSA, 3,60% Autres
APEC	51% SSPP, 49% BHGE
SWCS	49% ENAFOR

## 7.2. Filiales et Participations à l'étranger

<b>SH SPA</b>	
ANGT	25% SH SPA, 25% HYPROC SHIPPING COMPANY, 25% ITOCHU, 25% MOL
MLTC	25% SH SPA, 25% HYPROC SHIPPING COMPANY
SLTC	25% SH SPA, 25% HYPROC SHIPPING COMPANY
TRANSMED	50% SH SPA, 50% ENI
SONATRACH-RÉ	90% SH SPA, 10% SIHC Holding
MEDGAZ	51% SH SPA, 34,05% Cepsa, 14,95% GNA
MARICONSULT	50% SH SPA, 50% ENI
<b>SIHC HOLDING</b>	<b>100% SH SPA</b>
TMPC	50% SIHC, 50% ENI
SAMCO	45% TMPC, 5% SH SPA, 5% ENI
SPTC BVI	100% SIHC BVI
SBAC	100% SPTC BVI
SIPEX	100% SIHC BVI
SH PEROU	80% SIPEX, 20% SIHC BVI
SIPEX LYBIE	100% SIPEX
SIPEX NIGER	100% SIPEX
SIPEX MALI	100% SIPEX
NUMHYD	50% SIPEX
SPI BVI	100% SIHC BVI
HELISON MARKETING	49% SPIC BV
SPC BVI	100% SIHC BVI
ALTC	100% SPC BVI
RNTC	100% SPC BVI
HMTA	100% SPC BVI
SPOTC	100% SPC BVI
SGCC	100% SPC BVI
NEW OCEAN VENTURE	100% SPC BVI
SIFID (ex SPC NA)	100% SIHC BVI
SPIC BV	100% SIFID
CPP	34% SPIC BV
SGM	100% SPIC BV
BASP - PROPANCHEM	49% SPIC BV
CGC	30% SPIC BV
SGC	100% SPIC BV
GEPESA	30% SPIC BV
SRI	100% SPIC BV
SIPCO	100% SIHC BVI
SIPCO PEROU	100% SIPCO
TG PERU	21,18% SIPCO PEROU

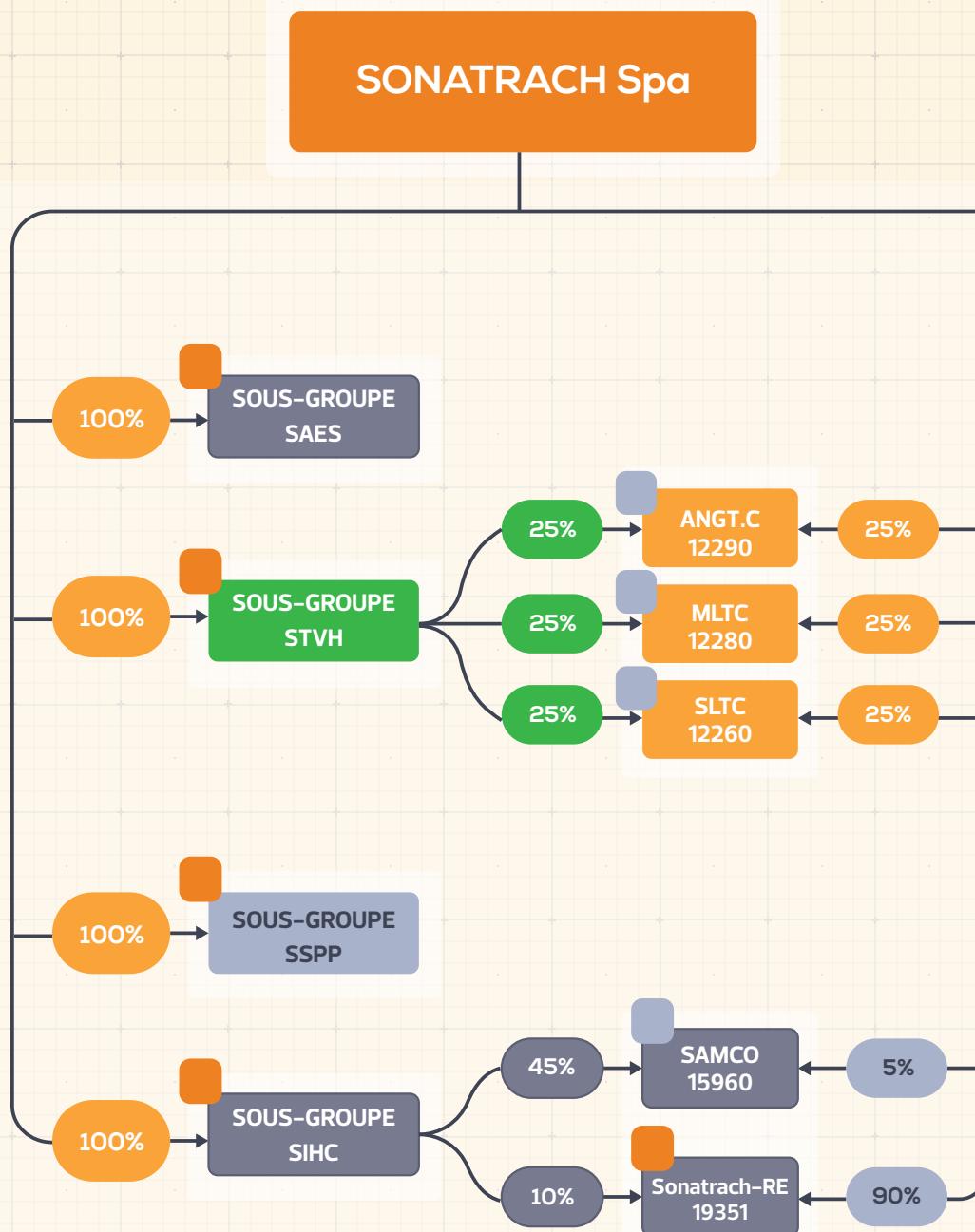
### 7.3. Organigrammes juridiques

Les organigrammes juridiques ci-dessous présentent par Holdings les filiales et participations détenues par le Groupe SONATRACH en 2024.

#### 7.3.1. SONATRACH Spa

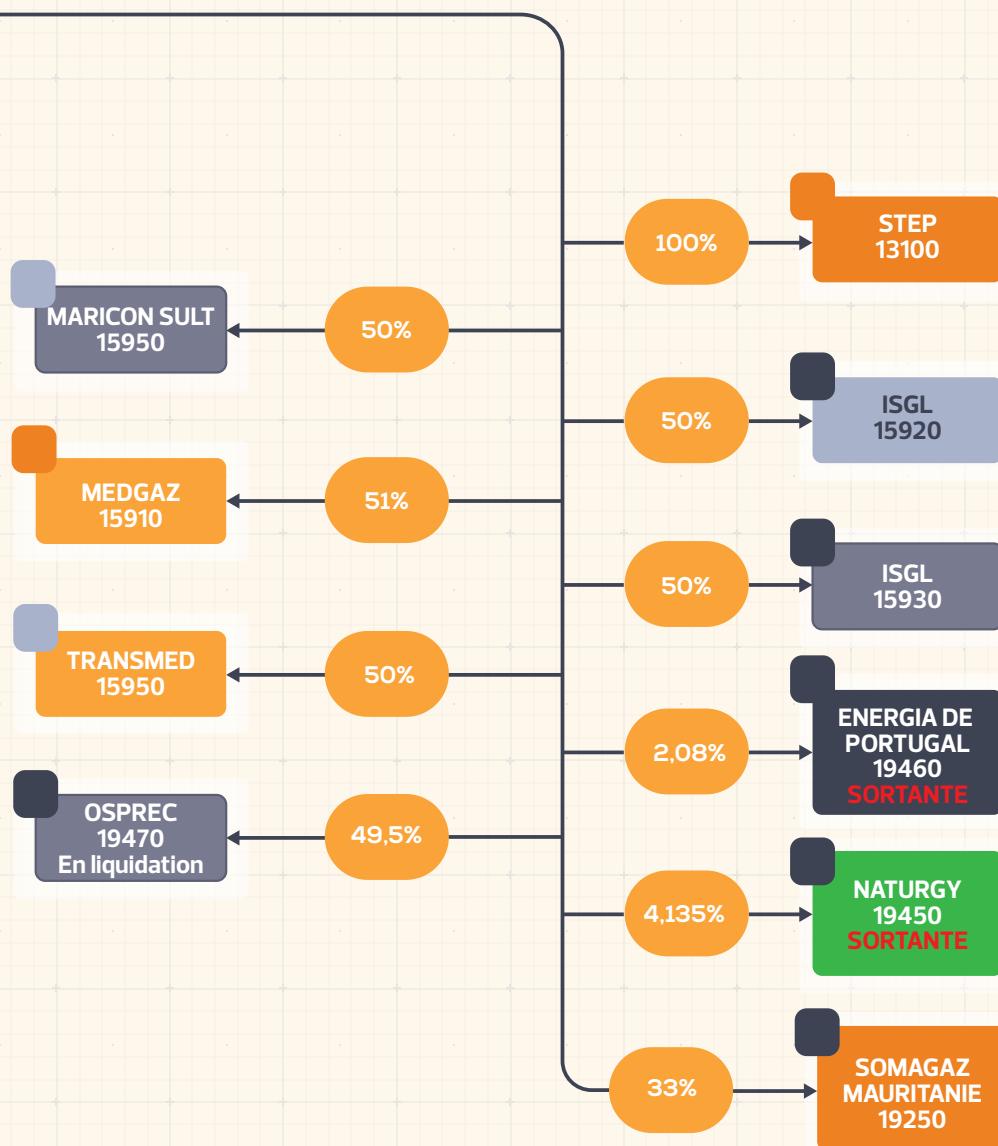
## Organigramme juridique simplifié du Groupe

au 31/12/2024



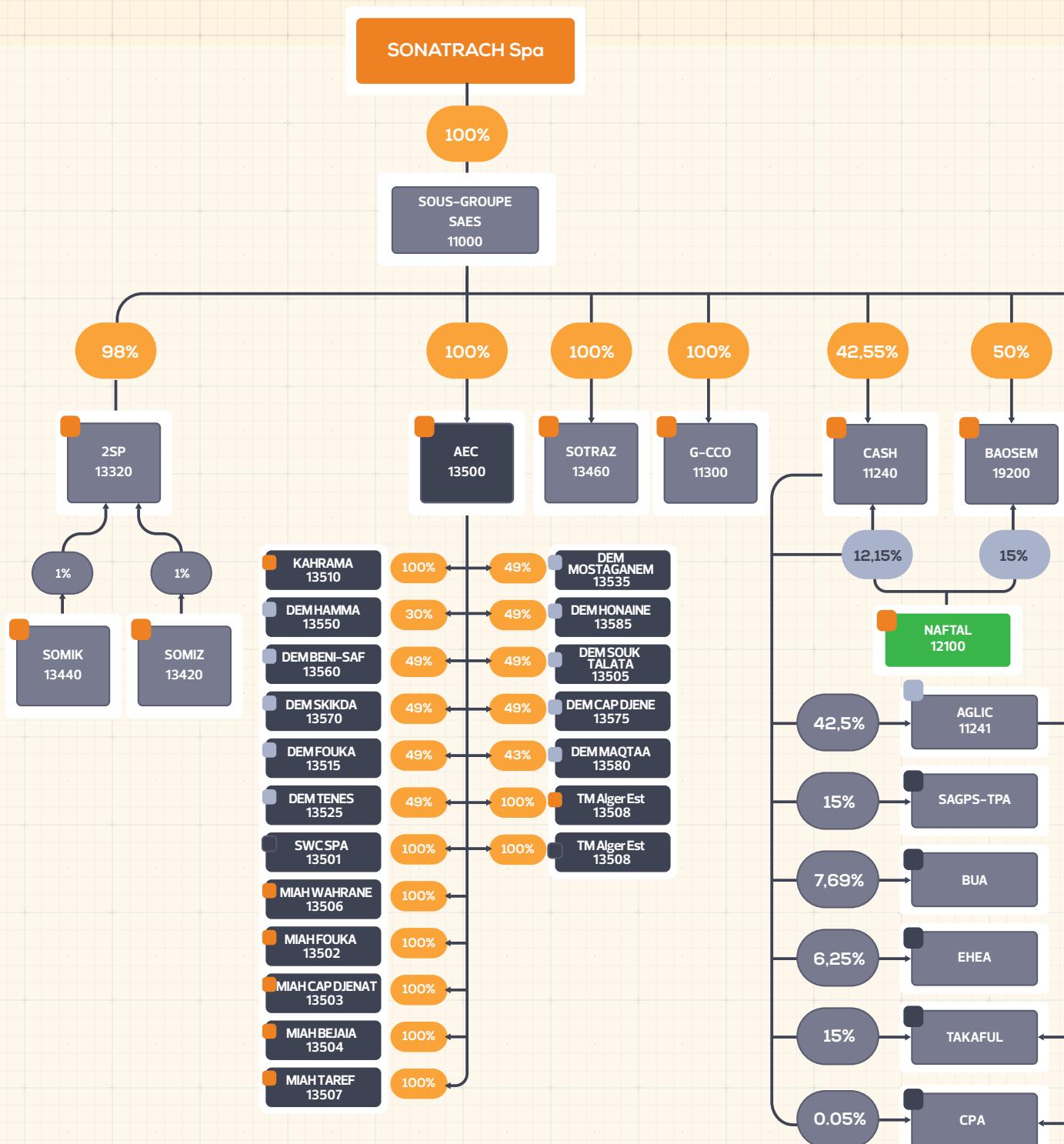
Intégration globale      % de détention directe  
 Mise en équivalence      Non consolidée

SIEGE & SERVICES  
 COM  
 AVAL  
 TRANSPORT  
 AMONT  
 ELECTRICITE & DEM



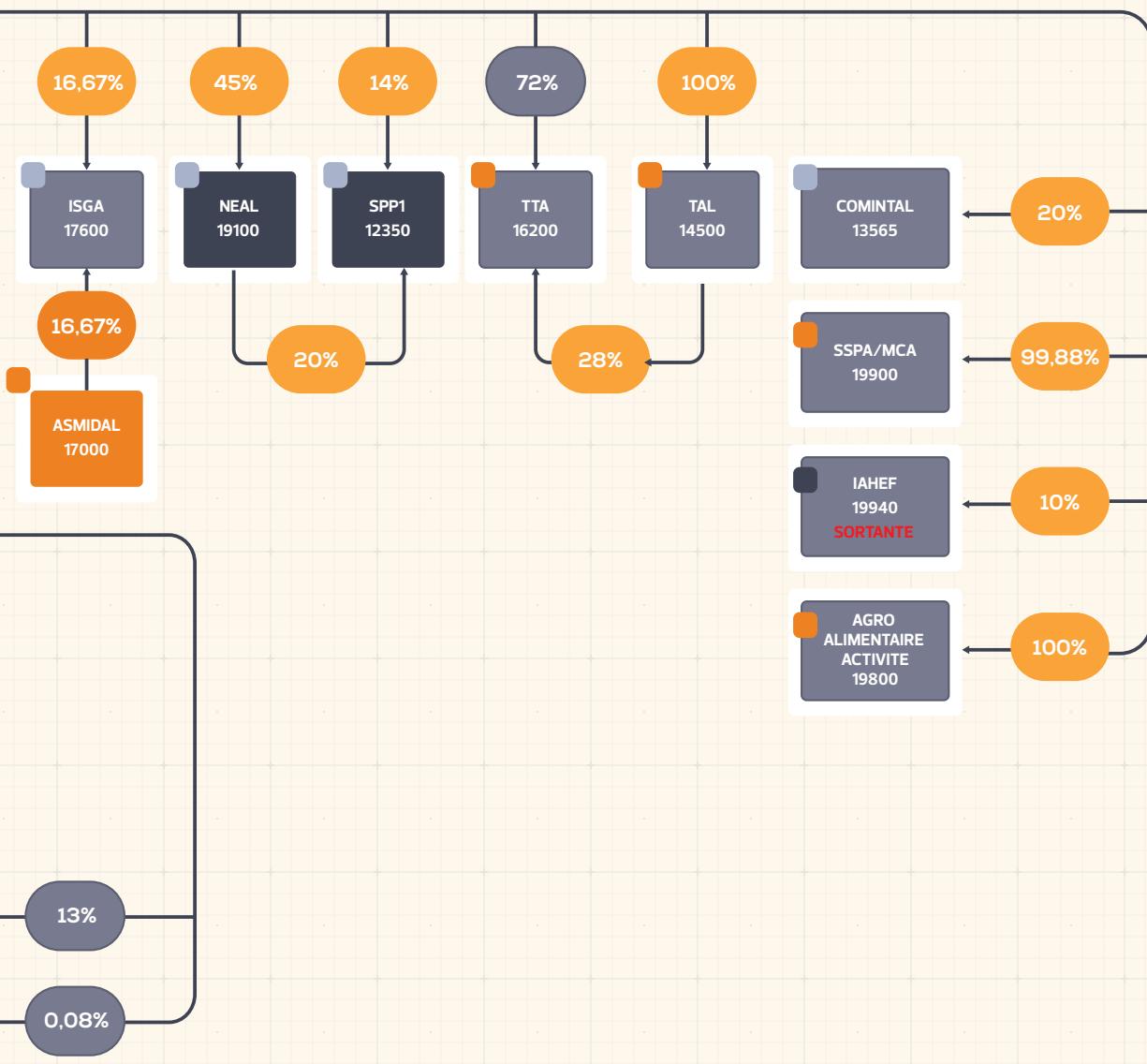
### 7.3.2. Holding Sonatrach Activités Externes et de Soutien < SAES > Spa

#### Organigramme juridique simplifié du sous-groupe SAES au 31/12/2023



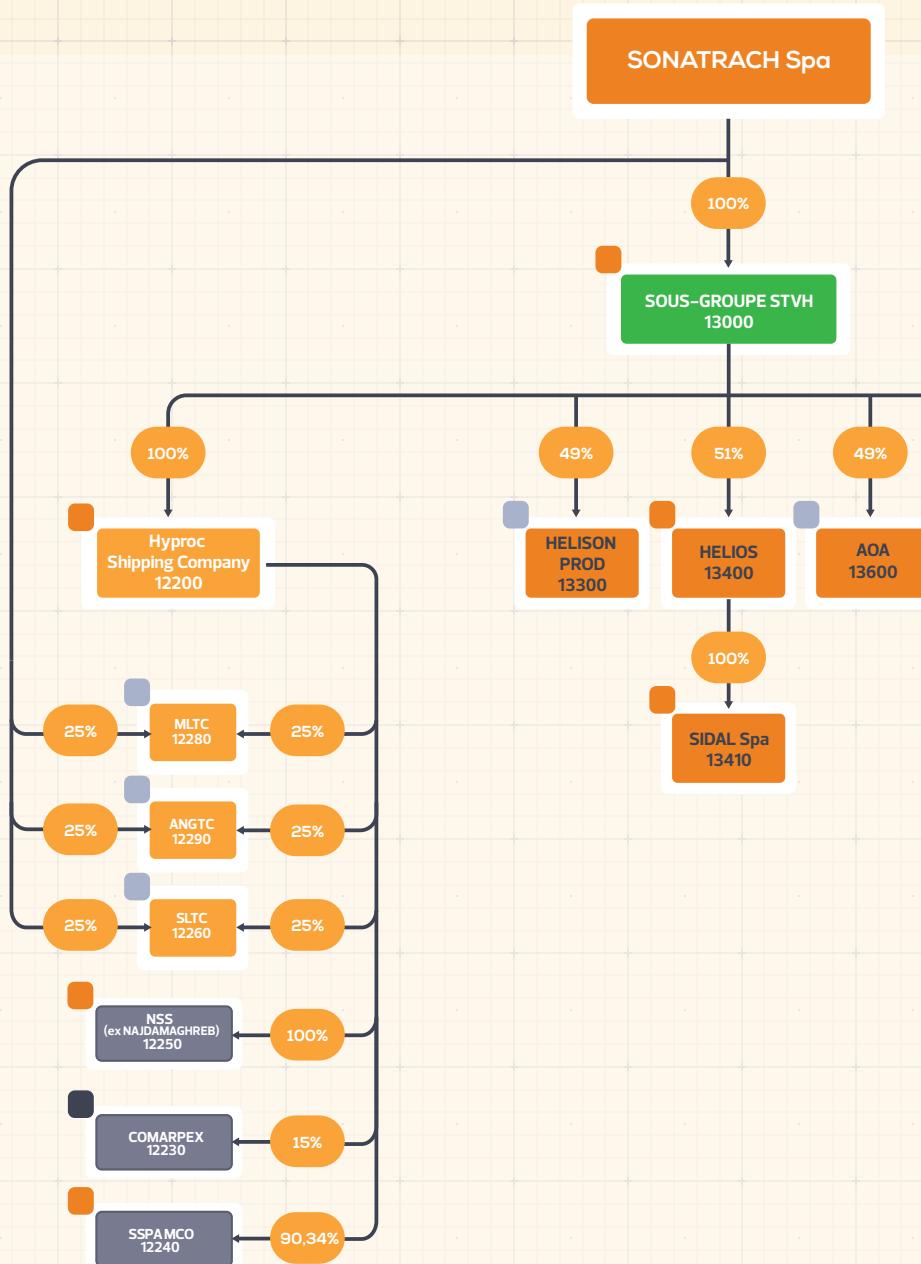
Intégration globale      % de détention directe  
 Mise en équivalence      Non consolidée

SIEGE & SERVICES      TRANSPORT  
 COM      AMONT  
 AVAL      ELECTRICITE & DEM



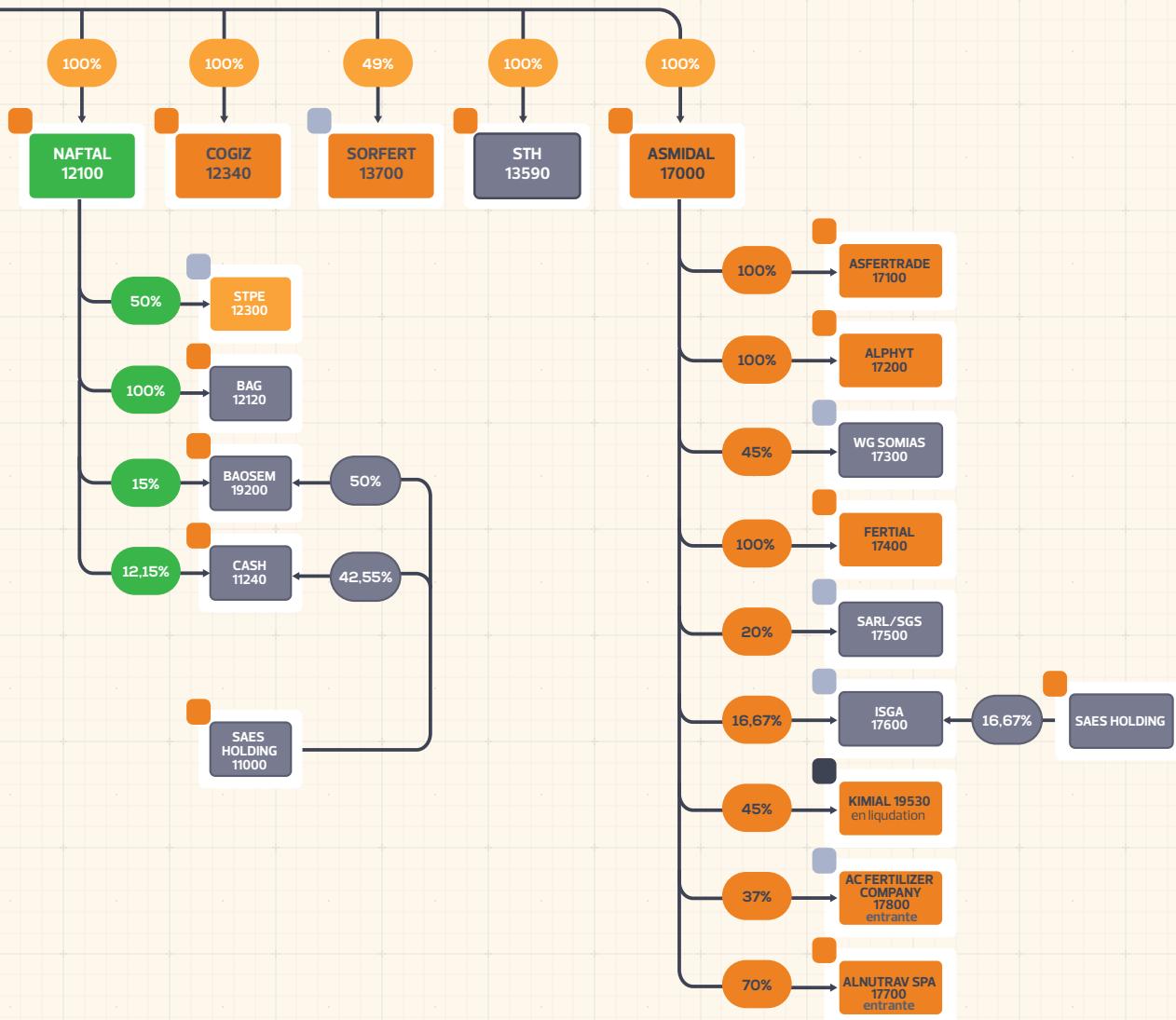
### 7.3.3. Holding Sonatrach Transformation et Valorisation des Hydrocarbures « STVH » Spa

**Organigramme juridique simplifié  
du sous-groupe STVH au 31/12/2023**



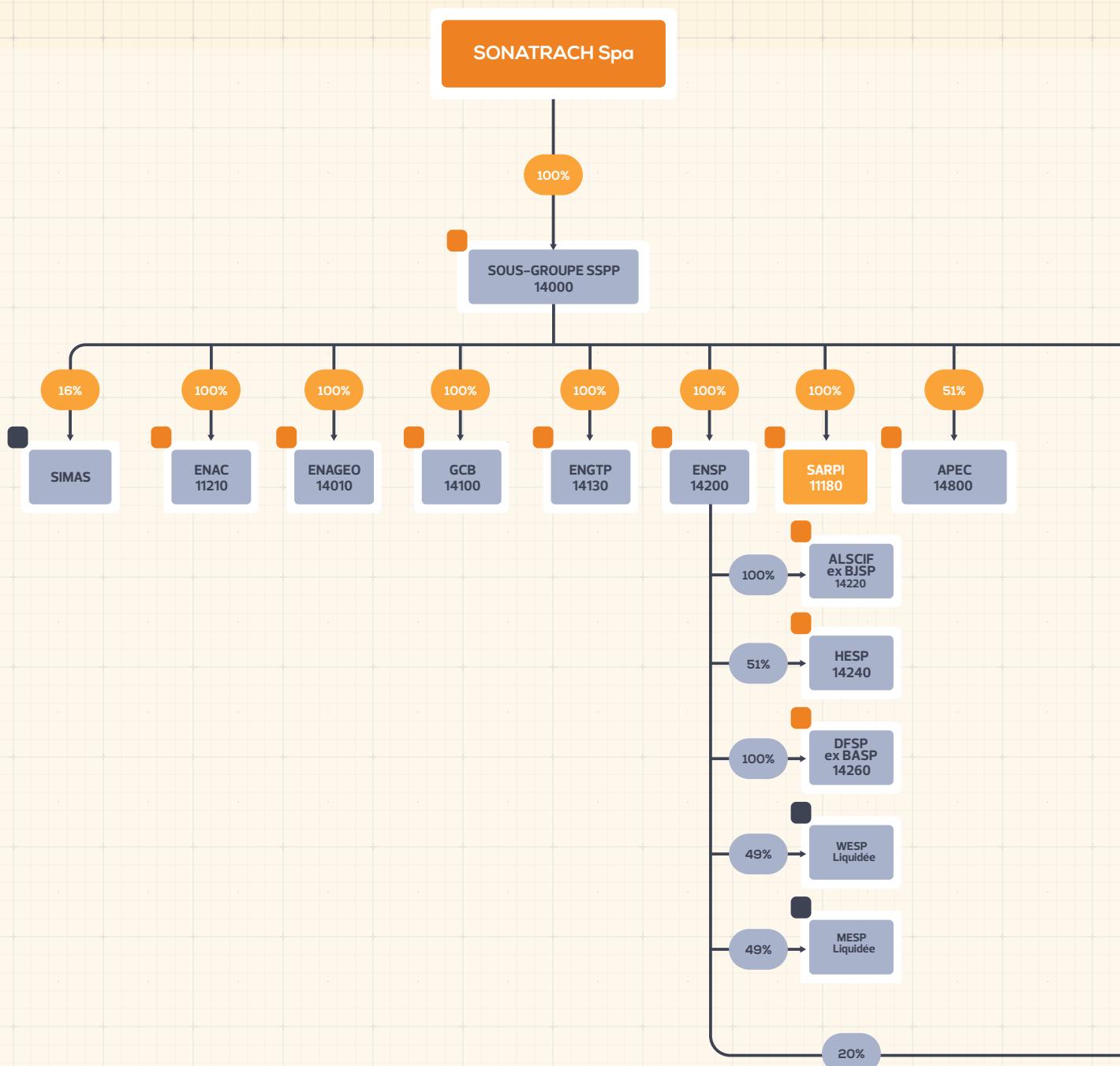
Intégration globale  
 Mise en équivalence  
 xx % % de détention directe  
 Non consolidée

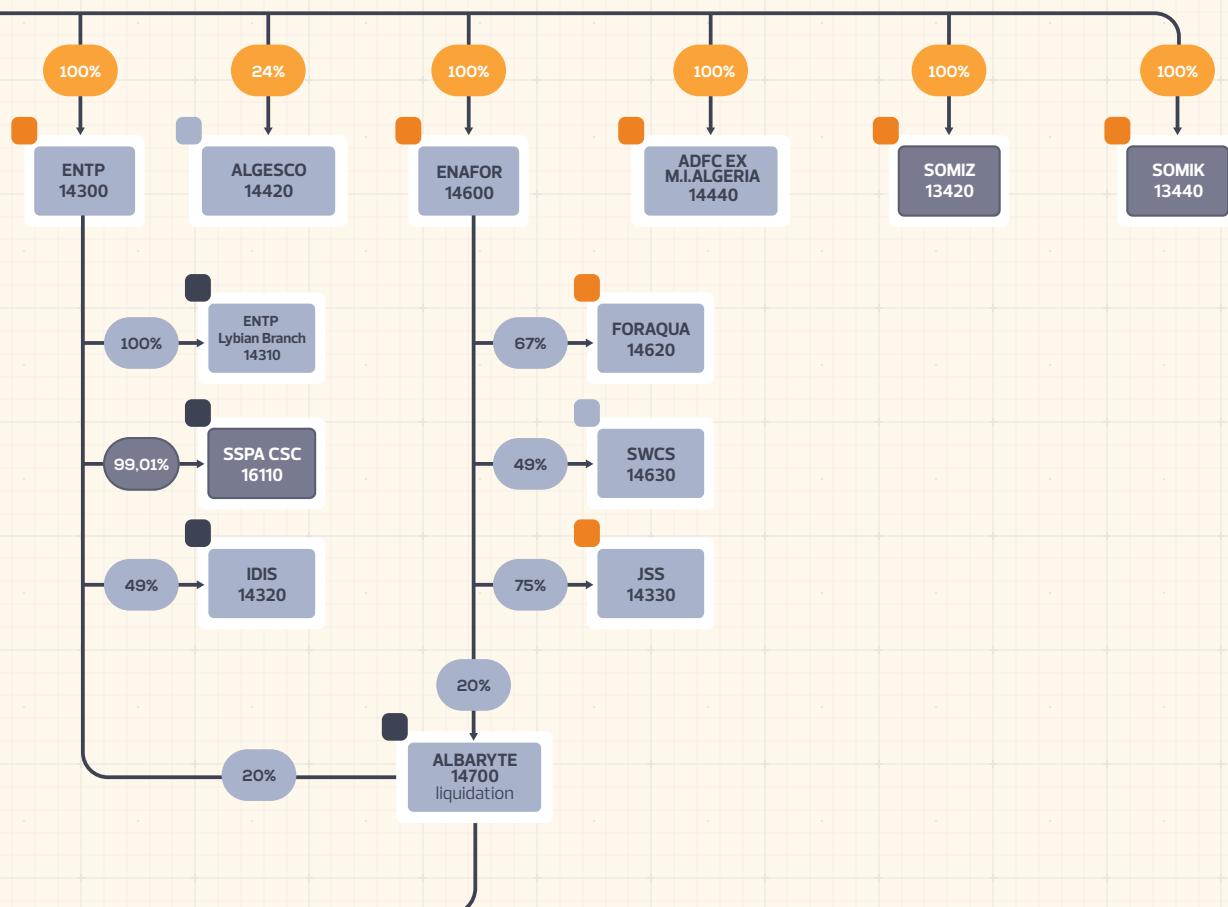
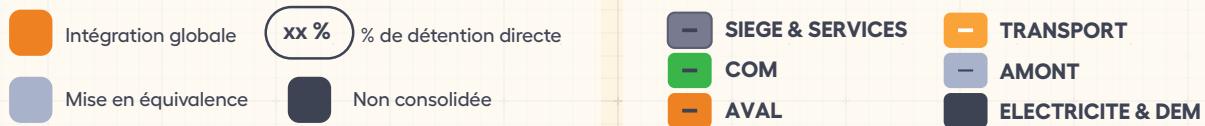
SIEGE & SERVICES  
 COM  
 AVAL  
 TRANSPORT  
 AMONT  
 ELECTRICITE & DEM



### 7.3.4. Holding Sonatrach Service Para-Pétrolier « SSPP » Spa

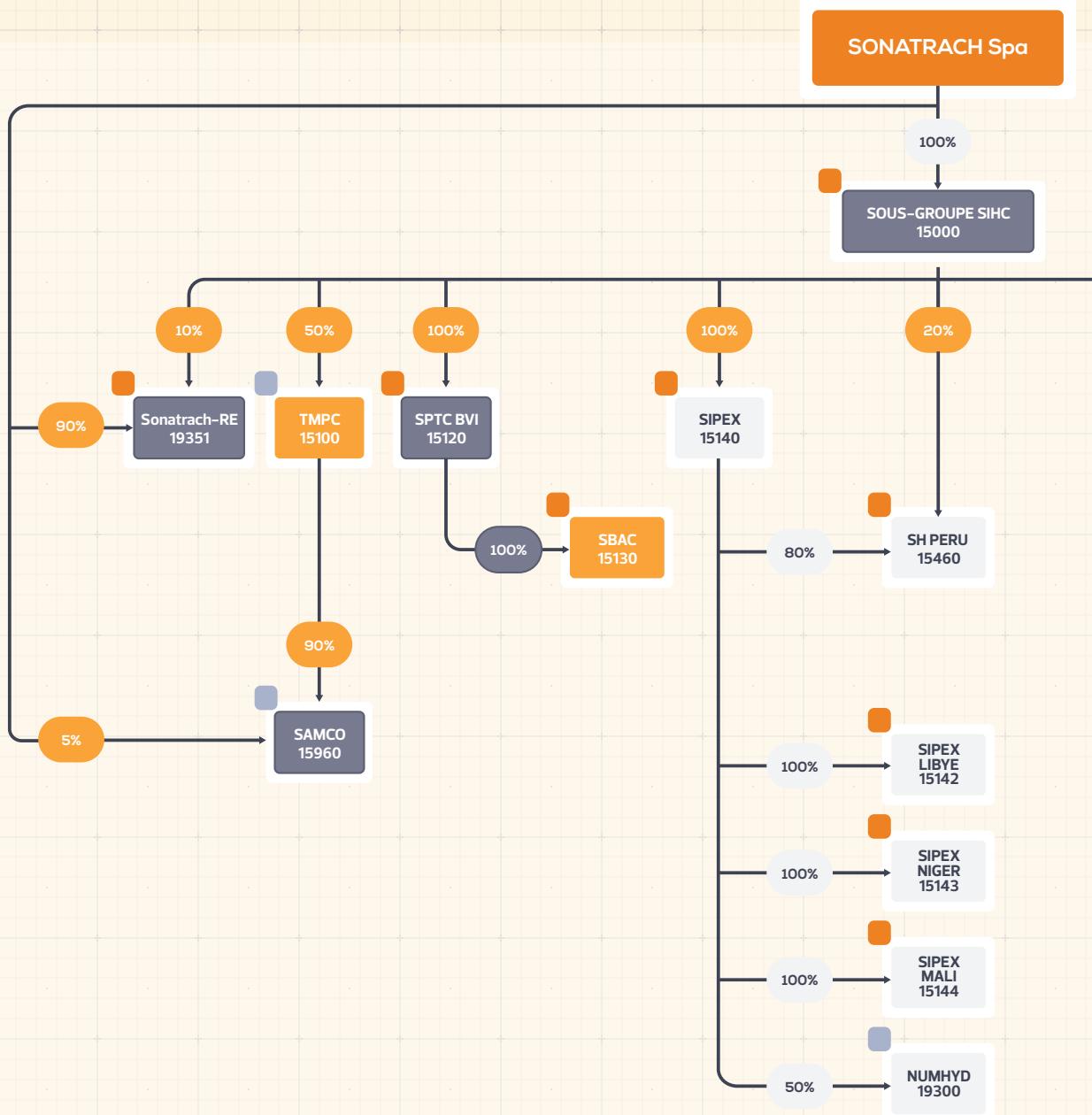
**Organigramme juridique simplifié  
du sous-groupe SSPP au 31/12/2023**



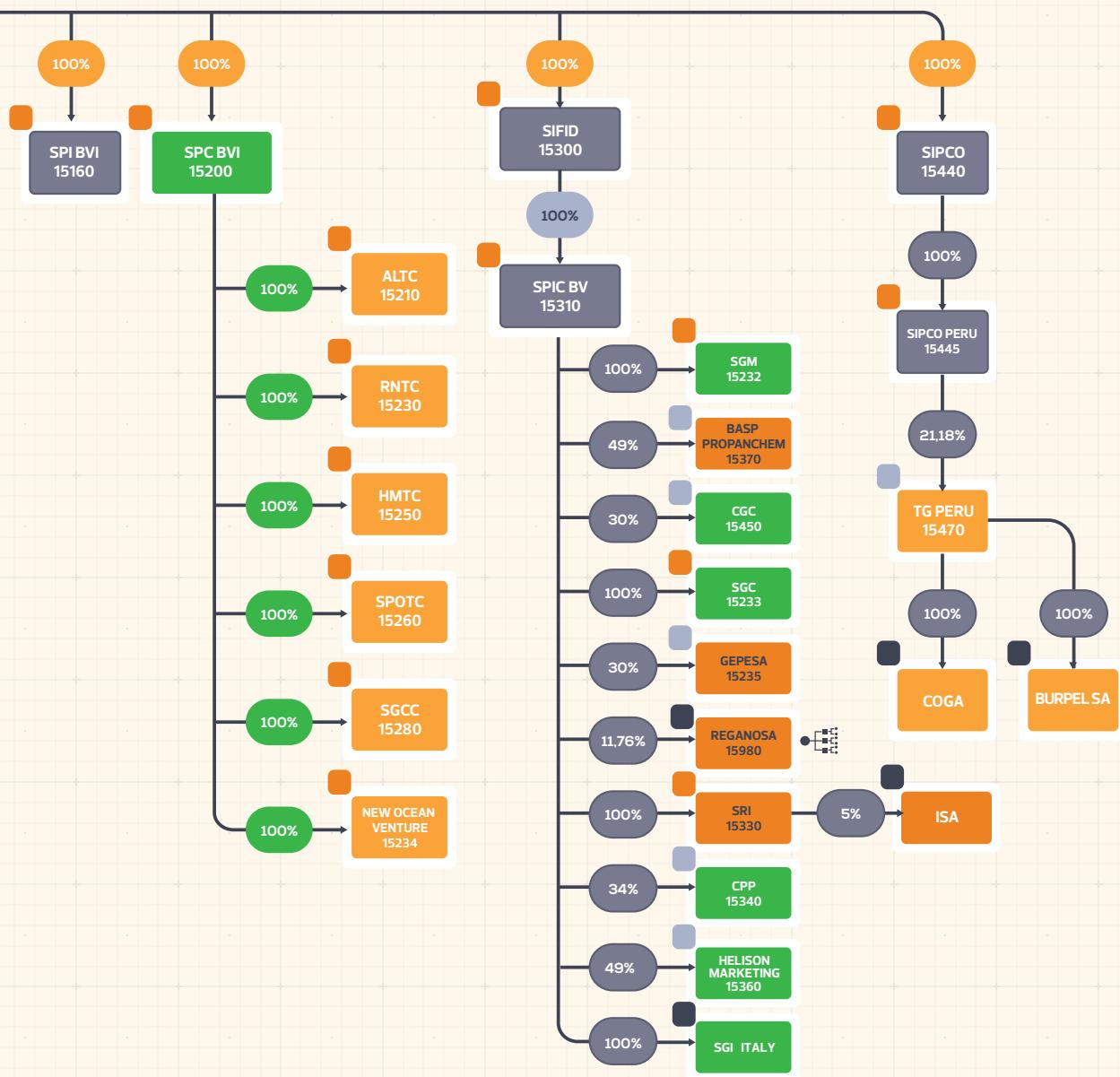


### 7.3.5. SONATRACH International Holding Corporation < SIHC >

#### Organigramme juridique simplifié du sous-groupe SIHC au 31/12/2023



● Des participation non consolidées pour rupture de contrôle



## 8. Certification des Comptes Consolidés du Groupe SONATRACH

**Messieurs les membres de l'Assemblée Générale de SONATRACH,**

Nous avons l'honneur de vous faire rapport de la mission de contrôle que nous avons effectuée en qualité de Commissaires aux Comptes.

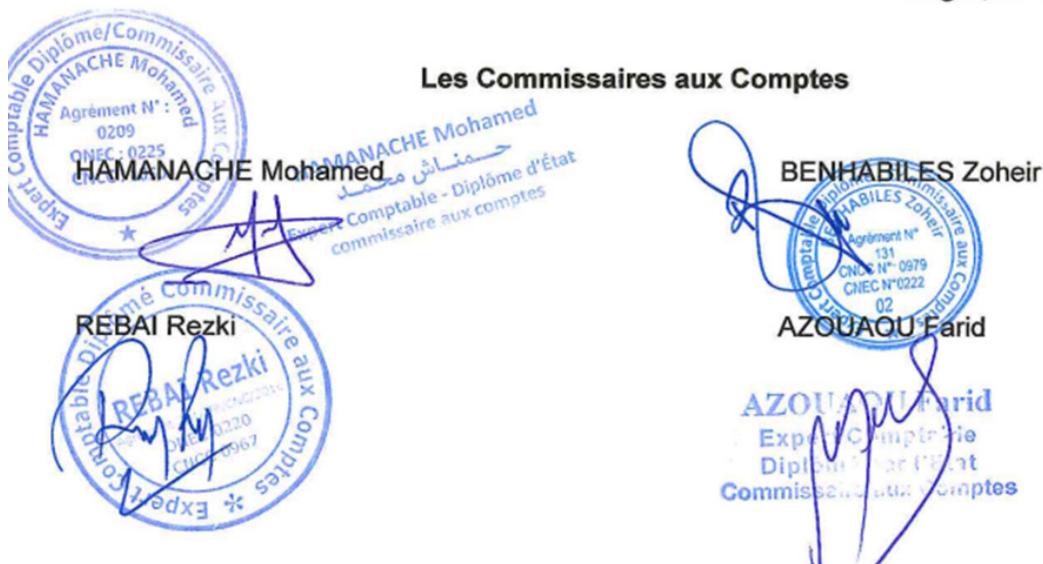
Nous avons examiné les états financiers du groupe SONATRACH, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration de votre Société au titre de l'exercice 2024, avec un total bilan actif/passif de seize mille sept cent quarante milliards cinq cent dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent soixante-huit dinars et soixante centimes (16 740 519 498 468,60 DA) et un résultat net part du Groupe bénéficiaire de neuf cent soixante-quatre milliards sept cent dix-neuf millions neuf cent cinquante mille cent trente-trois dinars et un centime (964 719 950 133,01 DA).

Nos différents travaux de contrôle, réalisés essentiellement à base de sondages, de recoupements et de techniques qui nous sont apparus les plus appropriés, ont été accomplis conformément aux règles de diligence normale.

Compte tenu des résultats de ces travaux, nous certifions, sous réserve de prendre en charge les remarques et observations formulées, et les aspects relatifs aux inventaires physiques des actifs des entités du Groupe, que les états financiers consolidés du Groupe SONATRACH présentés sont dans leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables du SCF algérien, sincères et réguliers et donnent une image fidèle de la situation financière de votre Groupe au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Alger, le 16 Juin 2025

### Les Commissaires aux Comptes





# Comptes Sociaux



## Introduction

L'exercice 2024 a été marqué par une conjoncture moins favorable que celle de l'année précédente, en raison principalement de la baisse des prix du pétrole et du gaz par rapport à 2023. Ce qui s'est traduit par un recul notable des principaux indicateurs financiers de la Société.

Outre la diminution des cours des hydrocarbures, la baisse du chiffre d'affaires global s'explique également par une orientation accrue vers le marché national, dont le volume commercialisé a enregistré une progression de 5% par rapport à 2023, confirmant ainsi la tendance haussière des besoins énergétiques du pays.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires à l'exportation de l'exercice 2024 s'élève à 45 Milliards de USD en baisse de 11% par rapport à celui de 2023 qui atteignait 50 Milliards USD.

Malgré ce contexte, la Société a réalisé un résultat net bénéficiaire de 812 milliards de dinars algériens (soit environ 6 milliards USD), représentant une croissance de 20% par rapport à l'exercice 2023. Cette évolution positive est attribuable à plusieurs éléments exceptionnels et structurels.

Les principaux indicateurs financiers de l'année 2024 se présentent comme suit :

- Pétrole brut : prix moyen de 81,97 USD/bbl en 2024, contre 83,60 USD/bbl en 2023, soit -2% ; ce produit représente environ 21% des quantités exportées.
- Gaz naturel : prix moyen de 10,36 USD/MMBTU en 2024, contre 12,60 USD/MMBTU en 2023, soit une baisse de 18% ; ces produits représentent 34% des exportations.
- GNL : prix moyen de 10,50 USD/MMBTU en 2024, contre 10,62 USD/MMBTU en 2023, soit une baisse de 1% ; ces produits représentent 16% des exportations.
- Le chiffre d'affaires global de l'exercice 2024 s'élève à 6 523 milliards de dinars algériens, en baisse de 10% par rapport à l'exercice 2023 qui atteignait 7218 Milliards de Dinars. Cette baisse provient principalement du repli des revenus issus des exportations.

- La fiscalité pétrolière versée a diminué en 2024 s'établissant à 3 872 milliards de dinars, contre 5678 Milliards de dinars en 2023. Cette baisse s'explique essentiellement par :
  - a. L'appréciation du Dinars par rapport au Dollars.
  - b. La baisse des prix de ventes à l'exportation.
  - c. La baisse des volumes exportés.
- Les produits de l'exercice atteignent 7 464 milliards de dinars contre 8 020 milliards en 2023, soit une baisse de 7% .
- Les charges globales se chiffrent à 6 652 milliards de dinars contre 7 346 milliards en 2023, enregistrant une baisse de 9% .
- La parité DA/USD s'est appréciée de 1,5%, passant de 136 DA/USD en 2023 à 134 DA/USD en 2024.

Ainsi, malgré un environnement économique moins favorable, la Société a su préserver sa rentabilité avec un résultat net en progression de 20%.

Concernant les comptes sociaux de SONATRACH Spa, à caractère obligatoire, il convient de préciser qu'ils ont été :

- Établis conformément aux principes comptables contenus dans le Système Comptable Financier (SCF), conformément à la loi n° 07-11 du 25 novembre 2007 et ses textes d'application.
- Arrêtés selon les mêmes méthodes et principes que ceux de l'exercice clos au 31 décembre 2023.
- Certifiés par les Commissaires aux Comptes de l'Entreprise comme étant réguliers, sincères et reflétant fidèlement la situation financière et patrimoniale de la Société.

L'unité de présentation des états financiers demeure le milliard de dinars algériens.

## 2. Présentation des états financiers

### A. Bilan au 31 décembre 2024

<b>ACTIF</b>	<b>Unité : Milliards de DA</b>	
	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS - NETS</b>	<b>7 831</b>	<b>7 698</b>
• Immobilisations incorporelles	13	17
• Immobilisations corporelles	473	475
• Immobilisations en concession	-	-
• Equipements fixes et complexes de production	2814	2 850
• Immobilisations en cours	2114	2 107
• Participations et créances rattachées	810	839
• Autres immobilisations financières	1571	1 377
• Impôts différés actifs	36	33
<b>ACTIFS COURANTS- NETS</b>	<b>5 538</b>	<b>5 103</b>
<b>STOCKS ET EN COURS</b>	<b>712</b>	<b>757</b>
• Stocks de marchandises	-	-
• Matières premières et fournitures	9	11
• Autres approvisionnements	436	445
• Stocks de produits	261	301
• Stocks provenant d'immobilisations	-	-
• Stocks à l'extérieur	6	-
<b>CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES</b>	<b>2 954</b>	<b>3 351</b>
• Fournisseurs et comptes rattachés	11	12
• Clients et comptes rattachés	707	701
• Personnel et comptes rattachés	-	-
• Organismes sociaux et comptes rattachés	2	6
• Etat et collectivités publiques	1 197	1 224
• Groupe et associés	965	1 340
• Débiteurs divers	66	61
• Charges constatées d'avance	6	7
<b>DISPONIBILITES ET ASSIMILEES</b>	<b>1 872</b>	<b>995</b>
• Valeurs mobilières de placement	831	152
• Banques Etablissements Financiers et assimilés	1 033	802
• Caisses	-	-
• Régies d'avances et accréditifs	8	41
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>13 369</b>	<b>12 801</b>

<b>PASSIF</b>	<b>Unité : Milliards de DA</b>	
	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>9 408</b>	<b>8 713</b>
• Capital émis	1 000	1 000
• Primes et réserves	7 383	7 008
• Résultat net	812	675
• Report à nouveau	213	30
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>801</b>	<b>640</b>
• Provisions pour charges	580	426
• Impôts (différés et provisions)	210	209
• Emprunts et dettes financières	11	5
• Autres dettes non courantes	-	-
<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>3 160</b>	<b>3 448</b>
• Fournisseurs et comptes rattachés	462	466
• Clients et comptes rattachés	33	35
• Personnel et comptes rattachés	34	32
• Organismes sociaux et comptes rattachés	31	20
• Etat et collectivités publiques	476	311
• Groupe et associés	2 099	2 561
• Créditeurs divers	22	22
• Produits constatés d'avance	3	-
• Trésorerie passive	-	1
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>13 369</b>	<b>12 801</b>

## B. Compte de Résultat au 31 décembre 2024

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>		<b>Unité : Milliards de DA</b>	
<b>DESIGNATION</b>		<b>2024</b>	<b>2023</b>
Ventes et produits annexes		6 523	7 218
Production stockée ou déstockée		-31	-56
Production immobilisée		448	389
Subventions d'exploitation			
<b>I. PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>		<b>6 941</b>	<b>7 551</b>
Achats consommés		208	190
Services extérieurs		1 830	1 929
Autres services extérieurs		161	154
<b>II. CONSOMMATION DE L'EXERCICE</b>		<b>2 198</b>	<b>2 273</b>
<b>III. VALEUR AJOUTEE</b>		<b>4 742</b>	<b>5 278</b>
Charges de personnel		249	241
Impôts, taxes et versements assimilés		2 416	3 178
<b>IV. EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 077</b>	<b>1 859</b>
Autres produits opérationnels		248	215
Autres charges opérationnelles		448	32
Dotations aux amortissements provisions et pertes de valeur		1 006	924
Reprises sur pertes de valeur et provisions		45	48
<b>V. RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>916</b>	<b>1 166</b>
Produits financiers		230	206
Charges financières		33	534
<b>VI. RESULTAT FINANCIER</b>		<b>197</b>	<b>-328</b>
<b>VII. RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT (V+VI)</b>		<b>1 113</b>	<b>838</b>
Impôts exigibles sur résultat ordinaire		304	166
Impôts différés (variations) sur résultat ordinaire		-3	-2
- TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (c)		7 464	8 020
- TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES (d)		6 652	7 346
<b>VIII. RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (C-D)</b>		<b>812</b>	<b>674</b>
Eléments extraordinaires (produits)			1
Eléments extraordinaires (charges)		-	-
<b>IX. RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>			<b>1</b>
<b>X. RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>812</b>	<b>675</b>

## C. Tableau de Flux de Trésorerie au 31 décembre 2024

Rubriques	Unité : Milliards de DA	
	2024	2023
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		
Résultat net de l'exercice	812	675
Ajustement pour :		
• Amortissements et provisions	945	858
• Variations des impôts différés	-3	-2
• Quote-part des subventions virées au résultat		
• Variations des stocks	48	54
• Variation des clients et autres créances	-45	181
• Variation des fournisseurs et autres dettes	140	-666
• Plus ou moins-values de cession, nettes d'impôts	2	2
• Report à nouveau & comptes de liaisons	183	22
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)</b>	<b>2 081</b>	<b>1 124</b>
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
• Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-1 049	-2 379
• Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	305	1 666
• Acquisitions d'immobilisations financières	-330	-266
• Cessions d'immobilisations financières	164	216
• Subventions d'équipement et d'investissement		
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement (B)</b>	<b>-910</b>	<b>-763</b>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
• Variation des capitaux propres	376	623
• Variation des emprunts et dettes financières	6	2
• Affectation du résultat (n-1)		
• Coupons et dividendes	-280	-848
• Réserves facultatives	-395	-600
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)</b>	<b>-293</b>	<b>-823</b>
<b>Flux de trésorerie de la période (A+B+C)</b>	<b>878</b>	<b>-462</b>
Trésorerie d'ouverture	994	1 456
Trésorerie de clôture	1 872	994
<b>Variation de la trésorerie de la période</b>	<b>878</b>	<b>-462</b>

## D. Tableau de Variation des Capitaux Propres au 31 décembre 2024

Désignation	Capital social	Prime de fusion	Ecart d'évaluation	Réserves et résultats	Unité : Milliards de DA Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>1 000</b>	<b>32</b>	<b>191</b>	<b>7 619</b>	<b>8 842</b>
• Changement de méthodes comptables				-	-
• Corrections d'erreurs significatives				30	30
• Profits/pertes non comptabilisés dans CDR			14		14
• Dividendes payés				-848	-848
• Biens dévolus par l'Etat				-	-
• Résultat net de l'exercice				675	675
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>	<b>1 000</b>	<b>32</b>	<b>205</b>	<b>7 476</b>	<b>8 713</b>
• Changement de méthodes comptables				-	-
• Corrections d'erreurs significatives				213	213
• Profits/pertes non comptabilisés dans CDR			-50		-50
• Dividendes payés				-280	-280
• Biens dévolus par l'Etat				-	-
• Résultat net de l'exercice				812	812
<b>Solde au 31 décembre 2024</b>	<b>1 000</b>	<b>32</b>	<b>156</b>	<b>8 221</b>	<b>9 408</b>

### 3. Règles et Principes Comptables

#### A. Règles et méthodes comptables

Les méthodes comptables sont les principes, bases, procédures et règles pratiques spécifiques appliquées pour établir et présenter les états financiers ; elles sont appliquées de façon permanente par SONATRACH.

Lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune règle du SCF, l'Entreprise exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre les méthodes comptables permettant de donner une information pertinente et fiable.

L'objectif des états financiers est de fournir des informations utiles sur :

- La situation financière de l'Entreprise (Bilan).
- La performance (Comptes de Résultats).
- Les variations de la situation de trésorerie (Tableau des Flux de Trésorerie.)
- Les variations détaillées des capitaux propres (Tableau de Variation des Capitaux Propres).

En application des dispositions de la loi 19-13, du 11 décembre 2019, régissant les activités d'hydrocarbures, la comptabilité pour les activités amont doit être tenue au titre de chaque concession amont ou contrat d'hydrocarbures, selon le cas. Cependant, pour les contrats de recherche et/ou d'exploitation régis par la loi 05-07, du 28 avril 2005, modifiée et complétée, relative aux hydrocarbures, toujours en vigueur, la comptabilité de SONATRACH Spa est tenue par périmètre d'exploitation. Aussi, elle est tenue par système de transport par canalisations, installation de raffinage, de pétrochimie, de liquéfaction et transformation des hydrocarbures.

Les méthodes de base retenues pour l'évaluation et la présentation des éléments inscrits en comptabilité sont définies comme suit :

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Immobilisations incorporelles</li> <li>• Immobilisations corporelles</li> <li>• Immobilisations financières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coût d'acquisition/Production</li> <li>• Immobilisations corporelles</li> <li>• Coût d'acquisition/juste valeur</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amortissements des immobilisations</li> <li>• Dépréciations</li> <li>• Ventilation par composants</li> <li>• Réévaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Linéaire</li> <li>• Applicable pour l'ensemble des catégories concernées</li> <li>• Applicable pour quelques installations industrielles</li> <li>• Option non retenue</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stocks de Matières Premières et marchandises</li> <li>• Stocks de Produits Finis</li> <li>• Sorties de stocks</li> <li>• Suivi des stocks</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation au coût d'achat</li> <li>• Valorisation au coût de production</li> <li>• Coût unitaire moyen pondéré</li> <li>• Inventaire permanent</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement de méthode comptable</li> <li>• Corrections d'erreurs significatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impact dans le report à nouveau</li> <li>• Impact dans le report à nouveau</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créances et Dettes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conversion au cours du change du 31/12/N pour les créances et dettes libellées en monnaies étrangères</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptes de résultats</li> <li>• Tableau des flux de trésorerie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation en liste</li> <li>• Méthode indirecte</li> </ul>

## B. Principes comptables

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels informatiques ou autres licences d'exploitation et les frais de développement de gisements miniers.

Les dépenses nécessaires à la réalisation de la phase de développement d'un projet interne constituent des charges à activer en immobilisation incorporelle au moment où l'ensemble des conditions ci-dessous sont réunies simultanément :

- Le projet de développement est nettement identifiable.
- L'intention d'achever le projet à une utilisation interne ou vente externe.
- La disponibilité de toutes les ressources nécessaires à l'achèvement du projet .
- L'existence d'un marché pour la vente ou de la preuve de l'utilité du projet en interne.
- Les dépenses attribuables au projet sont évaluées de façon fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, les frais engagés ne sont pas immobilisés.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût directement attribuable.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût directement attribuable, incluant l'ensemble des coûts d'acquisition et de mise en place, les taxes payées, les impôts non récupérables et autres charges directes.

Les principes suivants sont applicables pour regrouper ou séparer les immobilisations corporelles :

- Les éléments de faible valeur ainsi que ceux consommés dans l'exercice ne sont pas comptabilisés en immobilisations.
- Les pièces de rechange et matériels d'entretien spécifiques sont comptabilisés en immobilisations corporelles lorsque leur utilisation est liée à certaines immobilisations et s'ils sont utilisés sur plus d'un exercice.
- Les composants d'un actif sont traités comme des éléments séparés s'ils ont des durées d'utilité différentes ou procurent des avantages économiques selon un rythme différent.

### Actifs de production d'hydrocarbures

Les coûts de développement (forage des puits de développement et constructions des capacités de

production) sont immobilisés à leur coût de réalisation. Tous les matériels, pièces ou éléments qui, même séparables par nature, sont techniquement indispensables au fonctionnement des actifs de production et incorporés à cet ensemble de façon irréversible, sont enregistrés au coût d'acquisition ou au coût de réalisation.

Les gros travaux de maintenance sur puits, notamment les Workover et Snubbing, destinés au maintien ou à l'amélioration du taux de récupération sont immobilisés à leur coût de réalisation.

Les coûts d'abandon et de la remise en état des sites ne sont pas immobilisés et font l'objet de constitution de provisions annuelles constatées en charges d'exploitation, conformément aux dispositions de la loi 19-13 du 11 décembre 2019, régissant les activités d'hydrocarbures.

Les actifs de production d'hydrocarbures sont amortis linéairement, conformément aux taux définis par la loi suscitée :

- Puits de développement improductifs : 100%
- Puits de développement productifs : 12,5%
- Autres puits (eau, injection, etc.) : 12,5%
- Installations de surface : 10%

### Opérations liées aux contrats de partage de production (loi 86-14)

Les coûts d'exploration, de développement et d'exploitation sont enregistrés aux comptes d'immobilisations ou de charges appropriés en contrepartie d'une dette vis-à-vis du partenaire de SONATRACH.

Les coûts d'exploration n'ayant pas donné lieu à des réserves commercialement exploitables sont amortis à 100% en contrepartie de l'annulation de la dette y afférente.

Le remboursement de la dette vis-à-vis des partenaires, dans le cadre des contrats de partage de production, est conditionné par une production suffisante conformément aux modalités de partage de production définies dans le contrat d'association.

La rémunération des partenaires (profit-oil) déterminée conformément aux modalités de partage de production définies dans le contrat d'association, est enregistrée en autres charges opérationnelles en contrepartie d'une dette vis-à-vis du partenaire de SONATRACH.

La dette envers le partenaire est diminuée chaque année de la part de production revenant audit partenaire (cost-oil) au titre de son remboursement.

Un impôt sur la rémunération au taux de 38% ainsi qu'une part de la production au titre de la Taxe sur les

Profits Exceptionnels (TPE) sont prélevés à la source par SONATRACH et reversés à l'Etat, conformément aux dispositions des lois 86-14 et 05-07 respectivement.

## Stocks et encours

Le coût des stocks comprend tous les coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent :

- Coûts d'acquisition (achats, matières consommables, frais liés aux achats...).
- Coûts de transformation (frais de personnel et autres charges variables ou fixes à l'exception des charges imputables à une sous activité de l'entité).
- Frais généraux, frais financiers et frais administratifs directement imputables aux stocks.

## Actifs financiers

Les actifs financiers détenus par SONATRACH Spa sont comptabilisés, à leur date d'entrée dans les actifs, à leur coût d'acquisition, y compris les frais de courtage, les taxes non récupérables et les frais de banque. Ils se décomposent comme suit :

- Titres de participation et créances rattachées, dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entité, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en avoir le contrôle, c'est le cas pour les participations dans les filiales, les entreprises associées ou les co-entreprises.
- Titres immobilisés destinés à procurer à l'entité à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante, mais sans intervention dans la gestion des entreprises où les titres sont détenus.
- Autres titres immobilisés, représentant les parts de capital ou de placement à long terme, que l'entité a la possibilité, ainsi que l'intention ou l'obligation de conserver jusqu'à leur échéance.
- Prêts et créances émis par l'Entreprise et que celle-ci n'a pas l'intention ou n'a pas la possibilité de vendre à court terme ; prêts à plus de 12 mois consentis à des tiers.

## Eléments monétaires

Les transactions réalisées en devises sont converties au cours de change en vigueur à la date de valeur du paiement.

Les différences entre les valeurs initialement inscrites dans les comptes au coût historique et celles résultant de la conversion à la date d'inventaire sont comptabilisées comme charges ou produits financiers de l'exercice.

Les écarts de change relatifs à un élément monétaire qui, en substance, fait partie intégrante de l'investissement net dans une entité à l'étranger, sont :

- Inscrits dans les capitaux propres des états financiers de l'Entreprise jusqu'à à la sortie de cet investissement net; et
- Comptabilisés en produits ou en charges, lors de la sortie de cet investissement.

## Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond aux ventes de marchandises et productions vendues de biens et services, évaluées sur la base du prix de vente hors taxes et réalisées dans le cadre de son activité ordinaire.

### Marché national Hydrocarbures :

Les ventes, pour les besoins du marché national, sont valorisées aux prix notifiés par voie réglementaire.

### Marché extérieur Hydrocarbures :

Les ventes, à l'exportation, sont valorisées au prix du marché international ou au prix contractuel selon les produits.

## Provisions pour avantages octroyés au personnel

A chaque clôture d'exercice, une provision est constatée et enregistrée pour couvrir le montant des engagements de l'Entreprise, en matière d'Allocations de Fin de Carrière (AFC), d'attribution de médailles de fidélité ou d'avantages similaires au profit du personnel.

Ces provisions sont déterminées sur la base de la valeur actualisée de l'ensemble des obligations vis-à-vis du personnel en utilisant des hypothèses de calcul et les méthodes actuarielles adaptées. Ces provisions sont ajustées chaque année.

## Report à nouveau

Le report à nouveau est constitué de la quote-part non affectée des résultats réalisés par l'Entreprise et des montants générés par le changement de méthode et de corrections d'erreurs significatives.

La décision d'effectuer un tel enregistrement relève de l'Assemblée Générale Ordinaire.

## Écart d'évaluation

L'écart d'évaluation résulte de la différence entre la juste valeur et la valeur nette comptable des immobilisations financières ainsi que les investissements nets dans les filiales à l'étranger.

## Résultat extraordinaire

Le résultat extraordinaire résulte des produits et charges correspondant à des événements ou à des transactions clairement distinctes de l'activité ordinaire de l'Entreprise et présentant un caractère exceptionnel.

## Fiscalité

SONATRACH est soumise à deux (2) régimes fiscaux, à savoir : une fiscalité pétrolière pour les activités de

l'amont pétrolier et une fiscalité de droit commun pour les activités de l'aval pétrolier.

### Fiscalité Pétrolière

L'Activité Exploration et Production de SONATRACH est soumise au régime de la fiscalité pétrolière prévue par les dispositions de la loi N°19-13, du 11 décembre 2019, régissant les activités d'hydrocarbures, qui prévoit le paiement :

- D'une taxe superficielle sur les périmètres en période de recherche, de rétention ou d'exploitation à raison d'un montant unitaire par Km<sup>2</sup>.
- D'une redevance hydrocarbures sur toutes les quantités d'hydrocarbures extraites et décomptées au point de mesure de chaque périmètre d'exploitation, valorisées aux prix notifiés par l'agence ALNAFT pour ce qui est des produits destinés à l'exportation et par l'agence ARH pour ce qui est produits destinés au marché national.

La base de calcul de la redevance hydrocarbures est égale à la production valorisée diminuée du coût de transport par canalisation et, éventuellement, du coût de liquéfaction du gaz naturel et celui de la séparation des GPL.

Le taux de redevance est de 10%, avec la possibilité de bénéficier, sous certaines conditions, d'un taux réduit qui ne peut être inférieur à 5%.

La redevance sur la production d'hydrocarbures, au plan comptable, est enregistrée dans le compte « Services ». Elle n'est pas assimilée à un impôt, mais à une charge d'exploitation.

- D'un Impôt sur le Revenu Hydrocarbures (IRH) au taux variant entre un minimum de 10% et un maximum de 50%, déterminé en fonction d'un facteur R calculé par le rapport des revenus nets cumulés et des dépenses cumulées réalisés au niveau du périmètre d'exploitation. Ce taux s'applique à la même base de calcul (valeur de la production) servant à la détermination de la redevance hydrocarbures, moins les déductions autorisées pour la détermination de l'assiette de l'IRH.

A l'instar de la redevance hydrocarbures, le taux max de l'IRH peut être réduit à 20% sous certaines conditions;

- D'un impôt sur le résultat (IR) sur les activités de production d'hydrocarbures de 30%, applicable à l'Amont pétrolier (en effort propre et en association).
- D'une redevance forfaitaire sur la production anticipée (produite durant la période de recherche). Le montant de cette redevance est égal à 50% de la valeur de la production diminuée du cout de transport par canalisation et, le cas échéant, du cout de liquéfaction du gaz naturel et celui de la séparation des GPL.

La loi N° 19-13 régissant les hydrocarbures prévoit également le paiement d'autres droits et taxes, à savoir :

- Taxe de torchage (s'applique aussi bien aux activités amont que ceux de l'aval).
- Droit de transfert de droits (activités amont).
- Taxe d'utilisation d'eau (activités amont).
- La taxe foncière sur les biens autres que les biens d'exploitation (activités amont), telle que régie par la législation fiscale en vigueur.

De plus, conformément aux dispositions de ladite loi, SONATRACH est chargée dans le cadre des contrats de partage de production ou contrats de services à risque de payer :

- Un impôt sur la rémunération du co-contractant étranger pour le compte de son/ses partenaire(s). Le montant de cet impôt est égal à 30% de la valeur de la rémunération brute revenant au partenaire étranger.

Par ailleurs, en application de l'article 230 de la loi 19-13 régissant les activités d'hydrocarbures, SONATRACH continue à être soumise à certains impôts et taxes prévues par le régime fiscal de la loi 05-07, modifiée et complétée, relative aux hydrocarbures.

En effet, pour les anciens périmètres d'exploitation, dont l'entrée en production a été constatée avant le 20 février 2013 (date de promulgation de la loi 13-01 modifiant et complétant la loi 05-07), SONATRACH procède au paiement de :

- D'une redevance sur toutes les quantités d'hydrocarbures extraites et décomptées au point de mesure de chaque périmètre d'exploitation, valorisées aux prix notifiés par l'agence ALNAFT pour ce qui est des produits destinés à l'exportation et par l'agence ARH pour ce qui est produits destinés au marché national. Les taux de redevance sont en fonction de la zone de classification du périmètre d'exploitation et des tranches de production journalière. Ils varient entre 5,5% et 23%.

La redevance sur la production d'hydrocarbures, au plan comptable, est enregistrée dans le compte « Services ». Elle n'est pas assimilée à un impôt, mais à une charge d'exploitation.

- D'une Taxe sur le Revenu Pétrolier (TRP) au taux variant entre un minimum de 30% et un maximum de 70%, déterminé en fonction de la valeur de la production cumulée depuis l'origine, appliqué à la base de calcul de la redevance (valeur de la production).

A noter aussi que, conformément aux articles 230 et 237 de la loi n°19-13, SONATRACH continue à procéder aux paiements, pour le compte de ses partenaires étrangers :

- D'un Impôt sur la rémunération de l'associé de 38%, applicable à la rémunération brute revenant aux associés étrangers dans le cadre des contrats régis par la loi n°86-14 relative aux hydrocarbures.
- D'une Taxe sur les Profits Exceptionnels (TPE) applicable à la part de la production revenant aux associés étrangers, dans le cadre des contrats régis par la loi n°86-14, lorsque la moyenne arithmétique mensuelle des prix du pétrole Brent est supérieure à 30 dollars par baril.

### Fiscalité de droit commun

La fiscalité de droit commun s'applique aux activités exercées par SONATRACH autres que celles de l'amont pétrolier. Ce régime d'imposition prévoit, principalement, le paiement des impôts et taxes ci-après :

- Une Taxe Locale de Solidarité (TLS) au taux de 3% pour l'Activité de Transport par Canalisations des Hydrocarbures.
- Un impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) au taux de 26%.
- Une Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) sur les opérations de vente et les prestations de services destinées au marché national.
- Une Taxe sur les Produits Pétroliers (TPP).
- Une Taxe sur le carburant.
- Une Taxe sur les huiles, lubrifiants et les préparations lubrifiantes.
- Une Taxe de Domiciliation Bancaire (TDB), au taux de 4%, sur les opérations d'importations de services.
- Une Taxe Foncière sur les propriétés bâties et non bâties.
- Des Taxes écologiques et environnementales.

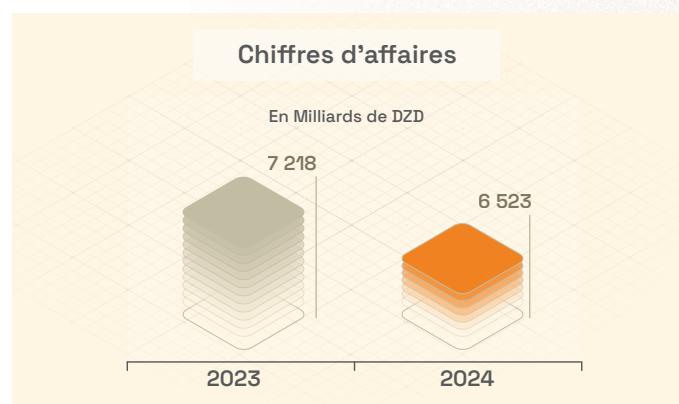
## 4. Principales données financières

### (1) Chiffre d'affaires global

Le chiffre d'affaires global réalisé au titre de l'exercice 2024, comprenant les ventes d'hydrocarbures, les reventes en l'état ainsi que les prestations fournies aux tiers, s'est établi à 6 523 milliards de dinars algériens, contre 7 218 milliards de dinars en 2023, soit une baisse de 10%.

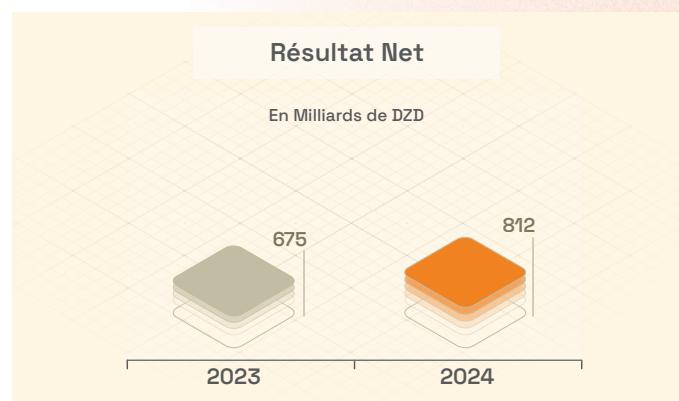
Les exportations d'hydrocarbures ont atteint 6 019 milliards de DA (équivalant à 45 milliards USD) contre 6 759 milliards de DA (soit 50 milliards USD) en 2023, marquant une diminution de 11%.

Parallèlement, les ventes sur le marché national ont progressé de 5%, atteignant 396 milliards de DA.



### (2) Résultat net

Le résultat net de l'entreprise s'est élevé à 812 milliards de DA, contre 675 milliards de DA en 2023, enregistrant ainsi une progression de 137 milliards de DA. Cette amélioration s'explique notamment par la hausse des revenus issus des placements, des dividendes perçus, ainsi que par les effets favorables de la variation du taux de change.



### (3) Acquisitions d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations ont totalisé 855 milliards de DA en 2024, contre 818 milliards de DA en 2023. Les immobilisations financières ont également progressé, passant de 2 215 milliards de DA en 2023 à 2 381 milliards de DA en 2024, soit une augmentation de 166 milliards de DA.

### (4) Disponibilités de l'exercice

Les disponibilités au 31 décembre 2024 se sont établies à 1 872 milliards de DA, soit une hausse de 877 milliards de DA par rapport à 2023. Cette progression s'explique essentiellement par l'encaissement de dividendes et les produits générés par les placements à terme arrivés à échéance.

#### A. Ventes de produits finis

	2024		2023	
	Exportation en DA	National en DA	Exportation en DA	National en DA
<b>Pétrole brut</b>	1 595		1 652	
<b>LGN (Condensat)</b>	230		287	
<b>GN</b>	1 734	97	2 182	101
<b>GPL (Butane/Propane)</b>	444	9	453	9
<b>GNL</b>	818		1 027	
<b>Produits raffinés</b>	1 196	283	1 155	264
<b>Produits Pétrochimiques</b>	2	7	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>6 019</b>	<b>396</b>	<b>6 759</b>	<b>377</b>



## B. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan regroupent sont des droits et des obligations conditionnés par la réalisation d'événements futurs incertains. Ils comprennent, notamment :

- Les passifs éventuels résultant d'événements dont l'issue est incertaine.
- Les obligations pour lesquelles il n'est pas certain qu'elles entraîneront une sortie de ressources sans contrepartie équivalente.

Au 31 décembre 2024, les engagements hors bilan s'élèvent à 42 milliards de DA, correspondant principalement aux garanties octroyées aux institutions financières et à l'administration douanière (cautions douanières, lettres de garantie, crédits documentaires, etc.).

## 5. Notes aux états financiers

### A. Production immobilisée

La production immobilisée regroupe les charges engagées pour la réalisation d'investissements réalisés en partie en régie interne, notamment pour les prestations de forage et d'exploration.

Elle s'élève à 448 milliards de DA en 2024, contre 389 milliards de DA en 2023.

### B. Produits financiers

Les produits financiers ont atteint 230 milliards de DA en 2024, en hausse de 12 % par rapport à 2023 (206 milliards de DA). Cette rubrique se compose principalement de :

- Produits des participations : 125 milliards de DA.
- Revenus des actifs financiers : 82 milliards de DA.
- Gains de change : 19 milliards de DA.
- Revenus des créances : 2 milliards de DA.
- Profits nets sur cessions d'actifs financiers : 2 milliards de DA.

### C. Consommations de l'exercice

Les consommations de l'exercice se sont élevées à 2 198 milliards de DA, comprenant les achats de matières, fournitures et services. Leur répartition est la suivante :

- Achats consommés : 208 milliards de DA.
- Services extérieurs : 760 milliards de DA.
- Redevances : 1 070 milliards de DA.
- Autres services extérieurs : 161 milliards de DA.

Comparativement à 2023, ces consommations ont diminué de 3%.

## D. Valeur ajoutée

La valeur ajoutée, définie comme la différence entre la production et les consommations de l'exercice, s'est établie à 4 742 milliards de DA en 2024, contre 5 278 milliards de DA en 2023, soit une baisse de 10%.

- Production de l'exercice : 6 941 milliards de DA.
- Consommations de l'exercice : 2 198 milliards de DA.

## E. Charges de personnel

Les charges de personnel ont enregistré une légère augmentation de 8 milliards de DA, passant de 241 milliards de DA en 2023 à 249 milliards de DA en 2024.

## F. Impôts, taxes et versements assimilés

Cette rubrique s'élève à 2 416 milliards de DA, dont 98% sont représentés par la taxe sur le revenu pétrolier (2 379 milliards de DA).

## G. Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions pour l'exercice 2024 se chiffrent à 1 006 milliards de DA, enregistrant une hausse de 9% par rapport à l'exercice précédent.

## H. Charges financières

Les charges financières de l'exercice s'élèvent à 33 milliards de DA, comprenant principalement les pertes de change liées à l'actualisation des créances et dettes en devises étrangères.

Les pertes de change constatées sur les avoirs et les factures en devises sont de 25 milliards de DA.

## 6. Autres informations : Assurances

Dans le cadre de sa politique de gestion et de préservation de son patrimoine, SONATRACH élabore et met en place des dispositifs d'assurance structurés visant à couvrir l'ensemble des risques inhérents à ses Activités ainsi qu'à celles de ses Filiales.

Ces programmes d'assurance, sont conçus pour répondre à deux (02) grandes catégories de risques :

- D'une part, les risques industriels, tels que les installations industrielles, les équipements et les infrastructures ainsi que les risques liés à la responsabilité civile pouvant résulter d'incidents ou de dommages causés à des tiers dans le cadre de l'exploitation.
- D'autre part, les risques simples, tel que les bâtiments administratifs, entrepôts ou autres infrastructures secondaires.

L'année 2024 a connu pour :

- **Les Risques Industriels**

Pour la période allant du 1<sup>er</sup> Juillet 2024 au 30 Juin 2025. La reconduction dans sa généralité des contrats d'assurances des Risques Industriels, aux mêmes conditions techniques et tarifaires qu'à leur échéance.

- **Les Risques simples**

Pour la période allant du 1<sup>er</sup> Juillet 2024 au 30 Juin 2025. Le renouvellement des différentes couvertures d'assurances des Risques simples en coassurance avec un panel composé de (04) quatre Compagnies, CASH, CAAR, CAAT et SAA.

- **Les Assurances des Personnes**

Pour la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier 2024 au 31 Décembre 2026.

Le renouvellement de la couverture d'assurance auprès de la Compagnie Algérienne Vie.

- a. Les Risques Industriels :**

La couverture d'assurance de ce type de risque se traduit par les contrats d'assurance suivants, pour l'exercice 2024 - 2025 :

- **Contrat d'Assurance Tous Risques Sauf**

Incluant les dommages aux installations et complexes industriels, aux équipements stratégiques tels que les Complexes GNL / GPL, les Raffineries, les Unités de Traitement de Gaz / d'Huile, les infrastructures de transports et les terminaux pétroliers.

Le montant de la prime nette pour l'exercice 2024 - 2025 était de 62,823 Millions USD, représentant une légère hausse de 2 % par rapport à l'exercice 2023 - 2024. Cette augmentation résulte principalement de l'incorporation de nouvelles installations ainsi que la réévaluation des valeurs des installations relevant du Complexe GL2.Z, Activité LQS, et de la Direction Régionale Hassi R'Mel, Activité EP.

- **Contrat d'Assurance Cost Of Control**

Incluant l'ensemble des frais engagés ainsi que les coûts encourus, dans le cadre des opérations visant à reprendre le contrôle de puits en vue de reprendre les puits, relevant de l'Activité Exploration et Production (EP), sans les cas où le contrôle opérationnel de ces puits a été perdu.

Le montant de la prime nette pour l'exercice 2024 - 2025 était de 3,281 Millions USD, soit une baisse de 13 % par rapport à l'exercice 2023 - 2024. Cette évolution trouve son origine dans les programmes de forage et de Work-Over.

### **Contrat d'Assurance Appareils de Forage**

Incluant les pertes physiques ou de dommages dus à une cause extérieure, quelle que soit leur origine et leur nature, aux Appareils de Forage relevant des Filiales ENTP Spa et ENAFOR Spa.

Le montant de la prime nette pour la période 2024 - 2025 était de 2,413 Millions USD, qui correspond au même montant que celui de l'exercice 2023 - 2024.

- **Contrat d'Assurance Responsabilité Civile Générale**

Couvrant les dommages causés à des tries, qu'ils soient corporels, matériels ou immatériels, dans le cadre de l'exploitation des activités de SONATRACH et de ses Filiales. Ces garanties incluent notamment la responsabilité civile générale, la responsabilité civile produits livrés et responsabilité civile pollution ainsi que la responsabilité civile liée aux sites industriels et aux opérations de transport des hydrocarbures.

Le montant de la partie de la prime nette transférée vers le marché international était de 1,382 Million USD pour l'exercice 2024 - 2025, soit une augmentation de 7,47% par rapport à l'exercice 2023 - 2024. Quant à la partie de la prime destinée au marché local, elle reste constante soit de 32 Millions de DZD .

- **Contrat d'Assurance Responsabilité Civile Avitaillement**

Couvrant les conséquences pécuniaires de La Responsabilité Civile Avitaillement encourue par NAFTAL Spa, en raison des dommages accidentels causés aux tiers lors d'opérations d'avitaillement ou du fait du raffinage, de la vente et de la distribution de produits destinés aux avions.

Le montant de la prime nette pour l'exercice 2024 - 2025 était de 0,174 Millions USD, qui correspond au même montant que celui de l'exercice 2023 - 2024.

A noter que le placement des différents risques est réparti entre le marché local, Assureurs locaux et Compagnie Centrale de réassurance (CCR) et le marché international de la réassurance ainsi que la captive de réassurance - SONATRACH Ré.

- b. Les Risques Simples :**

La couverture d'assurance de ce type de risque se traduit, pour SONATRACH Spa et ses Filiales, pour des conventions de Trois (03) années, par les contrats d'assurance suivants :

- **Contrat d'Assurance Installations Diverses et Engins de Chantier**

Incluant les dommages aux installations diverses, unités mobiles, engins de chantier et camions anti incendie. Les primes nettes d'assurances pour les couvertures "Tous Risques Sauf" et "Catastrophes Naturelles", pour la période 2024 - 2025 étaient respectivement de 346,40 Millions DZD et 362,34 Millions DZD pour une valeur assurée de 911,58 Milliards DZD.

- **Contrat d'Assurance Patrimoine Immobilier et Mobilier**

Incluant les dommages causés à l'ensemble du patrimoine immobilier et mobilier, regroupement notamment, les bâtiments administratifs, les bâtiments

sociaux, les bases de vie et les infrastructures de loisirs et autres...

Les primes nettes d'assurances pour les couvertures "Tous Risques Sauf" et "Catastrophes Naturelles", pour l'exercice 2024 - 2025 étaient respectivement de 229,64 Millions DZD et 358,06 Millions DZD pour une valeur assurée de 765,48 Milliards DZD.

- **Contrat d'Assurance Citerne Tractées et Pertes de Produits**

Incluant les dommages causés au citernes tractées ainsi que la perte des produits transportés par les citernes tractées tels que les carburants, GPL, eau de boue et Azote ou autres produits pétroliers rentrant dans le cadre de l'activité de l'assuré.

La prime nette d'assurance pour les couvertures "Tous Risques Sauf", pour l'exercice 2024 - 2025, était de 7,99 Millions DZD pour une valeur assurée de 8 Milliards DZD.

- **Contrat d'Assurance Transport sur Corps**

Incluant les dommages causés au citernes tractées ainsi que la perte des produits transportés par les citernes tractées tels que les carburants, GPL, eau de boue et Azote ou autres produits pétroliers rentrant dans le cadre de l'activité de l'assuré.

La prime nette d'assurance pour les couvertures "Tous Risques Sauf", pour l'exercice 2024 - 2025, était de 6,28 Millions DZD pour une valeur assurée de 1,57 Milliard DZD.

- **Contrat d'Assurance Transport de Facultés**

Les taux de prime préférentiels sont de 0,008 %, pour le transport maritime, de 0,010%, pour le transport aérien et 0,008 %, pour le transport terrestre.

### **c. Les Assurances de Personnes :**

La couverture assurance, conclu pour une période 03 années (2024 - 2026), destinée à couvrir, l'ensemble du personnel permanent, en cas de décès, d'invalidité permanente / totale et de certaines maladies contractées.

Il est à noter, que les programmes d'assurance sont structurés en partenariat avec des compagnies d'assurances nationales et internationales de premier plan, sélectionnées sur la base de leur solidité financière, de leur expertise sectorielle et de leur capacité à gérer des sinistres complexes. Le montant global des capitaux assurés est révisé annuellement, en cohérence avec l'évolution des actifs du Groupe, la valorisation du patrimoine, et les nouveaux projets industriels.

Par ailleurs, une revue périodique des contrats est effectuée afin d'assurer leur conformité aux exigences réglementaires, à l'évolution du profil de risque du Groupe, et aux standards internationaux en matière de gestion des risques. Cette approche proactive permet à SONATRACH d'optimiser sa couverture assurantielle tout en renforçant la résilience financière de l'entreprise face aux aléas opérationnels.

## 7. Certification des Comptes Sociaux

Messieurs les membres de l'Assemblée Générale de SONATRACH,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport de la mission de contrôle que nous avons effectuée en qualité de Commissaires Aux Comptes.

Nous avons examiné les états financiers, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration de votre Société au titre de l'exercice 2024, avec un total bilan-actif/passif de treize mille trois cent soixante-neuf milliards quatre cent vingt-sept millions quatre cent soixante-treize mille cent sept dinars et trois centimes (13 369 427 473 107,03 DA) et un résultat net bénéficiaire de huit cent onze milliards cinq cent neuf millions huit cent trente-huit mille deux cent quatre-vingt-seize dinars et soixante-quatorze centimes (811 509 838 296,74 DA).

Nos différents travaux de contrôle, réalisés essentiellement à base de sondages, de recoupements et de techniques qui nous sont apparus les plus appropriés, ont été accomplis conformément aux règles de diligence normale.

Compte tenu des résultats de ces travaux, nous certifions, sous réserve de prendre en charge les remarques et observations formulées, que les comptes annuels présentés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des activités, de la situation financière et patrimoniale de votre société au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Alger, le 16 juin 2025

### Les Commissaires aux Comptes



REBAI Rezki

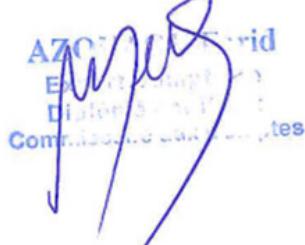


HAMANACHE Mohamed  
Expert Comptable - Diplôme d'Etat  
commissaire aux comptes

BENHABILES Zoheir



AZOUAOU Farid











**Direction Générale**  
Djenane El Malik, Hydra, Alger, Algérie  
Tél : +213 23 48 30 30